

D'où nous venons



FRONTISPICE



Famille Mignon dans un sous-bois, vers 1900-1910 selon le dossier familial. Les identifications individuelles restent à compléter. Photographie non identifiée ; collection familiale Regairaz-Vargues-Mignon . Document familial fourni pour cette édition ; aucune licence ouverte attribuée

FABIAN REGAIRAZ

D'où nous venons

Des vies à transmettre



RÉCITS, PORTRAITS & DOCUMENTS DE FAMILLE

Édition illustrée

MMXXVI

Édition familiale illustrée · 2026

Texte : Fabian Regairaz. Documents et images : crédits en fin de volume. Les personnes vivantes des générations intermédiaires sont désignées par leur place dans la famille.

Les cinq ouvertures illustrées sont des évocations originales, composées pour cette édition. Elles ne représentent ni des ancêtres identifiés, ni des lieux familiaux établis.

À mes enfants,

pour que les noms deviennent des personnes, et que ce livre puisse un jour porter vos annotations.

Avant d'ouvrir les dossiers

J'ai d'abord cherché des noms. Puis les objets se sont invités : une vache qu'on ne cède pas tout à fait, cinq chaises dans une maison des Gobelins, des montres près d'une fenêtre, un paquet de biscuits. À ce moment-là, l'arbre a cessé de suffire.

Ce livre suit plusieurs branches de ma famille et de celle de mon frère Laurent, connu sous le nom de Chicandier. Il passe par les métiers, les mariages, les départs et les photographies. Les ancêtres célèbres n'y disposent pas d'un droit de priorité. Une couturière, une cabaretière ou une mère dont le travail n'a pas été enregistré peuvent retenir le récit aussi longtemps qu'un peintre.

J'y apporte mon regard de notaire et ma liberté d'écrivain. Les comparaisons sont les miennes ; les événements appartiennent aux sources. Une formule drôle ne rend pas une filiation plus vraie. Un acte sec peut, en revanche, conserver une émotion que personne n'avait prévu de publier.

Les deux livres lus pour cette édition avaient des fonctions distinctes. Le manuscrit familial de 145 pages fournit les faits, les récits, les documents et les réserves. Les Chroniques drolatiques d'un notaire du neuf-trois donnent un repère de rythme et de voix. Le roman n'est jamais utilisé comme source généalogique. Le dossier Chesneau-Bouchard du 25 septembre 2026 ajoute des actes et des pistes, sans fermer les raccords qu'il laisse ouverts.

Vous pouvez entrer par le sommaire, les images ou les quatre grands-parents. Les notes donnent les chemins qui permettent de vérifier. Elles sont là pour que l'on puisse continuer, pas pour demander au lecteur de commencer par un examen.

Cinq façons de savoir

Acte reproduit et lu

La reproduction est visible dans le dossier. Le passage décisif peut être confronté à l'image. La lecture d'un acte ne prouve que les liens qu'il exprime ; son original matériel n'est pas présenté comme consulté.

Relevé, arbre ou transcription

La donnée provient d'un intermédiaire identifié. Les cotes héritées sont conservées ; leur présence ne signifie pas que l'original a été revu pour cette édition.

Souvenir familial

Le récit a été transmis, parfois longtemps après les événements. Il conserve sa valeur de mémoire, avec les hésitations de noms ou de dates.

Hypothèse

Un rapprochement reste à démontrer. « Probable » désigne une convergence plus forte ; aucun de ces mots n'est synonyme de preuve.

Évocation littéraire

Une comparaison, une observation ou une description générale donne de la matière au récit. Aucun dialogue, pensée intime ou événement personnel n'est ajouté comme authentique.

Sommaire

I • Les noms du père

01 Le mois où Sophie disparaît	15
02 Claudine, entre deux registres	19
03 Le verre et la plume	23
04 Dix heures, à Toulon	27
05 L'or, puis la terre	31
06 Marguerite vient du Nord	35
07 La vache qu'Anne se réserve	39

II • Au moulin, aux champs

08 Naître au moulin	45
09 Le nom de Françoise	47
10 De Bretagne à la Seine	51
11 Les métiers d'Eugénie	55
12 Quatre grands-parents, une rencontre	57

III • Les maisons et les métiers

13 Un tailleur quitte le Quercy	61
14 Les Rigolettes, un quai et la maison de Beautour	65
15 Les deux frères d'Ugine	71
16 Marthe, fille de chirurgien	75
17 Ce que voulait dire chirurgien	79
18 Treize pièces à Rennes	83
19 Cinq chaises aux Gobelins	87
20 Un toit, une tutelle, trois enfants	91

21 Sept heures chez Arthur	93
22 L'Empereur et les instituteurs	97

IV • De l'autre côté de l'album

23 La boutique de l'autre rive	103
24 Abel, au travail	107
25 Une journée dehors	111
26 Le cousin du paquet de biscuits	117
27 Le cri de Louise	121
28 Anna, sans correction	125
29 Une moitié de barque	127
30 Marie avant le ministre	131

V • L'enquête et la suite

31 À Tours, les fils qu'on ne noue pas encore	137
32 Les noms que nous choisissons	141
Deux paysages en marge · 143	
Repères généalogiques et notes · 145	
Chesneau–Bouchard : les pièces du dossier · 159	
Sources et crédits · 235	
Index des personnes · 245	
Index des lieux · 251	
Colophon · 255	

Quatre grands-parents

Les points d'entrée dans les branches. Les signes d'union relient un couple ; la ligne suivante donne sa descendance.

Jean Marcel Regairaz & Yvonne Huchet

Notre père · génération privée

Bernard Vargues & Huguette Mignon

Notre mère · génération privée

Nos parents · mariage à Lyon, 1972

Fabian Regairaz et Laurent Regairaz (Chicandier)

Les chaînes détaillées figurent avec les notes. Les Bohu sont une parenté par alliance. Les Gilliard, Autuori et Chesneau de Tours gardent le statut de dossiers à raccorder.

LIVRE I

Les noms du père

La Savoie, la Provence et le Nord



Illustration originale · évocation libre



01 • LES DÉSERTS • 1851–1867

Le mois où Sophie disparaît

Dans un arbre généalogique, une mère peut disparaître entre deux virgules. Sophie Monod, née en 1833, morte le 9 septembre 1867. Le logiciel aligne les dates, satisfait de lui-même. François, lui, a dix ans. C'est à cet endroit que je cesse de regarder un arbre.

Sophie est née aux Déserts. Elle y a épousé Michel Regairaz, dit Vuillermes, le 27 avril 1851. Le surnom n'est pas un agrément pittoresque : dans une commune où les prénoms reviennent aussi fidèlement que les saisons, il évite de marier son arrière-grand-père à la voisine. Michel est cultivateur. Sophie est dite « sans profession ». Neuf naissances sont recensées entre 1852 et 1867. Pour une femme qui ne faisait rien, l'agenda était chargé.

Cette formule administrative mérite qu'on s'y arrête. Elle ne décrit pas une journée ; elle range une personne. L'acte sait annoncer un enfant. Il ne compte ni le linge qu'il faudra laver, ni les repas, ni les nuits coupées, ni tout ce qui permet à une maison de continuer à tenir debout. Je n'ai pas le détail des tâches de Sophie. J'ai, en revanche, assez de naissances pour me méfier du mot « sans ».

Sur la photographie des Déserts, la montagne ferme l'horizon. C'est une vue de notre temps, pas le paysage exact qu'elle aurait regardé depuis sa porte. Elle aide pourtant à rendre aux noms leur échelle : un relief, des distances, un village qui ne se traverse pas comme une ligne de tableau. Nous savons où la vie se déroule. Nous ignorons une grande partie de ce qu'elle coûte.

Puis vient septembre. Huit jours avant Sophie, Pernelle et son mari, Roux, meurent à leur tour, selon le dossier familial. Trois deuils en neuf jours. L'énumération donne presque l'impression d'une cause commune ; aucun do-

cument présenté ici ne l'établit. Je laisse cette proximité terrible à sa place, sans lui choisir une maladie pour rendre l'histoire plus facile à raconter.

Ce que François a vu, ce qu'on lui a dit, qui s'est occupé de lui : nous ne le savons pas. Je ne vais pas placer dans la bouche d'un enfant une phrase que personne n'a conservée. Son âge suffit. À dix ans, le monde des adultes possède encore cette supériorité injuste : il prend les décisions, y compris lorsqu'il ne sait plus que faire.

François quittera la Savoie. Nous le retrouverons à Paris, puis à Toulon, où il se marie en 1885. Entre les Déserts et ce mariage, il y a un trajet que les actes balaient sans l'éclairer entièrement. Il y a surtout une mère absente depuis dix-huit ans. Le registre de Toulon donnera l'heure. Celui de septembre nous a déjà donné le poids.



Les Déserts depuis le mont Margériaz. Vue contemporaine du territoire où vivaient les Regairaz ; aucune maison familiale n'est identifiée. Rémi · CC BY-SA 4.0



02 · SERVOLEX, CHAMBÉRY, THOIRY · 1779–1807

Claudine, entre deux registres

Claudine Boisson entre dans cette histoire avec un nom qui hésite. Boisson, Boysson : les lettres changent, et nous voudrions déjà que la personne se tienne tranquille. Elle est originaire de Servolex, a vécu six ans dans la paroisse Saint-Léger de Chambéry, puis épouse Antoine Jolens le 10 août 1779. Son père s'appelle Henry. Sa mère, dans les éléments transmis, n'a pas de nom.

Ce vide résiste mieux que bien des certitudes. On a proposé le couple Henri Boisson et Claudine Calliet, à La Thuile. Le rapprochement est tentant ; les prénoms, eux aussi, savent se rendre aimables. Il manque la pièce qui relierait cette famille à la mariée. Je n'en ferai pas une mère parce qu'une case libre serait disgracieuse.

Une fille naît en 1783 à Thoiry : Pernette, ou Péronne, Jolens. Le 4 mai 1804, elle épouse Vital Bouvard aux Déserts. Dix jours plus tard, son père Antoine meurt. Quelques mois auparavant, Jacqueline, une autre fille, était morte à quinze ans. À lire les seules dates, on passe d'une noce à un enterrement sans même changer de page. Les personnes, elles, n'ont pas cette commodité.

Claudine devient alors difficile à suivre. Dans le règlement de la succession de 1807, Antoine apparaît associé à Josette Bail. Claudine n'y figure pas. Est-elle morte ? Les époux se sont-ils séparés ? Le document porte-t-il seulement sur une partie de leur situation ? Rien, dans les pièces dont dispose cette édition, ne permet de choisir. Une absence de nom est un renseignement sur le papier. Ce n'est pas encore un événement dans une vie.

Le patrimoine décrit est maigre : des bois et des broussailles dont le revenu annuel est évalué à six francs, aucun mobilier indiqué. Six francs par an ne sont

pas six francs en caisse, encore moins le prix des parcelles. Le notaire en moi tient à cette distinction, un peu comme on tient une porte lorsqu'on voit arriver une mauvaise interprétation avec ses gros sabots.

Des broussailles peuvent faire sourire le lecteur pressé. Elles ont moins d'allure qu'un hôtel particulier. Mais un petit bien exige lui aussi des limites, un accès, des droits à démêler ; et lorsqu'il n'y a presque rien, la moindre chose prend une place considérable. Je ne sais pas si Claudine a jamais tiré quelque avantage de ces terrains. Leur présence dans la succession nous donne la mesure du dossier, pas celle de son existence.

Par sa fille, la chaîne continue : Péronne Jolens, Claudine Bouvard, Sophie Monod. La femme que nous perdons de vue n'a donc pas disparu de notre histoire. Il lui manque une fin documentée. Je préfère lui conserver cette porte ouverte plutôt que de la refermer avec une date empruntée à quelqu'un d'autre.



La place Saint-Léger à Chambéry, 2011. Vue contemporaine du quartier ; elle ne localise pas l'édifice du mariage de 1779. Florian Pépelin · CC BY-SA 3.0



03 · ALLÈVES ET LES BAUGES · XVIII^E SIÈCLE

Le verre et la plume

Melchiotte de Breton, dite du Praz, naît à Allèves en 1649. Par son mariage, elle réunira deux métiers qui ne supportent guère la distraction. Son père, Jacques, est maître verrier. Son époux, Bernard Pavy, est notaire ; le père de Bernard, César, l'est également. D'un côté le verre. De l'autre les mots qui engagent. Dans les deux cas, un geste de travers peut coûter cher.

Je serais mal placé pour traiter la plume avec trop de solennité. Elle possède déjà assez d'admirateurs dans ma profession. Mais le rapprochement m'intéresse : ces hommes sont désignés par un savoir-faire. Le titre ne nous livre ni le nombre de leurs clients ni l'état de leurs comptes. Il indique qu'ils occupent une place reconnue. Leurs filles et leurs fils se rencontrent dans ce monde-là.

Le mot « maître » mérite de garder son épaisseur sans devenir un brevet de fortune. Il nous arrive de lire une qualification ancienne comme nous lirions une enseigne dorée. Puis nous installons derrière l'enseigne la maison, les domestiques et le repas de noces. Tout le mobilier arrive d'un coup. Rien de cela n'est établi ici.

Nous ne possédons pas un verre dont on pourrait dire : Jacques l'a fait. Nous n'avons pas davantage une minute de Bernard ouverte sur notre table. Ce sont les métiers et les liens relevés qui permettent le rapprochement. Pour le reste, l'image d'un atelier chaud et celle d'une étude silencieuse demeurent des évocations. Même le silence est une facilité : qui nous garantit qu'une étude du XVII^e siècle était moins bruyante que la mienne un lundi matin ?

Melchiotte ne se réduit pourtant pas à un passage entre deux professions masculines. C'est elle que la filiation nous fait suivre. Après elle viennent Jeanne Françoise Pavy, Josephthe Tornassat, Josephtha Petit Gros, puis Berthe Renaud. Les graphies demandent de l'attention. Les femmes, surtout, demandent qu'on ne les saute pas pour rejoindre plus vite le patronyme que l'on connaît.

La suite mène aux Monod : Amédée, Jean, Sophie. À mesure que l'on descend les générations, l'alliance entre le verrier et le notaire s'éloigne. Elle ne transmet ni un métier obligatoire ni une aptitude mystérieuse à rédiger des contrats. Aucun gène ne porte une robe noire ou une plume d'oie. Je me garderai donc de prétendre que César Pavy avait prévu ma carrière.

Il reste quelque chose de plus simple. Dans cette branche, on rencontre depuis longtemps des personnes dont le travail consiste à transformer une matière et à donner une forme durable à ce qui passe. Pour les unes, le verre. Pour les autres, une vente, une promesse, un accord. Melchiotte a son nom à la jointure. C'est un bel endroit pour commencer à la voir.



Allèves, le bourg, 2013. Lieu de naissance de Melchiotte de Breton ; la vue ne désigne pas la maison ou l'atelier familial. Torsade de Pointes · CC0



04 • TOULON • 12 NOVEMBRE 1885

Dix heures, à Toulon

Le 12 novembre 1885, à dix heures, François Regairaz se marie à Toulon. Après les incertitudes savoyardes, voici une heure précise. Les actes ont de ces attentions : ils nous abandonnent pendant vingt ans, puis nous retrouvent à dix heures juste.

François a vingt-huit ans. Sa mère, Sophie Monod, est morte lorsqu'il en avait dix. Il épouse Célestine Michel, née en 1858, fille de Jean Baptiste André Michel, comptable de la Marine, et de Rosalie Alexandrine Gros. La Savoie arrive dans une famille toulonnaise où la Marine est présente par les comptes. Tout le monde ne monte pas sur le pont ; il faut aussi vérifier ce que le navire coûte.

Le tableau de Vernet qui accompagne ce récit est antérieur au mariage. Il ne prétend pas nous montrer Toulon en 1885. Il rappelle l'ampleur de la ville portuaire dans laquelle ces noms se croisent. Pour Célestine, le lien avec ce monde n'est pas un décor choisi par l'éditeur : le métier de son père est là, dans le dossier.

Le relevé indique un mariage sans contrat. La formule attire l'œil du notaire que je suis. Il serait pourtant absurde d'en déduire aussitôt l'indigence des époux, leur insouciance ou une confiance admirable dans l'amour. Nous ne possédons pas leurs raisons. L'absence de contrat mentionnée au mariage n'est ni un inventaire ni un commentaire sentimental. Elle fixe un état de l'information juridique.

Je connais cette impatience qui veut faire parler une formule au-delà de ce qu'elle dit. Elle est particulièrement vive lorsqu'il s'agit de sa propre famille. On imagine volontiers une décision libre, deux caractères, un léger scandale. Le

dossier ne nous les fournit pas. En revanche, il réunit deux histoires : celle d'un enfant devenu adulte loin de sa mère et celle d'une femme dont nous devons garder le prénom, au lieu d'en faire seulement « l'épouse de François ».

L'année suivante vient Marcel. Deux dates circulent : le 2 et le 4 novembre 1886. Le dossier rattache la seconde à la déclaration, sous le numéro d'acte 1565 ; l'original doit encore permettre de fixer proprement la naissance. Ce sont deux opérations différentes. Un enfant n'attend pas que l'administration ouvre pour venir au monde.

Le père est indiqué absent lors de la déclaration. Là encore, aucune cause n'est établie. Le mot ne doit se transformer ni en abandon ni en aventure. Il manque une présence à un moment donné ; il ne nous appartient pas de remplir cette absence avec un caractère.

Marcel sera militaire. Il épousera Marguerite Mercier à Paris en 1923 et leur fils Jean Marcel nous rapprochera des générations connues. À Toulon, pour l'instant, nous avons François, Célestine et un mariage. Il est dix heures. C'est peu pour décrire une vie ; c'est assez pour la voir repartir.



Joseph Vernet, Deuxième vue du port de Toulon, vue du Mont Faron, 1755. Le tableau précède de cent trente ans le mariage de François et Célestine. Joseph Vernet · Public domain



05 · MANOSQUE ET LA PROVENCE · XVII^E–XVIII^E SIÈCLES

L’or, puis la terre

Un orfèvre fait toujours meilleur effet qu’un travailleur de terre dans une conversation mondaine. C’est injuste, mais commode : personne ne vous demande de quel or il s’agissait, tandis qu’on imagine immédiatement la boue. La famille Chabran nous place précisément devant ce petit snobisme de lecteur.

Marie Chabran naît en 1697 à Manosque. Son père, Augustin, est travailleur de terre. Nous ne savons pas ce qu’il possède, pour qui il travaille, ni comment s’organise son année. Le métier indique le travail ; il ne donne pas automatiquement la propriété. En matière généalogique aussi, il faut éviter de faire entrer le fermier dans le château par la porte de service, puis de lui remettre les clés au paragraphe suivant.

Plus haut dans les recherches apparaissent Nicolas et André Chabran, ou Chabrand, orfèvres. Nicolas épouse Melchionne Bleyn en 1554. Les noms nous conduisent vers les milieux marchands de Valensole et de Forcalquier. Le contraste est séduisant : l’or au commencement, la terre à l’arrivée. Il ferait un excellent titre de roman. Il exige, pour devenir une histoire familiale, que les générations se rejoignent réellement.

Or une hésitation demeure au-dessus d’Augustin, entre Claude et Sauvaire. Ce n’est pas une broutille dont on pourrait se débarrasser en imprimant plus petit. Tant que cette jonction manque, nous ne pouvons raconter le déclassement continu d’une dynastie d’orfèvres. Peut-être la recherche le montrera-t-elle. Pour l’heure, elle juxtapose un foyer bien situé dans notre chaîne et une remontée encore à consolider.

Cela ne diminue en rien Marie. Au contraire : la voilà rendue à sa propre place. Elle n'a pas à représenter la fin mélancolique d'un âge d'or familial. Elle est née à Manosque, fille d'un homme dont le travail nourrissait un foyer, et la filiation qui passe par elle nous mène vers les Michel. Les existences modestes perdent souvent deux fois : elles laissent peu de papiers, puis on ne les trouve intéressantes qu'en leur cherchant un ancêtre plus riche.

Le geste du travailleur de terre et celui de l'orfèvre ont au moins ceci en commun qu'ils obligent à recommencer. L'un ne se résume pas à une motte, l'autre à une bague. C'est une observation sur les métiers, pas la reconstitution d'une journée d'Augustin ou de Nicolas. Leurs outils personnels ne sont pas conservés dans ce dossier.

Après Marie viennent Pierre Michel, Laurent Joseph, Pierre Noël, Jean Baptiste André, puis Célestine. La Marine de Toulon se dessine au bout de cette suite. Nous pouvons suivre ce chemin sans lui donner la forme d'une ascension. Il a sa valeur exacte : des personnes reliées, une ville quittée, d'autres métiers rencontrés. L'or peut attendre que les actes se mettent d'accord.



Manosque, place Saint-Sauveur, au début du XXe siècle. Carte postale bien postérieure aux Chabran du récit. Unknown early XXe - Public domain



06 · HONNECOURT, VENDHUILE, PARIS · 1888–1923

Marguerite vient du Nord

Marguerite Marie Louise Mercier naît le 2 mai 1888 à Honnecourt-sur-Escaut. Trois prénoms, un village, une date : l'entrée est nette. Son père, Victor Narcisse, est tisseur. Sa mère est Caroline Bourlet, aussi appelée Louise. Le couple s'est marié à Vendhuile l'été précédent. Ici, avant même de suivre les personnes, il faut apprendre à reconnaître une femme sous les deux prénoms qui la désignent.

Dans les générations antérieures, André Joseph Valentin Mercier est tisseur, Marie Magdeleine Élisabeth Quenolle fileuse. Le vocabulaire dessine une continuité de travail. Il ne permet pas de choisir pour eux un grand atelier, un métier domestique ou un employeur précis. Il nous évite en revanche de parler vaguement d'une famille « du Nord », comme si une latitude constituait déjà une biographie.

Le fil est une matière bien particulière dans un livre de généalogie. La comparaison vient toute seule ; il faut aussitôt s'en méfier. Les ancêtres ne tissaient pas nos racines. Ils travaillaient. Leurs mains avaient probablement autre chose à faire que de préparer nos métaphores. Ce que je retiens des qualifications, c'est une compétence et une répétition, le temps nécessaire à produire quelque chose que d'autres porteront ou vendront.

Marguerite, elle, est indiquée agent d'assurances. Le renseignement mérite davantage qu'une parenthèse. Dans nos arbres, les professions masculines défilent avec leurs majuscules imaginaires ; celles des femmes passent souvent entre le mariage et le décès. Ici, un métier lui appartient. Elle n'est pas simplement la fille d'un tisseur devenue la femme d'un militaire.

L'assurance organise une réponse à ce qui pourrait arriver. La généalogie tente de comprendre ce qui est arrivé. Entre les deux, le notaire trouve de quoi s'occuper : risques, familles, biens, conséquences. Cette proximité ne me donne aucun droit d'inventer la clientèle de Marguerite. Elle suffit à rendre son activité concrète : un travail où les mots d'un engagement et les conditions qui l'accompagnent comptent.

En 1923, à Paris, elle épouse Marcel Regairaz. La branche venue des Déserts et de Toulon rencontre celle d'Honnecourt et de Vendhuile. Leur fils Jean Marcel naît le 23 novembre de cette même année. Ces quelques lieux montrent la distance parcourue ; les étapes intermédiaires restent moins visibles. Nous n'avons pas à les remplir d'un voyage exemplaire vers la capitale.

Il ne subsiste ici aucun portrait identifié de Marguerite. Je pourrais être tenté de lui trouver un visage dans une photographie ancienne, sous prétexte qu'une robe conviendrait à la date. Ce serait lui retirer ce que les papiers ont précisément conservé : son identité. Elle vient du Nord. Elle travaille dans les assurances. Elle se marie à Paris. Pour l'instant, c'est avec ces traits-là que nous pouvons la reconnaître.



Honnecourt-sur-Escout, 2018. Le village où naît Marguerite Mercier en 1888. Vue de territoire, sans attribution de demeure. René Hourdry · CC BY-SA 4.0



07 · WALINCOURT · 5 AOÛT 1704 · BRANCHE À RACCORDER

La vache qu'Anne se réserve

Anne Gilliard donne, mais elle choisira la vache qu'elle garde. Je trouve cette précision excellente. Les grands sentiments disposent généreusement de l'avenir ; Anne, veuve d'Adrien Parent, commence par s'assurer qu'elle aura encore quelque chose dans l'étable.

Le 5 août 1704, à Walincourt, le contrat du mariage de sa fille Anne Parent avec Nicolas Tellier organise bien davantage qu'une noce. Le relevé décrit des terres, un bail de moulin, les conditions de vie de la mère, ce qu'elle transmet et ce qu'elle entend conserver. Un bail n'est pas la propriété du moulin. La distinction possède moins de charme qu'une belle roue dans un paysage ; elle évite tout de même d'attribuer le bâtiment à la mauvaise personne.

La vache n'est pas un caprice ajouté en bas de page. La faculté de la choisir réserve une décision concrète à celle qui donne. Entre « une vache » et « la vache que je choisirai », il existe toute la distance qui sépare un lot reçu d'un choix conservé. Il n'est pas nécessaire de connaître le nom de l'animal pour comprendre que la donatrice a pensé à l'exécution de la promesse.

Le contrat prévoit aussi la cohabitation. Et, avec une intelligence assez réjouissante de la vie domestique, il envisage qu'elle puisse devenir désagréable. Alors une autre organisation prendra le relais : jouissance de terres, grain, somme annuelle, selon les clauses rapportées. On marie les enfants ; on n'exige pas des caractères qu'ils s'accordent pour l'éternité.

Voilà ce qu'une réserve d'usufruit peut représenter lorsqu'on cesse de la regarder comme un terme d'examen. Le bien transmis n'emporte pas immédiatement tous ses usages et ses revenus. La personne qui donne garde de quoi vivre.

Dans le cas d'Anne, il faut lire précisément les droits réservés et les prestations convenues, sans plaquer sur le contrat ancien toutes les règles d'aujourd'hui. Mais son souci nous est parfaitement intelligible : ne pas devenir une invitée chez ceux à qui l'on vient de donner.

Je rencontre dans ces lignes une liberté de ton que les actes n'annoncent jamais en préambule. Ils écrivent sagement. Puis une clause vous laisse apercevoir la cuisine, les susceptibilités, le risque d'être de trop. Rien ne prouve qu'Anne se soit brouillée avec sa fille. Tout montre que le contrat savait prévoir un désaccord sans attendre de l'avoir sous les yeux.

Le raccordement de cette famille Parent à notre lignée Mercier demeure à démontrer. Anne reste donc dans le livre comme une piste nommée, non comme une ascendante acquise. Sa place ne dépend pas d'un effet de manche. Elle dépend de cette page où une femme organise sa vieillesse avec une précision remarquable. Le futur gendre recevra ce qui a été convenu. Pour la vache, on attendra le choix d'Anne.



Le moulin Brunet à Walincourt-Selvigny, 2010. Repère local ; il n'est pas identifié comme le moulin du bail de 1704. PIERRE ANDRE LECLERCQ · CC BY-SA 4.0

LIVRE II

Au moulin, aux champs

Les Huchet et les familles alliées



Illustration originale · évocation libre



08 · BEAUCE ET BOUCLE DE LA SEINE · 1868–1926

Naître au moulin

Lucien Huchet naît le 22 juillet 1898 au Moulin Fromont, à La Ferté-Ville-neuil. Le lieu donne immédiatement envie d’entendre une roue. Retenons d’abord ce que le dossier établit : une naissance au moulin, un père lié au métier, une famille dont les professions changent au fil des actes.

Charles Désiré Huchet, son père, est garçon meunier puis meunier. Il a épousé Marie Colette Mégret à Binas en 1893. Elle est domestique au mariage. Ces mots n’indiquent pas les horaires ; ils placent pourtant les corps dans une activité. « Garçon meunier » n’est pas « propriétaire du moulin ». Il y a, entre les deux, un écart qu’une image pittoresque peut faire disparaître en une seconde.

À la génération précédente, Charles Ferdinand Huchet apparaît successivement charretier, journalier, meunier, cultivateur, équarrisseur. On pourrait appeler cela une carrière variée. L’expression aurait le confort d’un bureau chauffé. Les qualifications disent surtout que les actes le saisissent à différents moments de travail. Elles ne permettent pas, à elles seules, de distinguer les activités exercées ensemble de celles qui se succèdent.

Marie Émerance Dumazinelle est domestique en 1868, cultivatrice en 1899. Elle se marie à seize ans. La filiation la relie aux Masnier et aux Chesneau du Perche. Ce dernier nom ne doit pas être automatiquement rapproché de Louise Chesneau, que nous rencontrerons chez les Mignon. Deux branches homonymes ne sont pas deux morceaux que l’on recolle parce qu’ils dépassent de la table.

Ce qui me frappe dans ces mentions, c’est leur absence de pose. Elles ne racontent pas une vocation avec un début lumineux, trois épreuves et une réus-

site finale. Elles enregistrent ce que les personnes font lorsque quelqu'un les interroge. Un homme peut passer d'un travail à un autre sans avoir laissé un seul mot sur ses motifs. Le livre doit rendre sensible cette mobilité sans la baptiser héroïsme ou malchance.

En 1921, Lucien est ouvrier maraîcher. Il épouse Marguerite Toulelan. Le moulin n'a donc pas dicté son métier ; la famille continue ailleurs, avec d'autres gestes. Leur fille Yvonne naît à Chatou en 1926. La boucle de la Seine entre dans l'histoire après les terres de Beauce.

J'aime ce déplacement parce qu'il n'offre aucune devise prête à graver sur une couverture. On ne passe pas nécessairement de l'ombre à la lumière, ni de la misère au bonheur. On passe d'un lieu et d'un travail à d'autres. Au bout, il y a Yvonne, ma grand-mère. Pour la rejoindre, il aura fallu suivre ces personnes sans leur demander de devenir les personnages exemplaires d'un discours sur l'effort. Elles ont déjà beaucoup travaillé.



09 • LE GAULT-PERCHE ET LE POISLAY • 1713–1780

Le nom de Françoise

Le 1er mars 1713, au Gault-Perche, Françoise Dumans naît d'un écuyer et d'une cabaretière. On devine déjà le roman qui s'avance, bottes cirées, prêt à prendre toute la place. Il attendra. Nous avons deux parents nommés : Jacques de Lancé, écuyer de la Morelière, et Françoise Dumans. Le reste exige des pièces.

La différence de condition n'est pas une invention. Les qualifications la rendent visible. Mais elles ne disent ni comment les parents se sont rencontrés, ni quel lien ils ont entretenu, ni ce que chacun a voulu. Une mère cabaretière ne nous autorise pas à reconstituer une scène de séduction dans une salle enfumée. Le décor arriverait avant la preuve ; il serait ensuite très difficile de le faire sortir.

Ce métier, à lui seul, mérite mieux que le rôle qu'on lui attribue dans les histoires de gentilshommes. Il désigne une activité, un lieu de passage et de consommation, des échanges d'argent. Nous ignorons la taille de l'établissement et le statut exact de Françoise mère. Nous savons assez pour comprendre qu'elle n'était pas un personnage placé là dans l'attente de l'écuyer.

La fille porte son nom. Je veux l'écrire sans lui accrocher une explication définitive que les éléments transmis ne donnent pas. Un patronyme n'est pas le résumé transparent d'une situation familiale. Il est ce qui permet, dans les documents suivants, de retrouver cette enfant devenue femme.

En 1733, Françoise épouse Étienne Paulin. En 1735, elle se remarie avec René Masnier, bordager. Leur fils René naît en 1741. Ces unions déplacent le centre

du récit. Le nom de Lancé attire le regard ; les Masnier donnent la suite. La généalogie a cette manie sociale de regarder vers le titre le plus brillant alors que le chemin est déjà parti de l'autre côté.

« Bordager » appelle lui aussi de la précision. Il situe René dans un monde d'exploitation rurale, sans nous donner à lui seul l'étendue du bien ni ses titres de propriété. La différence entre occuper, exploiter et posséder n'a rien d'une subtilité pour ceux qui doivent payer ou travailler. Le notaire n'a pas inventé ces distinctions pour contrarier les lecteurs.

Françoise meurt au Poislay en décembre 1780, à soixante-sept ans. Entre sa naissance et sa mort, il y a donc autre chose qu'une mésalliance présumée : deux mariages, un enfant que nous suivons, des lieux et près de sept décennies. Après René viennent Jean Masnier, Marie Anne Sophie Masnier, Madeleine Sophie Chesneau, Marie Émerance Dumazinelle, puis les Huchet. Au bout de cette ligne se trouve Yvonne.

Je laisse à Jacques de Lancé son titre. À Françoise, je rends le temps qui passe après sa naissance. C'est là que sa vie cesse d'être l'anecdote de quelqu'un d'autre.



Église Sainte-Anne du Gault-Perche, 2015. Vue contemporaine de la commune de naissance de Françoise Dumans ; l'état du bâtiment ne représente pas celui de 1713. GFreihalter · CC BY-SA 3.0



10 • LANRODEC, MONTESSON, CHATOU

De Bretagne à la Seine

Marguerite Toulelan naît en 1902 à Houtenon, à Montesson. Son nom transporte un peu de Bretagne jusque dans la boucle de la Seine. Les documents écrivent aussi Toullelan. Le deuxième l est moins spectaculaire qu'un départ en train, mais il peut suffire à faire manquer une personne pendant une soirée entière de recherches.

Ses parents sont Yves Marie Toullelan et Perrette Pernot. En remontant la branche, les lieux de Saint-Clet et de Lanrodec apparaissent. Puis, dans un autre volet du dossier, le moulin de Perrien, associé à la mort d'Yves Rolland en 1742. Mort dans un moulin ne veut pas dire meunier. Nous avons déjà rencontré cette tentation : transformer l'adresse en profession, puis la profession en patrimoine. C'est une méthode rapide pour enrichir une famille. Elle présente l'inconvénient d'être fausse.

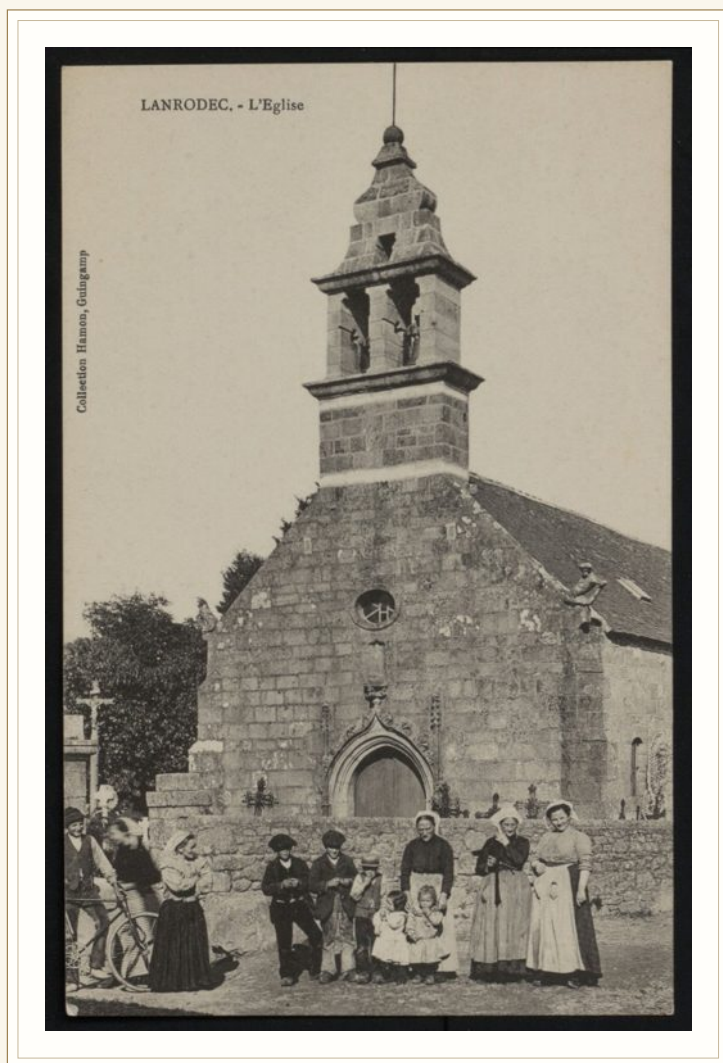
Un baptême à Allineuc en 1650 reste proposé pour cette recherche Rolland. Il demeure une hypothèse. Plus près de nous, un Yves donné né en 1795 et mort en 1899 demande un contrôle des unions et des identités. Cent quatre ans sont possibles ; les homonymes le sont aussi, et se portent généralement très bien dans les arbres.

Ces réserves ne doivent pas avaler Marguerite. Elles se trouvent en amont. Sa vie à elle a des points d'appui plus proches : Montesson, son mariage avec Lucien Huchet, la naissance d'Yvonne à Chatou en 1926, sa mort à Lyon en 1972. Trois régions, à l'échelle d'une branche, se rejoignent sans qu'une carte puisse montrer ce que chacun a emporté.

Nous n'avons ni inventaire du bagage ni récit du départ breton. Il faut résister au panier de provisions, à la coiffe laissée au pays, au quai de gare sous la pluie : ces accessoires sont si disponibles qu'ils finissent par ressembler à des preuves. La photographie ancienne de Lanrodec est un document sur un lieu. Elle ne représente pas le jour où notre famille l'a quitté.

Marguerite rencontre un homme dont les parents et grands-parents ont travaillé autour des moulins, de la terre, du transport. Lui est ouvrier maraîcher. Le rapprochement ne se réduit pas à deux provinces qui fusionnent gentiment sur une carte de France. Ce sont deux personnes, puis une enfant. Le nom de cette enfant, Yvonne, nous fait entrer dans une mémoire moins lointaine.

Je retiens de cette branche le mouvement et les changements d'orthographe, mais surtout le droit de ne pas connaître encore toutes les étapes. Un trajet peut être certain sans que l'on possède chaque billet. De la Bretagne à la Seine, la recherche a posé plusieurs jalons. Marguerite, elle, atteint Lyon. C'est là que son histoire documentée s'arrête, en 1972, l'année où une autre union de la famille ouvre notre propre chapitre.



Lanrodec, l'église, carte postale Hamon, vers 1904-1908. Archives départementales des Côtes-d'Armor, 16 FI 2253. Hamon · Licence Ouverte



11 • LA FERTÉ-VILLENEUIL • 1849–1907

Les métiers d'Eugénie

Couturière en 1867. Mercière en 1874, puis en 1893. Eugénie Flavie Savalle change de qualification sans que personne ait jugé nécessaire de nous raconter la transition. Le registre n'était pas un entretien de carrière. Il avait une case, elle y entrait, et l'on passait au témoin suivant.

Née en 1849 à La Ferté-Villeneuil, Eugénie épouse Adolphe Adrien Mégret à dix-huit ans. Lui apparaît journalier, charretier, domestique, mercier, puis de nouveau journalier. Ce défilé de métiers n'autorise pas une courbe simple de réussite ou de revers. Il invite plutôt à regarder un ménage dans la durée, avec plusieurs ressources possibles et des mots qui dépendent du moment où l'acte est rédigé.

La couture et la mercerie sont voisines sans être identiques. Fabriquer ou reprendre un vêtement, vendre ce qui permet de le faire : la distinction change la relation au client, au stock, au travail. Nous n'avons pas le livre de comptes d'Eugénie. Impossible de poser sur un rayon le nombre exact de boutons ou de bobines qu'elle aurait vendus. Mais le passage d'une désignation à l'autre nous empêche de la figer une fois pour toutes devant une aiguille.

Il y a dans ces fournitures minuscules une très bonne leçon de proportions. Une bobine ne fait pas rêver comme un tableau de maître. Sans elle, pourtant, le vêtement ne tient pas. Le livre familial lui-même pourrait se tromper d'échelle s'il réservait ses grandes pages aux ancêtres qui ont laissé une œuvre ou un titre. Eugénie a laissé, entre autres choses, l'indication répétée de son travail. Cela mérite une page entière.

Marie Colette, sa fille, naît en 1874. Elle est domestique lorsqu'elle épouse Charles Désiré Huchet à Binas en 1893. Ce sont les parents de Lucien, né au Moulin Fromont cinq ans plus tard. Ainsi, derrière la naissance au moulin, apparaît un autre univers de gestes et d'objets : celui d'Eugénie, que le lieu de naissance de son petit-fils aurait facilement reléguée à l'arrière-plan.

Je ne sais pas à quoi ressemblait sa boutique, ni même quelle forme matérielle prenait son activité de mercière. Aucune façade identifiée n'est disponible. Ce manque n'exige pas une devanture inventée. Il nous oblige à lire les mentions avec un peu plus d'attention, ce qui n'est pas la pire façon de rencontrer quelqu'un.

Eugénie meurt en 1907, selon la chronologie familiale. Le dossier ne donne pas de discours sur sa vie. Il nous présente une femme qui a travaillé, une fille qui travaille à son tour, puis les Huchet. Les registres n'ont conservé que les intitulés. À nous de ne pas les lire comme des étiquettes collées sur des personnes immobiles.



12 · CHATOU, ALGER, LYON

Quatre grands-parents, une rencontre

On peut remonter très loin et ne plus savoir par quelle porte on est entré. Voici donc les quatre noms qui permettent de se retrouver : Jean Marcel Regairaz, Yvonne Huchet, Bernard Vargues et Huguette Mignon. Mes grands-parents. Pour Laurent et moi, le croisement n'a rien d'abstrait.

Jean Marcel appartient à la ligne qui descend de François et Célestine, puis de Marcel et Marguerite Mercier. Yvonne est la fille de Lucien Huchet et de Marguerite Toulelan. Les Déserts, Toulon, Honnecourt, les moulins de Beauce et la boucle de la Seine se rejoignent de ce côté-là. De leur union vient notre père.

Du côté de notre mère, Bernard Vargues est né à Rennes, de Louis Vargues et de Gabrielle Cadet. Huguette est née à Paris, de Marcel Mignon et d'Anna Galano. On connaît désormais le nom des Vargues ; il va nous conduire vers un atelier d'horlogerie, un quai nantais et une maison d'été. Les Mignon apporteront des gravures, des photographies et quelques susceptibilités familiales d'un excellent niveau.

Bernard et Huguette sont tous deux dentistes. Ils se marient à Alger en 1949. La précision du métier appelle facilement une plaisanterie sur les sourires ; je la leur épargne. Ils ont assez de travail, dans ce livre, à raccorder des histoires que plusieurs centaines de kilomètres séparent. De leur union vient notre mère.

Nos parents se marient à Lyon en 1972. Je nais à Lyon, Laurent à Bron. La carte s'est rapprochée de nous. À cet endroit, le livre change de responsabilité : il touche à des personnes vivantes, à des souvenirs qui n'ont pas tous vocation

à circuler sur un site public. Les générations privées sont donc volontairement désignées par leur place dans la famille. Ce choix ne trahit pas l'ascendance ; il en règle la publication.

Quatre grands-parents ne représentent pas quatre blocs homogènes. Chacun est déjà le résultat d'un grand nombre d'alliances. Leurs patronymes servent de poignées pour ouvrir le meuble ; ils ne décrivent pas tout ce qu'il contient. C'est pourquoi les femmes des branches précédentes occupent ici autant d'espace que les hommes qui ont transmis le nom.

Ce repère permet aussi de lire le livre dans le désordre. On peut partir d'Anne et de sa vache, d'Abel et de son affiche, puis revenir à ces quatre noms. Il ne s'agit pas d'apprendre une liste pour réussir un examen familial. Les familles organisent déjà suffisamment de repas où l'on se trompe de prénom. Il s'agit de comprendre par où les histoires arrivent jusqu'à nous.

Au-delà de ces pages, chacun garde ses souvenirs propres. Deux frères n'ont pas exactement le même livre en tête, même lorsqu'ils ont les mêmes grands-parents. Celui-ci porte mon regard. Il laisse de la place au leur.

LIVRE III

Les maisons et les métiers

Du Quercy à Nantes, de Paris à Rennes



Illustration originale · évocation libre



13 · GOURDON, LE LUDE, NANTES · 1848–1912

Un tailleur quitte le Quercy

Raymond Germain Vargues naît à Gourdon en 1848. Il sera tailleur. Le métier exige que l'on regarde les personnes de près, ce qui ne conduit pas nécessairement à les flatter. Une épaule ne se corrige pas par un compliment ; il faut couper le tissu autrement.

Son père, Justin Augustin, né en 1808, est cultivateur et maçon. Sa mère, Élisabeth Dumas, née en 1804, apparaît cultivatrice et fille de service. Ils se sont mariés en 1834 ; elle meurt en 1890, lui en 1896. Leurs qualifications appartiennent au monde du travail rural, mais n'en font pas un décor indistinct. Construire, cultiver, servir : les actes indiquent des activités différentes, pas un seul personnage nommé « le paysan d'autrefois ».

Raymond quitte le Quercy. Le point d'arrivée certain de notre première étape est Le Lude : il y épouse Louise Marie Leroux en 1879. Elle est fille de Louis Eugène Leroux, horloger, et de Juliette Angéline Chevignier. Le fil du tailleur rencontre donc celui des mécanismes. La comparaison est facile ; la rencontre, elle, est documentée par le mariage rapporté.

Ce départ pose quantité de questions auxquelles une date ne répond pas. Où Raymond a-t-il appris ? Par quels lieux est-il passé ? Qu'est-ce qui l'a conduit au Lude ? On aimerait ouvrir une malle et trouver les lettres. Nous avons les unions, les lieux et les métiers. La mobilité se voit dans leurs écarts ; ses raisons restent moins nettes.

Un tailleur emporte un savoir-faire plus aisément qu'un champ. Cela ne veut pas dire qu'un départ soit facile. Le métier doit trouver une clientèle, le nom devenir connu, la main convaincre. Je parle ici de ce que suppose l'activité, non

d'une boutique de Raymond dont nous aurions les comptes. Il faut donner au travail sa matière sans lui fabriquer une adresse.

À Nantes, Louis Albert Henri naît le 22 décembre 1888. Louise Marie meurt en janvier 1889. Le rapprochement des deux événements appelle l'émotion, mais ne suffit pas à fixer médicalement les causes de la mort. Un nouveau-né perd sa mère ; c'est ce que la chronologie familiale nous permet de dire.

Raymond se remarie avec Françoise Henriette Moreau. Andrée naît en 1898. Elle est la demi-sœur de Louis, précision capitale lorsque son mariage fera entrer les Bohu dans le récit. Une autre histoire de métiers, de maison et de bons se prépare, sans effacer la première union.

Raymond meurt à Vertou en 1912 selon le relevé le plus récent transmis. Sa vie ne se laisse donc pas enfermer dans la seule formule du tailleur parti de Gourdon. Il a connu plusieurs villes, deux foyers, des deuils. Louis deviendra horloger. Pour atteindre son atelier rennais, le chemin passe encore par Nantes, un quai et quelques vacances près de la Sèvre.



Gourdon, vue générale contemporaine. Territoire de naissance de Raymond Germain Vargues ; son domicile n'est pas localisé dans cette image. Henk Monster · CC BY 3.0



14 · LES VARGUES ET LES BOHU · NANTES ET LA SÈVRE

Les Rigolettes, un quai et la maison de Beautour

Dans une histoire de famille, un bonbon possède un avantage sur un cousin éloigné : tout le monde veut savoir de quoi il est fait. La Rigolette nantaise a une coque de sucre cuit et un cœur de fruit. Les Bohu, eux, demandent un peu plus d'attention. Il y a Charles, il y a Paul, et il ne faut pas remettre à l'enfant de quatre ans l'invention de son père.

Notre entrée dans cette famille passe par les Vargues. Raymond Germain, tailleur né à Gourdon en 1848, a épousé Louise Marie Leroux. Leur fils Louis Albert Henri naît à Nantes le 22 décembre 1888 ; sa mère meurt en janvier suivant. Raymond se remarie avec Françoise Henriette Moreau. De cette seconde union naît Andrée Anne Marie Paule, le 25 juillet 1898 à Nantes. Andrée et Louis sont donc demi-sœur et demi-frère.

Andrée épouse Paul Marie Charles Bohu à Nantes le 13 juillet 1920. Paul est né à Clisson le 25 janvier 1898 ; il est confiseur et meurt en 1967. Il est le fils de Charles Louis Bohu, né à Clisson le 3 août 1874, mort à Nantes le 21 janvier 1968, et de Marie Thérèse Charlotte Pineau. Leurs noces ont été célébrées à Clisson le 27 avril 1897. Pierre Marie Paul Bohu et Marie Anne Baron figurent à la génération précédente, dans le relevé transmis.

Voilà les personnes installées. Charles crée les Rigolettes en 1902, selon l'histoire de la maison, confirmée sur son site. Paul a alors quatre ans. Il pourra participer à la suite de l'entreprise ; lui attribuer la création réclamerait une précocité que même une famille fière de ses enfants ne devrait pas exiger.

Le lien est une alliance. Andrée, demi-sœur de mon arrière-grand-père Louis, entre chez les Bohu par son mariage avec Paul. Les Bohu ne deviennent pas pour autant mes ascendants directs. Leur place n'en est pas moins très concrète : ils appartiennent à la parenté de Louis et à la mémoire nantaise qui l'entoure.

La Rigolette mérite maintenant que l'on revienne à sa composition. Le sucre offre une enveloppe ; la pulpe de fruit en modifie la sensation. Citron, mandarine, framboise, ananas et cassis sont les parfums traditionnels indiqués par la marque. Le bonbon est un petit objet fabriqué, dont la réputation dépend de la régularité d'un résultat. À notre échelle de lecteurs, il disparaît en quelques instants. Pour celui qui le produit et le vend, il faut le réussir encore demain.

La marque rattache son nom au chat de Charles et, par ce détour, à Rigoletto de Verdi. C'est une tradition de maison, pas une mention d'état civil. La notice du musée d'histoire de Nantes donne une variante : le chat aurait été perdu le jour de l'invention. Ces récits se ressemblent sans être identiques. Le chat restera donc dans les traditions de l'enseigne, où il est fort bien, sans servir de preuve aux dates des Bohu.

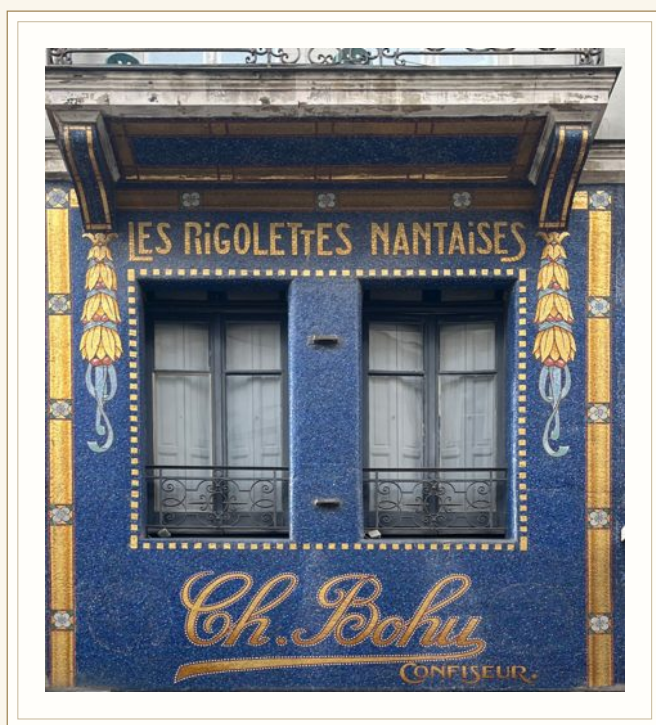
L'enquête publiée par Bigaud, citée dans l'édition de départ, décrit plusieurs étapes commerciales. Charles aurait une confiserie au 10 de la Basse-Grande-Rue dès 1898 ; la marque est déposée en 1908 ; un magasin est signalé au 26, rue de la Marne en 1922, puis la raison Charles Bohu et Fils en 1928. Un dépôt de marque n'est pas l'invention de tous les bonbons fourrés. L'acte protège un signe dans un cadre précis ; il ne livre pas la propriété générale d'une idée gourmande.

Le même dossier mentionne un renouvellement en 1953 par Paul Marie et sa fille Annick Pruvost, née Bohu, puis un déplacement rue de Verdun en 1974, après le Port-Maillard. En septembre 2026, le site de la maison indique le 18, rue de Verdun. Ces repères commerciaux sont conservés avec leurs sources respectives. Ils ne remplacent pas les actes qui établissent les personnes.

Au 26, rue de la Marne, la mosaïque bleue et or portant Ch. Bohu donne au nom un éclat durable. Elle aide à comprendre ce que le souvenir familial appelle une « plaque », mais plusieurs objets doivent rester distincts. Le musée

conserve une enseigne en fer peint et découpé, inventaire 988.1.178, haute de 98 centimètres et large de 57. Cette pièce n'est pas la mosaïque de façade.

La datation de celle-ci appelle également une note. Patrimonia la situe en 1930 et l'attribue à Odorico ; l'enquête de Bigaud rapporte une date de 1925 et discute l'attribution à partir d'un témoignage familial. Cette édition n'arbitre pas sans la pièce décisive. La photographie montre l'œuvre ; sa légende conserve l'écart des années 1920–1930. Une façade devient plus intéressante lorsque l'on sait ce qu'on en ignore, à condition de ne pas lui faire répéter la réserve à chaque fenêtre.



Mosaïque « Ch. Bobu, confiseur », 26, rue de la Marne, Nantes. Datation et attribution discutées dans les notes du récit. Benoît Prieur, mars 2023, CCO.

Quittons la boutique. Le dossier familial situe Louis au 4, quai Jean-Bart. La naissance d'Andrée en 1898 est également rapportée à cette adresse. Raymond a cinquante ans ; Georges Auguste Gustave Lavaud, négociant sur le quai, fi-

gure parmi les témoins du relevé. Ces mentions dessinent un voisinage urbain. Elles n'établissent pas que Raymond ait possédé l'immeuble.

Le mot « quai » doit être pris au sérieux. Avant les comblements du XX^e siècle, l'Erdre passe dans ce secteur devenu celui du cours des 50-Otages. La vue ancienne rend à l'adresse une eau que le promeneur actuel ne voit plus au même endroit. Elle montre une ville organisée par ses rives, bien différente de celle que suggère aujourd'hui le seul mot d'allée.

Beautour est ailleurs. On quitte l'Erdre et le cœur de Nantes pour le secteur de Vertou, auprès de la Sèvre nantaise. Les deux lieux ne sont pas deux noms d'une même maison. Dans ses souvenirs, Robert Vargues raconte les étés de Louis et de ses sœurs dans une grande propriété de campagne : la pêche, les déplacements par bateau entre Nantes et Vertou, l'absence de baignades dans le récit. La mémoire dispose ici de pratiques que le cadastre, s'il est retrouvé, ne nous racontera pas.

Une maison de vacances ne se mesure pas seulement à ses pièces. Elle permet de vivre autrement pendant un temps : le trajet devient une sortie, la rivière une activité, la distance d'avec la ville un changement de rythme. Je n'attribue pas à Louis un après-midi précis au bord de l'eau. Le souvenir des séjours suffit à montrer que cette maison avait une fonction particulière dans l'année familiale.



Le confluent de l'Erdre et de la Loire, Nantes, vers 1890–1900. Photochrome : Detroit Publishing Co. / Photoglob Zürich ; Library of Congress, ppmsc.05145. Domaine public. Le logement familial n'est pas identifié sur cette vue.

Louis lui-même l'évoque dans une adresse en vers envoyée pendant son service : « Là, vivent en belle harmonie / sans soucis / Mesdemoiselles Vargues / Mes sœurs / Dans leur propriété de Beautour / Près Vertou / Dedans la Loire Inférieure ». Le léger déhanchement du vers fait sourire. L'adresse situe le lieu et les destinataires ; elle ne remplace pas un titre de propriété. Les notaires sont capables de gâcher un poème avec cette remarque. Je préfère la placer après l'avoir laissé respirer.

Le dossier actuel ne permet pas d'identifier cette maison à un château précis. Le relevé du décès de Raymond indique le 3 octobre 1912, à une heure trente, à Vertou, avec la mention « Château Templier » ; l'acte numéro 71 aurait été dressé le 4 octobre. L'original n'a pas été relu pour cette édition. Cette mention ne démontre ni une origine templière du bâtiment ni son identité avec la propriété estivale de Beautour.

Robert situait la mort du père en 1908 et celle de la seconde épouse en 1907. Les relevés plus récents donnent respectivement 1912 et le 2 mai 1910. Les deux niveaux de source restent visibles : le souvenir a conservé la maison et les usages ; le relevé corrige la chronologie proposée, en attendant la confrontation aux actes. Il n'y a aucun besoin de sacrifier le premier pour utiliser le second.

Andrée meurt le 24 août 2000 à La Plaine-sur-Mer, à cent deux ans. Sa longue vie relie les années nantaises de Louis à un temps presque contemporain. Je ne sais pas tout ce qu'elle aurait pu raconter de Beautour. C'est précisément pour-quoi il faut garder les mots déjà transmis, sans les recouvrir d'un château choisi pour la couverture.

Le quai donne une adresse. Le bonbon donne un métier et une alliance. La maison de Beautour donne des étés. Trois entrées dans la même parenté, trois dossiers qui se complètent sans se confondre. Au bout, ce n'est pas une légende flatteuse que je voudrais conserver. C'est Louis écrivant à ses sœurs, assez loin pour leur envoyer une lettre, assez proche encore pour faire tenir leur maison dans quelques vers.

Filiation, sources et réserves · 150



La Sèvre nantaise à la chaussée des Moines, Vertou. Stéphane Paragot, 2017, CC BY-SA 4.0. Vue du territoire, distincte de la maison de Beautour non identifiée.



15 • DE LA SAVOIE AU MAINE • 1665–1853

Les deux frères d'Ugine

Ils sont deux frères et nous ne savons pas s'ils sont partis ensemble. Voilà une entrée moins commode qu'une belle scène de route, mais plus solide. Michel Gallois est né à Ugine en 1665, Jean en 1672. Leurs parents sont Michel Pécherand Gallois et Jacquemine Bisilliat Gardet.

Jean épouse Renée Guilpin à La Ferté-Bernard en 1699. Michel, marchand mercier, y épouse Marguerite Heullant en 1702. Deux mariages, au même endroit, à trois ans d'intervalle : une présence familiale dans le Maine est bien visible. Le trajet commun, les étapes et la raison du départ ne le sont pas. On ne retrouve pas les deux hommes dans une diligence simplement parce qu'on les retrouve dans une paroisse.

Le nom composé du père oblige à ralentir. Pécherand Gallois n'est pas une fantaisie de généalogiste soucieux de rendre la Savoie plus compliquée. C'est une forme transmise qu'il faut comparer aux autres, sans éliminer ce qui gêne. Les signatures, lorsqu'on les possédera, les témoins et les professions aideront davantage qu'une orthographe uniformisée avec assurance.

Le métier de Michel donne une autre prise. Un marchand mercier ne transporte pas un champ avec lui : il commerce. Mais il serait hasardeux d'installer sur son dos une balle dont nous connaîtrions le contenu, ou de lui attribuer tous les circuits du commerce savoyard. La catégorie professionnelle éclaire le déplacement ; elle ne constitue pas le récit du voyage.

Notre fil passe par Jean. Après lui vient Jean Gallois, né à Bonnétable en 1713, puis Pierre André, marchand, et Anne Françoise. Celle-ci épouse Jean Chevignier, orfèvre. Leur fille Juliette Angéline se marie en 1853 avec Louis Eugène

Leroux, horloger. Nous retrouvons alors Louise Marie Leroux, puis Louis Vargues.

Sur plusieurs générations, les métiers de vente et de fabrication se répondent. Ils ne prouvent pas une transmission automatique des ateliers ni un apprentissage de père en fils. Ils décrivent un milieu d'alliances où le commerce, les objets et les savoir-faire reviennent. Il est plus intéressant de regarder cette répétition que d'y chercher une mystérieuse prédisposition familiale pour les choses délicates.

La distance entre Uguine et le Maine prend ainsi un sens plus concret. Au bout, nous ne découvrons pas seulement une région nouvelle sur la carte. Nous trouvons des mariages, des métiers, une autre série de prénoms. Et, bien plus tard, un atelier d'horloger à Rennes.

Michel conserve sa place à côté de Jean, sans être ajouté à notre ascendance directe. Il appartient au mouvement de la famille. Peut-être une pièce dira-t-elle un jour lequel a rejoint l'autre. En attendant, ils sont arrivés tous les deux jusqu'aux registres de La Ferté-Bernard. C'est là que nous pouvons les attendre sans inventer leur route.



Ugine vue depuis Outrechaie, 2018. Lieu d'origine des frères Gallois. La photographie ne montre pas la ville de 1700. CHABERT Louis · CC BY-SA 4.0



16 · LE MANS ET TORCÉ-EN-VALLÉE · 1663–1694

Marthe, fille de chirurgien

Marthe Chaumont a seize ans lorsqu'elle épouse Mathurin Poulle. Lui en a vingt-cinq et il est notaire royal. La différence entre les âges tient dans un petit espace sur la page. Dans la vie, neuf années ne sont pas toujours aussi discrètes. Marthe est née en février 1663, dans la paroisse Saint-Vincent du Mans. Son père, Louis Chaumont, est maître chirurgien ; sa mère s'appelle Louise Langlois. Le mariage est célébré à Torcé-en-Vallée le 24 octobre 1679. Le dossier réunit donc une fille de chirurgien et un notaire, deux professions qui interviennent volontiers lorsque les affaires humaines cessent d'être simples.

Il serait tentant de faire de cette union une stratégie parfaitement concertée. On convoquerait les parents, on disposerait les intérêts sur la table, puis on déclarerait l'affaire entendue. Aucun contrat de mariage présenté ici ne permet ce récit. Les qualifications et les âges sont nos points d'appui ; les intentions appartiennent encore aux inconnues.

Marthe devient mère d'une fille, elle aussi nommée Marthe, en 1681. Elle meurt en août 1694, à trente et un ans. Entre ces dates, le silence documentaire est considérable. Nous ne pouvons pas le confondre avec une absence d'événements. Il représente ce que nous n'avons pas retrouvé, et peut-être ce qui n'a jamais été écrit.

La fille poursuit la chaîne. Marthe Poulle, puis Renée de La Croix, Pierre André Gallois, Anne Françoise Gallois, les Chevignier et les Leroux : c'est par là que nous rejoignons les Vargues. Le nom Chaumont cesse rapidement d'être porté dans cette ligne ; il ne cesse pas pour autant de compter.

Au-dessus de Marthe, certaines dates proposées dans les recherches antérieures se heurtent. Un Louis né vers 1630, un Pascal vers 1616, des générations plus anciennes organisées autour d'Antoine et de Charles : l'ensemble demande à être repris. Un chiffre précédé de « vers » reste un chiffre. Il ne devient pas élastique au point de faire tenir n'importe quelle paternité.

Nous conserverons ces pistes dans les notes, avec leur statut, sans faire défiler une dynastie de chirurgiens jusqu'à une origine prestigieuse. Marthe n'a pas besoin d'un arbre plus haut pour que sa courte vie retienne l'attention. Le titre royal de son mari n'explique pas ce qu'elle a connu ; celui de maître porté par son père ne la protège pas du silence.

Je reviens donc à la jeune femme de 1679 et à la mère de 1681. Elles ne sont pas deux personnages que j'aurais le droit de faire parler. Elles sont deux moments d'une même vie, suivis trop vite par la mort de 1694. Le chapitre suivant s'attardera sur le métier de son père. Celui-ci devait d'abord lui laisser sa place.



Église Notre-Dame de Torcé-en-Vallée, 2012. Repère du lieu de mariage de Marthe Chaumont ; aucune scène de ses nocés n'est reconstituée. Pymouss · CC BY-SA 3.0



17 · LE MANS · XVIIE–XVIII SIÈCLES

Ce que voulait dire chirurgien

« Maître chirurgien » : l'expression arrive jusqu'à nous escortée d'une blouse blanche, d'un bloc opératoire et d'un éclairage irréprochable. Aucun de ces accessoires ne doit entrer sans contrôle dans la maison des Chaumont. Le mot a traversé les siècles ; son monde a changé.

Louis, le père de Marthe, est désigné comme maître chirurgien. Les recherches font aussi apparaître Pascal, Antoine et François Duchesne des Narrays. Elles n'établissent pas encore, pour toutes les générations proposées, une suite sûre de parents et d'enfants. Il faut donc séparer deux questions : la présence d'un métier dans les documents et la continuité de ceux qui l'exercent dans notre arbre.

Pour sentir ce que ce métier pouvait recouvrir, les livres anciens offrent un contrepoint utile. Le catalogue de la Bibliothèque nationale de France décrit les ouvrages d'Ambroise Paré consacrés aux plaies faites par les armes à feu, aux fractures, aux brûlures et aux instruments nécessaires aux soins. Cette liste très matérielle empêche d'imaginer une profession uniquement faite de théorie. Elle renvoie à des corps blessés et à des gestes.

Le portrait de Paré reproduit dans ce livre est un document de contexte. Il n'est pas le portrait d'un Chaumont. Aucune parenté ni relation d'apprentissage entre eux n'est établie ici. Les grands hommes ont une remarquable capacité à attirer les familles dans leur voisinage ; mieux vaut vérifier la distance avant de se découvrir un illustre maître.

Le titre de maître doit lui aussi être traité avec mesure. Sans contrat d'apprentissage, réception ou document professionnel propre à Louis, nous ne

pouvons décrire son parcours de formation. Nous ne connaissons pas sa clientèle, les cas qu'il a soignés ou les instruments qu'il possédait. Un instrument ancien illustrerait un usage possible ; il ne deviendrait pas son instrument.

Il reste, derrière cette réserve, une matière humaine qui rapproche les métiers du soin et ceux de l'écrit. On s'adresse à ces hommes parce qu'il faut faire quelque chose : réparer, soulager, constater, organiser. Ce rapprochement est mon regard de lecteur et de notaire. Il ne constitue pas une théorie de la famille, encore moins une preuve que nous aurions hérité d'une aptitude particulière à intervenir dans les moments délicats.

L'alliance de Marthe avec Mathurin Poulle relie concrètement ces deux professions. Le chirurgien et le notaire sont, dans notre dossier, un père et un gendre. C'est moins spectaculaire qu'une lignée remontant sans accroc jusqu'à un nom célèbre. C'est beaucoup plus net.

Je préfère cette netteté. Elle nous permet de regarder Louis Chaumont au travail sans lui prêter une opération précise, et de comprendre pourquoi son titre compte sans le convertir en décoration. Sa fille a porté le lien plus loin. Le métier, lui, reste ici, dans son siècle, où il mérite qu'on le lise avec les mains autant qu'avec les mots.



Étienne Delaune, *Portrait d'Ambroise Paré*. The Metropolitan Museum of Art, image DP887880, CC0.
Document de contexte : Paré n'est ni un Chaumont ni une relation familiale démontrée. Étienne Delaune
. CC0



18 · 13, RUE LE BASTARD · VERS 1925–1926

Treize pièces à Rennes

Treize pièces au numéro treize. Pour peu que la famille ait été superstitieuse, le déménagement aurait demandé du courage. Robert Vargues décrit pourtant une maison pleine d'activités : un piano, un atelier de couture, l'horlogerie, et, au grenier, des accessoires de prestidigitation. À choisir entre une leçon de piano et une visite au dernier étage, j'aurais probablement développé très tôt une vocation de magicien.

Nous sommes à Rennes, chez Louis Vargues et Gabrielle Cadet. Il est né à Nantes en 1888 ; ils se sont mariés ici en 1913. Bernard, mon grand-père, naît en 1921. Ces repères donnent le cadre. Le fascicule de Robert, commencé en 2002, donne les pièces, les usages, ce que les actes ne pensent jamais à demander.

Dans l'atelier, cinq établis prennent place près des fenêtres. La photographie montre des silhouettes penchées. Un horloger travaille à une échelle qui ramène l'ambition humaine à de très petites dimensions : un mécanisme peut être arrêté par une pièce presque invisible, et votre rendez-vous de la journée dépendre d'un mouvement que vous ne sauriez même pas nommer.

La lumière est donc une condition du travail. Les fenêtres ne servent pas uniquement à composer une jolie photographie. Robert évoque encore le gaz et les lampes à pétrole autour de 1925. Il faut lire la pièce avec cette différence de notre temps : la clarté disponible ne se répartit pas partout d'un simple geste sur un interrupteur. Je n'ajoute pas un bruit ou une odeur au souvenir ; l'emplacement des établis et le témoignage suffisent à faire sentir cette organisation.

La maison n'est pas divisée entre une vie respectable en façade et un travail expédié ailleurs. On coud, on joue, on répare, on habite dans le même ensemble. Treize pièces ne signifient donc pas treize salons où l'on attend le thé. Le nombre pourrait impressionner ; la liste des usages lui rend ses occupants.

Louis Eugène Leroux, le grand-père maternel de Louis, était lui aussi horloger. Le rapprochement est réel ; l'apprentissage direct n'est pas établi. Il existe plusieurs façons de recevoir un métier : une leçon, un modèle, une possibilité que l'on voit chez un proche. Nous ne choisirons pas à la place des pièces manquantes. L'atelier de Rennes nous suffit pour observer Louis dans son propre monde.

La reproduction conservée porte les défauts d'un imprimé photographié. Elle reste petite dans le livre : l'agrandir ne ferait pas revenir l'information disparue. Je préfère que le lecteur approche la page plutôt que de lui donner des outils ou des visages reconstruits. La légende ancienne visible dans le fascicule porte 1926 ; le récit évoque les années voisines de 1925. La datation de la planche garde cette nuance.

Au-dessus des mécanismes, le grenier conserve les accessoires du prestidigitateur. Cette coexistence me plaît : dans une même maison, on s'efforce de faire fonctionner les choses et l'on s'amuse à faire croire qu'elles disparaissent. Robert a gardé le souvenir des deux. C'est probablement ainsi qu'une maison devient autre chose qu'une adresse.



L'atelier de Louis Vargues à Rennes, vers 1925-1926. La reproduction photographiée du fascicule de Robert Vargues (2002) porte la légende « Rennes — 1926 ». Cinq établis, silhouettes non identifiées. Collection familiale.



19 • PARIS • 1755–1758

Cinq chaises aux Gobelins

Cinq chaises de paille. Pas six, pas « quelques sièges », pas un mobilier ancien vaguement attendrissant. Cinq. L'inventaire dressé après la mort de Reine Marguerite Gagneux, le 20 août 1757, possède cette brutalité précise des documents qui comptent les choses lorsque quelqu'un n'est plus là pour s'en servir. Une table de sapin, une petite pendule, du cuivre, des textiles : le relevé fait apparaître un intérieur. Les matières ont leur importance. Le sapin n'est pas un bois d'apparat ; la paille des chaises donne une assise, pas un titre. Nous sommes pourtant dans une famille des Gobelins. Jean Charles Bessin, l'époux de Reine Marguerite, est compagnon tapissier et pensionnaire du roi. Son père Jean Marc appartient déjà au milieu de la manufacture.

Le roi peut donc entrer dans une qualification sans que les fauteuils deviennent royaux. Voilà une précision qui contrariera peut-être le descendant désireux de s'installer confortablement dans le prestige familial. Fabriquer pour de grands décors et vivre dans un intérieur ordinaire sont deux réalités parfaitement capables de tenir ensemble.

Les images, en revanche, sont nombreuses : des estampes, une carte, neuf portraits. Les personnes représentées ne sont pas nommées dans le relevé conservé. Ce ne sont donc pas neuf ancêtres que nous aurions perdus, encore moins neuf tableaux de famille identifiables. À côté se trouvent une vingtaine de livres de dévotion. Le foyer possède ainsi des objets pour s'asseoir, pour mesurer le temps, pour regarder et pour lire. La liste ne nous dit pas qui les utilisait, mais elle ouvre davantage qu'une rubrique de fortune.

Madeleine Reine, leur fille, a deux ans. Elle est née le 29 juillet 1755 et a été baptisée le lendemain à Saint-Hippolyte. Son âge remet tout à l'échelle. Ce qui ressemble pour nous à une belle entrée d'archive accompagne, pour elle, la mort de sa mère.

Le 11 janvier 1758, un contrat prépare le remariage de Jean Charles avec Madeleine Ange Delaunay. Il prévoit, d'après le relevé, l'entretien, la nourriture et l'éducation de l'enfant jusqu'à seize ans. Ces mots désignent une longue durée faite de dépenses répétées. Nourrir un enfant ne se règle pas avec l'éloquence d'une seule promesse. Le contrat essaie d'organiser la suite, dans un foyer qui change.

La tapisserie reproduite auprès de ce récit vient des Gobelins et fut réalisée sous la direction de Michel Audran. Elle n'est pas attribuée aux Bessin. Audran et Antoine Boizot appartiennent à l'entourage de la recherche, pas à une ascendance ajoutée par voisinage. La grande œuvre et les cinq chaises doivent rester visibles ensemble, sans que l'une travestisse les autres.

En 1778, Madeleine Reine épousera un Lefèvre, meunier à Puiseux. Par Reine Élisabeth Lefèvre, Adélaïde Cambray, Henri René Cadet et Gabrielle, la ligne rejoint Bernard Vargues. La petite pendule de l'inventaire n'est pas arrivée à Rennes, du moins nous n'en savons rien. Les personnes, par les alliances, nous conduisent d'une maison à l'autre. Il suffit quelquefois de cinq chaises pour découvrir combien elles sont loin.



133065/44.60.8

44.60.8 / 133065

Octobre, de la tenture des Mois de Lucas, tissé aux Gobelins en 1732-1737, sous la direction de Michel Audran. The Met, 44.60.8. Œuvre de contexte, non attribuée aux Bessin. Manufacture des Gobelins ; sous la direction de Michel Audran · Public Domain / Open Access



20 • BOURGOGNE ET PARIS • 1701–1788

Un toit, une tutelle, trois enfants

Quatre ans sous le même toit. Lorsqu'on prépare le mariage de sa fille, c'est une promesse considérable. Cinq cents livres peuvent se compter une fois ; quatre années de cohabitation demandent un effort plus régulier.

En 1701, François La Humière et sa femme organisent ainsi l'installation de Catherine avec Pierre Coquille, marchand épicier à Clamecy. François apparaît comme homme de chambre du baron d'Avrigny, puis bourgeois à Asnières-sous-Bois. Le nom de son épouse varie : Desplant, Despland, Desplan. Les formes sont conservées parce qu'elles appartiennent au chemin de recherche.

La somme et le logement n'offrent pas le même secours. L'argent permet un apport ; le toit réduit pendant un temps ce qu'il faudra trouver chaque jour. Il faut se représenter la durée sans inventer les conversations : quatre hivers, quatre retours des beaux jours, deux ménages qui auront à partager une proximité. Le contrat annonce un arrangement, pas le bilan de l'entente familiale.

Marie Angélique, l'autre fille du couple, épouse François Gagneux. Le raccordement vers Jean Baptiste Gagneux, père de Reine Marguerite, demeure probable. C'est par cette piste que la maison bourguignonne rejoint notre enquête sur les Bessin. La réserve doit rester ici : sans elle, nous transformerions un entourage en ascendance certaine.

Paris, 1788. Trois garçons occupent maintenant le premier plan : Jean Ange, six ans, Jacques François, quatre ans, André Toussaint, encore tout petit. Leur mère, Madeleine Hélène Bessin, est veuve du tapissier François Toussaint Vandrezanne. La tutelle du 30 avril organise la protection de leurs intérêts.

Un enfant est propriétaire de ses intérêts avant d'être capable de les défendre. Cette différence explique l'utilité d'une organisation écrite. Elle ne nous autorise pas à imaginer un conflit dans la famille Vandrezanne. On peut prévoir un contrôle, désigner des responsabilités et protéger des biens sans que quelqu'un ait déjà tenté de s'en emparer. Le droit ne sert pas seulement après la catastrophe ; il essaie parfois de lui retirer une chaise à table.

Les deux pièces de ce chapitre ne décrivent ni le même foyer ni le même problème. D'un côté, on aide un ménage à commencer. De l'autre, on règle les conséquences d'un décès pour trois enfants. Elles ont en commun de donner une forme matérielle à l'aide : une somme, une durée, des obligations, des personnes chargées d'agir.

Ces garçons sont des collatéraux. Ils ne sont pas déplacés dans notre ligne directe pour justifier leur présence. Il serait étrange qu'un livre de famille sache faire une place à un ministre éloigné et aucune à trois enfants dont nous connaissons les âges. Jean Ange a six ans. Jacques François en a quatre. André Toussaint commence sa vie. Devant ces prénoms, la tutelle cesse d'être un chapitre de manuel : elle devient ce que les adultes ont dû mettre en ordre pour eux.



21 · MAURE-DE-BRETAGNE · MARS 1643

Sept heures chez Arthur

Il est environ sept heures du matin, le 17 mars 1643. Arthur Marchant fait son testament dans la salle basse de sa maison, à Maure-de-Bretagne. Il est malade. Jeanne Guischart, sa femme, a été inhumée quatre jours plus tôt. Lui le sera le 20 mars.

L'heure et la pièce viennent de la transcription citée dans le dossier familial. Elles suffisent à situer ce moment. La salle basse n'est pas un symbole choisi après coup ; c'est le lieu où la volonté doit être recueillie. Le temps, ici, n'a plus la largeur des grandes chronologies.

Arthur est notaire, sieur de La Lande, dit « le jeune ». Le qualificatif survit assez bien à l'âge des personnes ; il les distingue, il ne garantit pas leur jeunesse au jour du testament. Le praticien qui a mis en forme les affaires d'autrui doit maintenant exposer les siennes. Cette inversion me touche. La compétence n'abolit ni la maladie ni le besoin de s'adresser à quelqu'un.

Le texte nomme son fils Olivier. Il contient des legs et des dispositions pieuses. Il contient surtout la demande de reposer auprès de Jeanne. Je ne sais pas ce qu'a été leur mariage au quotidien. Le testament n'en livre pas le récit ; il préserve une décision prise après la mort de l'épouse. Ce souhait possède sa force propre, sans le commentaire d'un narrateur qui prétendrait connaître leurs dernières conversations.

Quatre jours séparent l'inhumation de Jeanne de ce matin. Trois jours séparent le testament de l'inhumation d'Arthur. Les dates ne démontrent pas une cause commune de décès. Elles montrent combien la succession des événe-

ments a été resserrée. Pour Olivier, les dispositions écrites vont bientôt devenir quelque chose à comprendre et à exécuter.

Il arrive que l'on cherche dans un testament le secret d'une fortune, une querelle, une préférence scandaleuse. On l'ouvre avec l'avidité discrète des gens qui prétendent ne s'intéresser qu'aux archives. Celui d'Arthur nous ramène à une demande beaucoup moins spectaculaire : être placé près de sa femme. Les legs comptent ; le lieu du repos aussi.

La chaîne familiale suit Olivier, Raoulette Marchand, Péronnelle Pérotheaux, Jeanne Delannée, puis les Perrault et les Cadet, jusqu'aux Vargues. Au-dessus d'Arthur, une proposition d'ascendance donne au père une naissance postérieure à celle du fils. Cette remontée s'arrête donc dans les notes, là où elle cesse d'être défendable.

La suite, elle, passe par le fils nommé. Dans la salle basse, le 17 mars, Arthur n'est pas encore un ancêtre. Il est l'homme qui doit régler ses affaires alors que Jeanne vient de mourir. Quand je referme la transcription, ce n'est pas son titre qui reste le plus longtemps. C'est l'heure très matinale, et cette place demandée auprès d'elle.



Chapelle templière de Carentoir, 2017. Repère du territoire des recherches Marchant. Ce bâtiment n'est pas la maison d'Arthur à Maure-de-Bretagne. So Leblanc · CC BY-SA 4.0



22 · SAINT-SÉGLIN ET PIPRIAC · XVIII^e–XIX^e SIÈCLES

L'Empereur et les instituteurs

« Va te laver, cochon ! » Voilà une parole impériale que la famille a conservée avec une fidélité sonore remarquable. Le nom de celui qui l'aurait reçue s'est moins bien porté. À force de raconter une anecdote, on peut perdre le soldat et garder intacte l'insulte.

Dans la tradition des Perrault, Napoléon aurait lancé cette apostrophe pendant une revue. Joseph, né en 1817, ne peut avoir servi de destinataire sous le Premier Empire. Pierre, né en 1776, appartient à une génération compatible. Compatible ne signifie pas enrôlé, encore moins inspecté personnellement par l'Empereur. La scène reste un souvenir transmis, dont le protagoniste n'est pas identifié.

Joseph a une histoire plus sûre et moins bruyante. Il est instituteur lorsqu'il épouse Agathe Laine, institutrice, à Pipriac en 1849. Leur fille Clémentine naît en 1852. Deux métiers identiques dans le couple : c'est un renseignement qui donne envie de s'attarder. L'enseignement n'est pas seulement ici la carrière du père avec une épouse en arrière-plan.

Nous ne connaissons pas l'organisation de leurs classes ni les cahiers de leurs élèves. Nous savons que l'instruction fait partie du travail des deux parents. Écrire, lire, reprendre une erreur : ces gestes possèdent, dans un livre composé à partir de noms souvent déformés, une résonance particulière. Que de difficultés nous seraient épargnées si tous les actes avaient été rédigés sous l'œil patient d'un bon instituteur !

Agathe meurt en 1859, à trente-quatre ans. Clémentine n'a pas encore sept ans. La plaisanterie impériale se tait. Ce sont l'âge de la mère et celui de l'enfant

qui retiennent désormais la lecture. Nous n'avons pas à connaître leur conversation du dernier jour pour comprendre la rupture que représente ce décès.

En 1882, au mariage de Clémentine avec Henri René Cadet, Joseph est qualifié de rentier. Le mot décrit une étape ; il ne gomme pas l'instituteur des actes antérieurs. Il n'indique pas à lui seul le montant des revenus ni la manière dont ils ont été constitués. Notre imagination financière devra se contenter de ce qu'elle a, ce qui lui arrive rarement de bonne grâce.

Gabrielle Cadet, leur fille, épousera Louis Vargues. Nous entrons alors dans la maison rennaise où les pièces et les objets sont mieux racontés. Plus haut, Yves Perrault est présenté comme le premier maire de Saint-Séglin dans les notes familiales ; le titre reste à confronter aux sources communales.

L'Empereur ouvre ce chapitre, mais il ne peut pas y commander toute la troupe. Joseph et Agathe ont chacun leur place, leur métier, leur fille. Clémentine a perdu sa mère avant sept ans. Quand les descendants auront fini de rire de l'apostrophe, j'aimerais qu'ils restent encore un instant avec elle.



La mairie de Pipriac, vue contemporaine. Repère de la commune où Joseph Perrault et Agathe Laine se marient ; ce bâtiment n'est pas identifié comme leur école. Sylenius · CC BY-SA 3.0

LIVRE IV

De l'autre côté de l'album

Les Vargues, les Mignon et les Galano



Illustration originale · évocation libre



23 • RENNES ET ALGER • 1913–1950

La boutique de l'autre rive

Sur la devanture du 43, rue Sadi-Carnot, à Alger, on lit le nom de Louis Vargues. Une adresse et une enseigne : l'horloger n'est plus seulement décrit par un récit. Il s'est inscrit dans la rue.

Nous l'avons rencontré à Rennes, dans les treize pièces du numéro treize de la rue Le Bastard. Le métier voyage. Une boutique doit montrer au passant ce qui se fait derrière la porte, attirer le regard, donner confiance. Le nom placé sur la façade lie une activité à une personne ; il engage d'une manière moins solennelle qu'un acte, mais beaucoup plus exposée à ceux qui passent chaque jour.

La photographie ne donne pas le chiffre d'affaires. Elle ne mesure ni la réussite du commerce ni les difficultés du départ. Elle montre en revanche un établissement précis, avec sa disposition et ses inscriptions. C'est une raison suffisante pour la conserver entière, sans refaire les lettres que la reproduction aurait abîmées.

Une autre image du fascicule familial conduit au jardin d'Essai, vers 1939. La légende nomme Bernard, Madeleine, Louis, Gabrielle et Robert. Leur ordre exact n'est pas établi. Le groupe a donc des noms, mais nous ne les distribuons pas arbitrairement aux visages. Il arrive que l'on reconnaisse avec une grande conviction une personne qui n'est pas sur la photographie ; mieux vaut laisser au lecteur la possibilité d'aider.

Cette promenade existe à côté du commerce. Dans les albums, le travail et les sorties se trouvent souvent à quelques feuillets de distance. Le temps paraît soudain plus disponible. Une photographie choisit un moment ; elle n'affirme

pas que toutes les journées lui ressemblaient. Ces images privées appartiennent à l'Algérie coloniale et à ses inégalités ; elles ne peuvent, à elles seules, décrire la société qui entoure la famille.

Le même dossier évoque le Ker Armor, montré avant et après une transformation de son pont. L'album conserve ainsi la mémoire d'un bateau et de ses modifications. Rien n'établit qu'il ait servi à transporter la famille entre la France et l'Algérie. Le passage d'une page à une autre ne constitue pas une traversée maritime.

Louis meurt à Alger en 1948. L'année suivante, Bernard épouse Huguette Mignon dans cette ville. Leur fille, ma mère, y naîtra ensuite. Deux lignes que nous suivions séparément se retrouvent dans un même foyer. Les montres des Vargues et les images des Mignon ne sont plus seulement rapprochées par l'ordre d'un livre.

Lorsque je regarde l'enseigne, je pense à la différence entre un patronyme porté par un arbre et un nom placé au-dessus d'une porte. Le premier attend que nous le cherchions. Le second s'offre à toute une rue. Louis a fait les deux voyages : celui qui l'a conduit jusqu'à Alger et celui, plus lent, par lequel cette petite photographie arrive jusqu'à nous.



L'horlogerie de Louis Vargues, 43, rue Sadi-Carnot, Alger. Reproduction familiale issue du fascicule de Robert Vargues (2002). Photographie non identifié ; collection familiale Regairaz-Vargues-Mignon · Document familial fourni pour cette édition ; aucune licence ouverte attribuée



Alger, vers 1939 selon la légende familiale. Bernard, Madeleine, Louis, Gabrielle et Robert sont nommés collectivement ; leur ordre n'est pas établi. Fascicule de Robert Vargues, 2002. Photographie non identifié ; collection familiale Regairaz-Vargues-Mignon · Document familial fourni pour cette édition ; aucune licence ouverte attribuée



24 · CENON, PARIS, FONTAINEBLEAU · 1861–1936

Abel, au travail

Abel Justin François Xavier Mignon possède assez de prénoms pour remplir une ligne à lui seul. Graveur et peintre, il a surtout laissé des images. C'est un avantage appréciable pour ses descendants : on peut regarder ce qu'il a fait au lieu de lui attribuer, par politesse familiale, un talent dont personne n'aurait vu la couleur.

Il naît à Cenon en 1861. Son père, François Adrien, est pâtissier ; sa mère s'appelle Anne Doux. Plus haut, Sicaire est instituteur. Le dossier ne décrit donc pas une maison peuplée de peintres depuis des siècles. Le métier d'Abel lui appartient. Une vocation ne réclame pas qu'on lui prépare rétrospectivement une antichambre remplie d'ancêtres artistes.

L'affiche du sixième Emprunt national, en 1920, offre un accès direct à son travail. Elle possède une destination publique. Il faut être vu, donner une forme à un message, organiser des masses et des lettres. La regarder seulement comme « une œuvre de l'aïeul » serait lui enlever son premier public : les gens qui n'avaient aucune raison de s'intéresser aux Mignon.

La gravure oblige aussi à penser autrement la main. Le trait prépare une image susceptible d'être reproduite. Il y a un rapport entre précision et diffusion, entre un geste minuscule et le nombre de regards qui pourront rencontrer son résultat. Le livre que vous tenez travaille, à sa façon, avec ce même écart. Cela ne fait pas de moi un graveur ; cela m'aide à regarder Abel au travail plutôt qu'en haut d'un piédestal.

En 1892, il épouse Louise Chesneau. Marcel naît à Grez-sur-Loing en 1897 et devient artiste dessinateur. Leur fille Yvonne épouse Jacques Bouisset. Une

autre famille d'images entre ainsi dans le voisinage, celle du Petit Écolier et de la petite Menier. Nous y reviendrons : les liens d'alliance sont plus précis que le mot « cousin » employé entre deux biscuits.

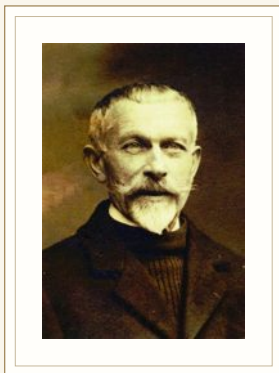
Abel meurt à Fontainebleau en 1936. Par Marcel, puis Huguette, il est notre trisaïeul maternel, à Laurent et à moi. Ce degré ne m'oblige pas à tout admirer. Il m'oblige plutôt à faire l'effort de regarder, ce qui est déjà une forme de fidélité moins paresseuse.

Le petit portrait conservé est reproduit à une taille modeste, à la mesure de sa définition. Les œuvres et les photographies familiales occupent plus d'espace. C'est un choix assez naturel : une vie ne se résume pas au visage que l'on place au-dessus d'une notice.

Dans l'album Mignon, plusieurs personnes posent au-dehors. Certaines identités restent à établir ; je n'y désigne donc pas Abel au jugé. Le passage de l'affiche signée au groupe partiellement anonyme est pourtant précieux. D'un côté, un artiste laisse son nom sur une image destinée au public. De l'autre, une famille oublie parfois d'écrire les noms derrière les siennes. Même chez les professionnels de l'image, on pouvait négliger la légende.



Abel Mignon, Sixième Emprunt national, 1920. Affiche lithographique. Œuvre reproduite intégralement. Abel Mignon · Public domain



Portrait d'Abel Mignon identifié par la notice Wikimedia Commons, fichier « ABEL MIGNON 2.jpg ». Auteur du portrait historique non précisé ; reproduction publiée par Ungars sous CC BY-SA 4.0. Petit format pour respecter la résolution disponible. Ungars · CC BY-SA 4.0



25 • ALBUM MIGNON • VERS 1900–1910

Une journée dehors

Sept personnes posent dans le sous-bois. Les grands chapeaux prennent leurs aises, les cols clairs se détachent sur les vêtements sombres, les enfants regardent l'objectif avec un sérieux qui donne envie de présenter ses excuses pour le dérangement. On voit des corps installés dans l'herbe, des arbres et un moment suspendu. On ne connaît pas encore tous les noms.

La photographie est située vers 1900–1910 dans l'album Mignon. Une autre montre un groupe dans une prairie. Les tenues rapprochent les deux images ; elles suggèrent la même journée, sans que nous puissions en faire une certitude absolue. Le vêtement devient ici un indice plus utile qu'une ressemblance que l'on aurait envie de reconnaître.

J'aime le contraste entre l'effort de la pose et le lieu choisi. On est venu dehors, mais les habits n'ont pas renoncé à leurs exigences. Le chapeau demeure considérable, le col reste bien visible. Le plein air n'a pas aboli la tenue. Cette observation appartient à l'image ; elle ne me permet pas de deviner si les personnes s'amusent, s'ennuient ou attendent impatiemment la fin.

Une petite main, une jambe avancée, un bras autour d'un enfant : les relations du groupe se laissent entrevoir dans la manière de poser. Elles ne suffisent pas à attribuer des parentés précises. La femme qui tient un enfant n'est pas automatiquement sa mère. Un album gagne beaucoup à cette discipline : les gestes restent visibles, et les noms pourront revenir plus tard sans qu'il faille corriger une fausse assurance.

Sur la plage, une autre photographie rassemble sept personnes. Le lieu n'est pas identifié. Nous avons le rivage, les vêtements, le groupe ; nous n'avons pas la

station balnéaire, la date du train ou le nom de l'hôtel. La légende s'arrête avant ces inventions. L'image, elle, n'a pas besoin de leur secours pour nous retenir.

Le temps a atteint les tirages. Des marques traversent la surface ; certains détails des visages sont mous. Il serait facile d'obtenir des traits plus nets qui n'auraient jamais existé devant l'objectif. Ce serait une étrange manière de rapprocher les personnes : les remplacer partiellement pour mieux les voir. Les reproductions de cette édition conservent donc l'information du document, avec ses limites.

L'album nous met dans une position inconfortable et très humaine. Nous savons que ces images comptent, sans toujours savoir exactement qui elles montrent. La photographie avait arrêté l'oubli pendant une fraction de seconde ; les légendes auraient dû prendre le relais. Elles ne l'ont pas fait partout.

Il reste la possibilité qu'un lecteur reconnaisse un visage avec une preuve, retrouve un autre tirage annoté, rapproche deux albums. Cette journée pourra alors regagner une date, un lieu, plusieurs noms. En attendant, les sept personnes du sous-bois continuent de regarder celui qui les photographie. Elles avaient pris le temps de se placer. Nous pouvons prendre celui de les regarder.



Famille Mignon dans un sous-bois, vers 1900-1910 selon le dossier familial. Les identifications individuelles restent à compléter. Photographie non identifié ; collection familiale Regairaz-Vargues-Mignon . Document familial fourni pour cette édition ; aucune licence ouverte attribuée



Famille Mignon, vers 1900-1910 selon le dossier. Les tenues suggèrent un rapprochement avec le sous-bois. Identités individuelles non établies. Photographie non identifiée ; collection familiale Regai-raz-Vargues-Mignon · Document familial fourni pour cette édition ; aucune licence ouverte attribuée



Famille Mignon au bord de la mer, vers 1900-1910 selon le dossier. Lieu et identités individuelles non établis. Photographie non identifié ; collection familiale Regairaz-Vargues-Mignon · Document familial fourni pour cette édition ; aucune licence ouverte attribuée



26 · LES MIGNON ET LES BOUISSET · 1892–1913

Le cousin du paquet de biscuits

Toutes les familles ont un cousin dont on est vaguement fier. Le nôtre figure sur un paquet de biscuits. L'avantage, c'est qu'il reste facile à présenter aux enfants. L'inconvénient, c'est qu'on peut le manger avant d'avoir expliqué le lien.

Le Petit Écolier dessiné par Firmin Bouisset a pour modèle son fils Jacques, selon l'histoire de cette image rapportée dans le dossier. Jacques épouse Yvonne Mignon en 1913. Yvonne est la sœur de Marcel, mon arrière-grand-père. Nous sommes donc devant une parenté par alliance : Jacques n'est pas placé parmi mes ascendants directs, et Firmin n'y entre pas dans son cartable.

La précision est nécessaire parce qu'une silhouette célèbre aspire assez vite les degrés de parenté. On dit « c'est dans la famille », puis « c'est un ancêtre », et le dessinateur finit à la place du grand-père. La réalité possède pourtant assez de charme : un parent par alliance n'a pas besoin de devenir un ascendant pour nous intéresser. Ici, c'est le mariage de Jacques avec la sœur de Marcel qui crée le lien.

Une seconde Yvonne complique agréablement la situation. Yvonne Bouisset, sœur de Jacques, est associée au modèle de la petite Menier. Elle n'est pas Yvonne Mignon, son épouse. Même prénom, deux femmes, deux places. Pour un repas de famille, on peut compter sur le contexte ; pour un livre appelé à durer, mieux vaut écrire les patronymes.

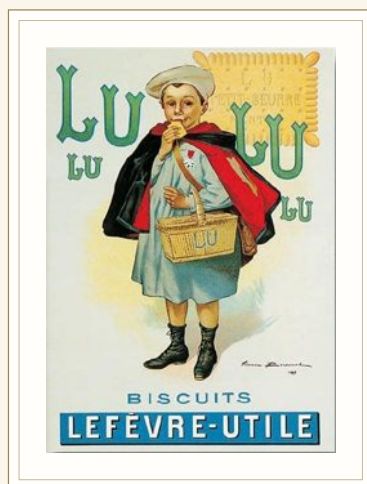
Le musée d'histoire de Nantes conserve des esquisses originales du Petit Écolier attribuées à Firmin Bouisset. L'existence de ces dessins rappelle qu'avant d'être une évidence visuelle, la silhouette a été un travail. Une posture se

cherche, un trait se règle, une image apprend à être reconnue. Le public finit par voir le personnage sans penser au modèle, puis le modèle sans penser à l'enfant.

Le rapprochement avec Abel Mignon ne se limite donc pas à un bon mot. Les alliances conduisent vers des familles dont les images circulent au-delà du cercle privé. Dans l'album, on ignore parfois qui pose. Sur les affiches et les emballages, on reconnaît quelqu'un que l'on n'a jamais rencontré. C'est un curieux échange de notoriété entre l'inconnu familial et le familial devenu inconnu.

La reproduction ancienne du Petit Écolier reste à une taille raisonnable : sa définition ne justifie pas une pleine page. Une petite image nette dans ses limites vaut mieux qu'une grande image artificiellement réparée. Elle suffit à rappeler ce que beaucoup reconnaîtront aussitôt.

Je n'en tire aucune gloire particulière. L'arbre ne me donne pas une participation dans la biscuiterie. Il nous offre une façon inattendue d'expliquer une alliance et de retenir deux Yvonne sans les confondre. Si le paquet aide un enfant à comprendre que les familles s'étendent aussi par les mariages des frères et sœurs, il aura rendu un service que bien des tableaux compliqués lui envieront.



Firmin Bouisset, affiche LU, 1897. Jacques Bouisset est donné comme modèle du Petit Écolier dans le dossier familial. Petite reproduction respectant les limites du fichier. Firmin Bouisset - Public domain



27 · RENNES ET PARIS · 1864–1949

Le cri de Louise

Louise Chesneau aurait crié « Vive la Commune ! » devant les Versaillais lorsqu'elle était enfant. Dans le souvenir familial, elle a six ans. Il y a des enfants à qui l'on demande de dire bonjour à la dame. Louise aurait choisi une entrée en matière plus personnelle.

Elle est née à Rennes en 1864, fille de Jules Chesneau et de Pauline Lavocat. Le cri nous est parvenu comme un souvenir, non comme une scène consignée sur le moment. Nous ne connaissons ni l'endroit exact ni la réaction des soldats. Son année de naissance appelle d'ailleurs de la prudence sur l'âge précis au cours de 1871. « Six ans » appartient à la mémoire transmise ; il ne doit pas remplacer le calcul que permettrait une date complète.

Un autre souvenir lui attribue d'avoir mangé du rat pendant le siège de Paris. Il faut distinguer le siège de 1870–1871 de la Commune. Les deux événements sont proches, ils se mêlent aisément dans un récit familial ; ils ne sont pas le même épisode. L'image de Narcisse Chaillou consacrée à un marchand de rats pendant le siège donne un contexte historique à la nourriture évoquée. Elle ne représente pas Louise à l'achat de son dîner.

La scène alimentaire résiste aux phrases trop élégantes. Le mot « privations » permet de garder ses distances. « Du rat » vous rapproche immédiatement de l'assiette. Nous n'avons pas le menu complet, et il serait indécent de le composer pour faire plus vrai. Le souvenir tient dans cet aliment, comme le caractère prêté à l'enfant tient dans ce cri.

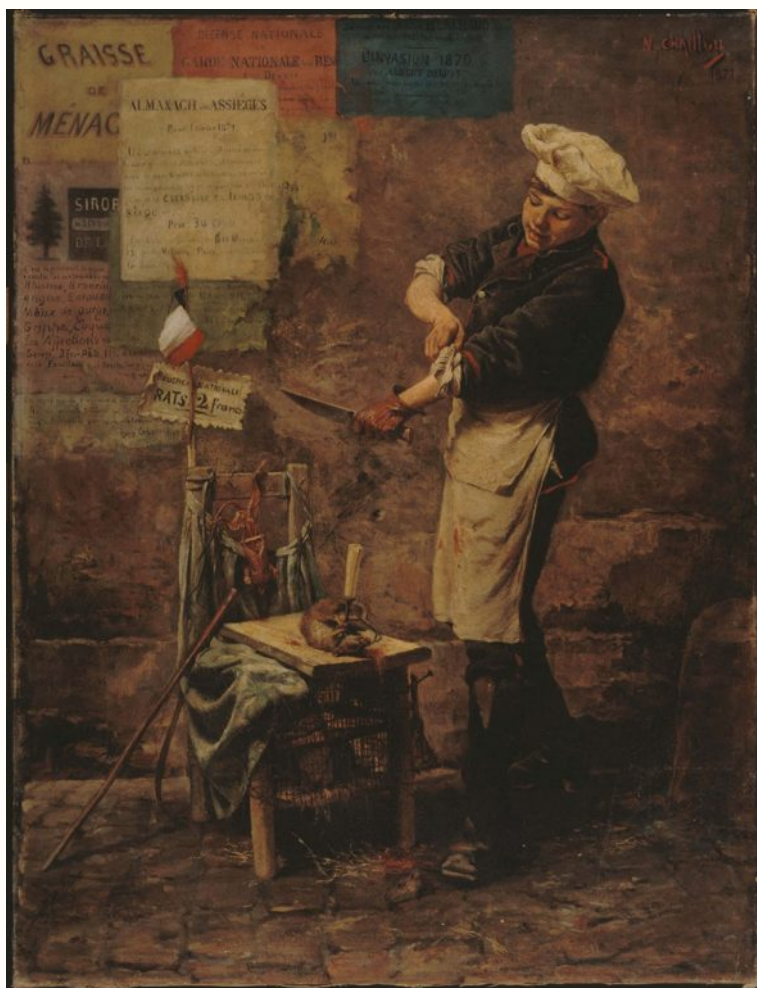
Louise grandit, se marie avec Abel Mignon en 1892, devient la mère de Marcel et d'Yvonne, puis la grand-mère d'Huguette. Elle meurt à Fontainebleau en

1949. Sa vie a donc duré bien au-delà du siège et de la petite phrase. Les anecdotes sont de bonnes portes d'entrée ; elles deviennent de mauvaises chambres si l'on y enferme les personnes.

Dans les générations précédentes, la recherche suit aussi les signatures. Charles Disigny, Designé ou Dizigny ne signe pas en 1705, puis une signature apparaît en 1713 : l'identité et les circonstances doivent être comparées avant d'en déduire un apprentissage. Les mariés Lavocat-Priour ne signent pas en 1829 ; Pauline signe en 1862. Ces gestes donnent à la famille une autre histoire que celle des seuls changements de nom.

Le dossier Chesneau-Bouchard de Tours, ajouté à cette édition, ouvre encore une enquête sur des ouvriers en soie. Il ne fournit pas à lui seul la chaîne complète qui les relierait à Louise. Ce nouveau chapitre restera donc identifiable comme dossier de recherche, sans joindre les branches au moyen d'un patronyme.

Louise, elle, demeure à sa place, entre les papiers et la mémoire. Je ne lui prêterai ni discours politique d'adulte ni bravoure calculée à six ans. Je garde un cri transmis, un aliment dont on se souvient encore, puis une femme qui a vécu quatre-vingt-cinq ans environ. Il faut tout cela pour éviter que la petite fille n'efface Louise.



Narcisse Chaillou, Le Vendeur de rats, pendant le siège de Paris, en 1870, peint en 1871. Musée Carnavalet, P1323, CC0. Le tableau ne représente pas Louise. Chaillou, Narcisse (Nantes, 12-03-1835 - Pontivy, 16-10-1916), peintre · CC0



28 · ALGER ET LA FAMILLE MIGNON · XXE SIÈCLE

Anna, sans correction

Aнна Nathalie Galano épouse Marcel Mignon. Elle est la mère d'Huguette, ma grand-mère. Ces deux phrases devraient suffire à lui ouvrir la porte de la famille. Le souvenir transmis raconte pourtant qu'on ne la recevait pas, au nom d'une mésalliance.

Le mot possède une élégance assez pratique : il permet d'exprimer un refus social sans avoir l'air de manquer d'éducation. Il ne dit rien de mauvais sur Anna ; il dit quelque chose de ceux qui l'emploient. Je le conserve comme le vocabulaire rapporté d'un jugement familial, non comme une qualification qui lui conviendrait.

Les détails de ce rejet restent ceux de la mémoire. Nous n'avons pas, dans les pièces utilisées ici, une correspondance permettant de distribuer exactement les paroles et les responsabilités. Il faut donc résister à la scène du déjeuner où une phrase aurait glacé la table. Ce qui nous est transmis est déjà suffisamment clair et suffisamment dur : une femme n'aurait pas été accueillie comme les autres.

Son nom aurait été transformé de Galano en Galand dans un livret familial. Le document lui-même reste à retrouver. Tant qu'il n'est pas lu, nous gardons ce changement comme un souvenir à vérifier. Mais le simple récit de cette correction attire l'attention : parfois, ce ne sont pas seulement les personnes que l'on voudrait rendre plus conformes, ce sont les lettres de leur nom.

Anna est donnée née à Alger en 1896, avec une variante en 1898. Une proposition d'ascendance lui attribue un père Giuseppe né vers 1787 et mort avant 1858. Cette combinaison ne tient pas. Le livre s'arrête donc avant ce raccorde-

ment. Il ne suffit pas qu'un nom italien soit disponible pour qu'il puisse devenir le père d'Anna.

Les pistes de Cetara et des Autuori sont conservées séparément. Elles ont leur intérêt documentaire ; elles ne guérissent pas l'incohérence chronologique. Il n'y a d'ailleurs aucune raison de rendre à Anna une dignité en lui fabriquant une origine plus agréable à raconter. Sa place dans la famille ne dépend pas du pedigree que nous réussirons à retrouver.

Marcel, Anna, Huguetta : ce sont les personnes qui nous conduisent jusqu'à notre mère, puis à Laurent et à moi. Le mariage relie deux individus ; le récit de la mésalliance montre que les entourages peuvent mettre beaucoup plus de temps à suivre. Le notaire enregistre volontiers les unions. L'écrivain s'intéresse aussi aux portes qui ne s'ouvrent pas ensuite.

Je voudrais que ce chapitre fasse une chose simple : qu'Anna soit nommée sans qu'on cherche aussitôt à la corriger. Son année de naissance doit être vérifiée. Son ascendance demeure incomplète. Son prénom, son mariage, sa fille et sa place ici n'ont pas besoin d'attendre que toutes les autres cases soient remplies.



29 • CETARA • 1754 • DOSSIER À RACCORDER

Une moitié de barque

Une maison, un enfant, un frère au foyer et une moitié de bateau : le relevé du catasto onciario de Cetara, en 1754, présente la famille de Carlo Autuori avec une économie de moyens remarquable. Le lecteur arrive déjà au bord de l'eau. Le notaire, lui, s'arrête sur la moitié.

Il ne s'agit pas d'une embarcation sciée en deux. La mention renvoie à une part de propriété, selon le relevé attribué à Fabio Paolucci. Cette précision n'a rien de décoratif. On peut avoir des droits dans un bien sans le posséder seul, tirer quelque chose d'une activité sans disposer de l'ensemble de l'outil, devoir compter avec un autre propriétaire.

Carlo vit avec Maddalena Annarumma. Leur fils s'appelle Giuseppe ; Pascale, frère de Carlo, appartient aussi au foyer décrit. La composition de cette maison ne se confond donc pas avec un couple et un enfant isolés. Un frère se trouve dans le même ensemble domestique. Ce renseignement peut ouvrir des questions de travail et d'entraide, mais le relevé ne raconte pas leurs conversations ni leur répartition des tâches.

Une part de bateau est un bien exposé à autre chose qu'à une ligne de compte. L'objet doit pouvoir servir, être entretenu ; il est fait pour aller sur l'eau. Cette évidence matérielle aide à lire le mot sans inventer une campagne de pêche de Carlo. La notice disponible ne nous donne ni le nom de l'embarcation ni les parts des autres intéressés.

Le registre fiscal regarde un foyer selon les besoins de son administration. Il n'en écrit pas le portrait complet. La maison et la fraction de bateau ne constituent pas, pour nous, un bilan de bonheur ou un certificat de prospérité. Elles

donnent un état de biens et de personnes, avec les limites d'un relevé dont l'original n'est pas joint à cette édition.

La vue moderne de Cetara apporte le site : les constructions serrées, le relief et la mer. Elle ne prouve pas où Carlo habitait. Aucune façade n'est désignée comme la sienne. Il serait trop facile de choisir la plus belle et d'y accrocher le nom familial ; les villages côtiers ont assez de balcons pour fournir à chacun une ascendance avantageuse.

Le lien entre ces Autuori et Anna Galano reste à démontrer. Cette réserve gouverne le chapitre entier. Le foyer de 1754 est documenté dans le relevé ; son appartenance à notre ascendance ne l'est pas. Deux propositions différentes, que la proximité des pages ne doit pas fondre.

J'ai néanmoins voulu garder ces personnes et ce bien partagé. Ils montrent ce qu'une recherche peut faire apparaître avant de savoir exactement comment le rattacher. Si la jonction est établie un jour, nous reviendrons à Carlo, Maddalena, Giuseppe et Pascale. Nous n'aurons pas à inventer leur barque. Il faudra seulement retrouver l'autre moitié du raisonnement.



Cetara, vue contemporaine. Territoire du relevé fiscal de 1754. La filiation entre le foyer Autuori étudié et Anna Galano demeure non démontrée. Gianfranco Vitolo · CC BY 2.0



30 • PÉRIGORD ET CHARENTES • XVIII^e–XIX^e SIÈCLES

Marie avant le ministre

Un ministre dans une branche familiale attire immédiatement les regards. Les autres personnes ont beau avoir vécu, travaillé et élevé des enfants, il entre dans la pièce avec son portrait et tout le monde se pousse. Je voudrais faire l'inverse : commencer par Marie.

Marie de Bertin naît à Périgueux en 1723 et meurt à Eyliac en 1792. La recherche familiale rapproche sa parenté de celle d'Henri Léonard Bertin, ministre de Louis XV. Le degré exact de cousinage reste à préciser. Le portrait du ministre conservé au Rijksmuseum est donc présenté comme celui d'un parent signalé dans le dossier, sans le déplacer parmi nos ascendants directs.

Notre chemin passe par Marguerite Girard de Langlade, qui épouse Gratien de Langlade en 1775. Puis Françoise de Langlade épouse Bernard Puytorac, armurier, en 1810. Les noms composés n'ont pas empêché l'arrivée d'un métier très concret. Il serait trop simple d'y lire un effondrement social. Une alliance ne se mesure pas à la quantité de syllabes que chacun apporte.

Après Françoise viennent Marguerite Émilie Puytorac, François Adrien Mignon, Abel, Marcel et Huguette. Sicaire, époux de Marguerite Émilie, n'est pas une génération supplémentaire intercalée entre elle et leur fils. Cette erreur de présentation, facile à commettre dans une liste, changerait tout le rythme de la filiation. Les couples doivent se lire côte à côte ; les enfants viennent après.

Eyliac donne une autre tentation au lecteur : un château visible est immédiatement plus photogénique qu'une identité à vérifier. La vue reproduite situe le lieu. Elle ne constitue pas un titre de propriété de la famille. J'exerce un métier

où les belles façades ont besoin, elles aussi, de pièces ; il serait singulier que j'oublie cette exigence pour mon propre livre.

Du côté d'Anne Doux, les recherches conservent également les Rabier, Mosion et Testaud. Un testament de Jean Testaud, en 1754, reçu par Robin à Étriac, prévoit cinq cents livres pour sa sœur Julie. Le raccordement de cette piste n'est pas achevé. La somme n'est donc pas ajoutée à un patrimoine familial imaginaire ; elle reste attachée à son acte rapporté et à sa bénéficiaire.

Je m'arrête volontiers sur Julie. Cinq cents livres destinées à une sœur forment un renseignement plus proche d'une relation que bien des titres. Nous ignorons ici ce que cette somme a changé pour elle. Mais la disposition existe dans le relevé, et son prénom demeure auprès du montant. Elle mérite de ne pas disparaître derrière le ministre.

La famille arrive aux Mignon par des personnes dont les métiers et les noms varient. Le portrait officiel, l'armurier, le pâtissier et le graveur tiennent dans le même ensemble sans raconter une trajectoire unique. Marie ouvre ce chapitre. Henri Léonard garde sa place sur la planche. Pour une fois, le ministre attendra que les autres aient été présentés.



Château d'Eyliac, entrée du côté est. Vue contemporaine de Père Igor. Aucune propriété ou résidence familiale n'est établie par les pièces fournies. Père Igor · CC BY-SA 3.0



Portrait d'Henri-Léonard Bertin, estampe conservée au Rijksmuseum, RP-P-1910-5246, CC0. Le cousinage familial avec Marie de Bertin demeure transmis sans degré démontré. Rijksmuseum · CC0

LIVRE V

L'enquête et la suite

Tours, les noms reçus et les noms choisis



Illustration originale · évocation libre



31 · CHESNEAU–BOUCHARD · TOURS ET VALLIÈRES · 1601–1722

À Tours, les fils qu'on ne noue pas encore

À Tours, plusieurs hommes s'appellent Louis Chesneau. Ils se marient, ont des enfants, exercent des métiers et semblent avoir organisé leur vie dans le seul but de compliquer la nôtre. L'un est ouvrier en soie, un autre maître maçon ; leurs fils réemploient le prénom avec une générosité qui ne nous rend aucun service. Il faut pourtant les regarder un par un. Le dossier ajouté à ce livre raconte autant cette patience que les personnes retrouvées.

Le 30 septembre 1663, à Notre-Dame-la-Riche, Louis Chesneau, ouvrier en soie, épouse Marie Bouchar. Le mariage est reproduit. Il donne leur union et la profession de Louis ; il ne nomme ni les parents ni les âges. Les « parents et amis » présents ne sortent pas de l'anonymat parce que nous aurions besoin d'un grand-père.

Le 20 juin 1664, un fils Louis est baptisé dans la même paroisse. Ses parents sont bien Louis Chesneau et Marie Bouchar. Le 29 janvier 1689, Louis Chesneau, âgé de vingt-cinq ans, épouse Marie Deschamps, vingt et un ans. Le père du marié, Louis, est mort ; sa mère, Marie Bouchard, est présente. L'identité de l'époux avec le baptisé de 1664 est probable, soutenue par les parents, le lieu et l'âge. Elle demeure qualifiée : une concordance n'est pas le droit d'oublier les homonymes.

Marie Deschamps est fille de Guillaume, maître passementier, et de Catherine Girault, tous deux déjà morts en 1689. Leur mariage du 20 février 1662 nomme Nicolas Girault comme père de Catherine et quatre frères de Guillaume : Pierre, Jacques, Jean, Charles. La fratrie donne une piste de re-

cherche autrement plus précise qu'une impression de ressemblance entre deux arbres.

La soie et la passementerie font entrer les matières dans la famille. Le tissu et ses ornements ne demandent pas exactement les mêmes gestes ; ils appartiennent à des activités qui se côtoient. Une étoffe peut être luxueuse sans que celui qui la fabrique vive dans le luxe. Le métier enregistré n'est pas un inventaire de richesses. Il donne la main qui travaille, pas la tenue de celui qui paiera l'ouvrage.

En 1722, Joseph Chesneau, ouvrier en soie, épouse Marie Fay. L'acte reproduit nomme ses parents : Louis Chesneau et Marie Deschamps. L'identification de ce couple avec les époux de 1689 reste probable dans le dossier. Les parents de Marie Fay sont feu Jean Fay et Marie Hamelin. Les liens explicitement nommés sont retenus ; les parentés que l'on aimerait tirer des seuls témoins attendront.

Au-dessus du marié de 1663, deux chemins se présentent. Un Louis Chesneau, maître maçon, et Marthe Delahaye ont un fils Louis baptisé le 12 décembre 1643. Il aurait dix-neuf ans et neuf mois au mariage avec Marie Bouchar : c'est possible. Une minute attribuée à juillet 1663 montre, de son côté, un Louis ouvrier en soie et son fils Louis. C'est une autre piste. L'une ne disparaît pas parce que l'autre est plus séduisante.

Un mariage de 1653 ajoute un homme déjà veuf de Catherine Lespine, qui épouse Catherine Mahoudeau. Celui-là ne peut être l'enfant né en 1643 : neuf ans constituent un obstacle assez net. En 1684, un autre mariage identifie un fils Louis, maçon, né d'un Louis maître maçon et de Catherine Mahoudeau. Il ne faut pas le confondre avec l'époux de Marie Deschamps en 1689. Les femmes ont ici un rôle décisif : leurs noms empêchent les Louis de se fondre en un seul personnage doté d'une longévité et d'une activité conjugale extravagantes.

À Vallières, aujourd'hui classée dans les archives de Fondettes, les actes de 1601, 1628 et 1633 documentent des Deschamps, des Corbeau et des Poirier. La jonction entre le Guillaume baptisé en 1633 et celui qui épouse Catherine Girault à Tours en 1662 reste hypothétique. De même, les baptêmes des en-

fants de René Delahaye et Renée Cormier ne suffisent pas à faire de ce couple les parents de Marthe.

Le tableau compte soixante-trois positions. Il ne compte pas soixante-trois ancêtres identifiés. Certaines cases portent un nom prouvé dans un acte, d'autres un candidat, d'autres encore la mention « non identifié ». Ce sont des informations différentes, et leur présentation doit les laisser différentes. Un blanc convenablement expliqué vaut davantage qu'une personne empruntée à la famille d'à côté.

Ce dossier ne livre pas encore la chaîne complète qui relierait Joseph à Louise Chesneau ou aux Chesneau de la branche Huchet. Il est donc intégré comme enquête distincte, avec les reproductions, les références et les pistes concurrentes. Il augmente le livre sans gonfler artificiellement l'ascendance.

Les ouvriers en soie n'ont pas à attendre cette jonction pour retrouver un peu de présence. Louis et Marie se marient, leur enfant est baptisé, une autre génération apparaît avec le même métier. Le travail de recherche consiste maintenant à trouver le lien qui manque, pas à tirer plus fort sur le fil.



32 · FABIAN, LAURENT, LUCIEN BLARD, CHICANDIER

Les noms que nous choisissons

À l'état civil, mon frère s'appelle Laurent Regairaz. Le public le connaît sous le nom de Chicandier. Je suis Fabian Regairaz, notaire, et j'écris aussi sous celui de Lucien Blard. Après tant de variations d'orthographe subies par nos ancêtres, nous avons donc trouvé le moyen d'ajouter nous-mêmes quelques complications.

Ces noms choisis ne corrigent pas les précédents. Ils désignent des espaces d'expression, des manières de prendre la parole. Le patronyme reçu nous relie à des personnes que nous n'avons pas choisies ; le pseudonyme donne une liberté de mouvement. L'un n'exige pas que l'autre disparaisse.

Il serait tentant de distribuer nos métiers et nos caractères dans l'arbre : la plume viendrait des notaires, l'image des Mignon, la réplique de Louise, l'insolence d'un Perrault inspecté par l'Empereur. Ce serait agréable et parfaitement invérifiable. Une famille n'est pas un catalogue dans lequel on commande ses qualités préférées en oubliant les autres.

J'ai surtout rencontré, en travaillant ce livre, des personnes qui m'obligeaient à déplacer le regard. Sophie, dont les neuf naissances voisinent avec « sans profession ». Eugénie, couturière puis mercière. Marguerite, agent d'assurances. Anna, que le souvenir familial place devant une porte fermée. Elles n'avaient pas toutes une photographie, encore moins une image publique. Elles avaient une vie.

Le métier de notaire m'a appris à demander qui possède, qui promet, qui consent et qui doit être protégé. L'écriture me pousse à regarder ce qu'un acte laisse au bord de la page. Il ne faut pas confondre les deux gestes. Le premier

vérifie ; le second rapproche, fait sentir, donne du rythme. Lorsqu'il invente une comparaison, il doit laisser les faits en paix.

Les Chroniques drolatiques appartiennent à la littérature. Elles ont nourri le rythme et la liberté de cette édition ; elles n'ont fourni aucun ancêtre, aucun épisode privé, aucune preuve. La distinction importe d'autant plus que mon nom peut se trouver sur les deux couvertures. Un narrateur de roman n'est pas un officier d'état civil clandestin.

Si vous avez ouvert ces pages parce que vous connaissiez Chicandier, j'espère que vous serez resté pour d'autres personnes. Le nom public ouvre une porte. Derrière se trouvent des métiers qui ne font pas de bruit, des mariages qui déplacent une famille, quelques images heureuses et des deuils dont nous connaissons seulement la date.

À mes enfants, je n'adresse aucune consigne de ressemblance. Vous n'avez pas à continuer un métier, à défendre toutes les opinions d'un ancêtre ou à conserver précieusement une erreur parce qu'elle est ancienne. Le cuir du livre sera peut-être beau. Il ne doit pas rendre les pages intouchables. Ajoutez une légende si vous reconnaissez un visage ; corrigez une date si vous trouvez l'acte. Anne avait gardé le droit de choisir sa vache. Gardez celui d'écrire dans la marge.

Deux paysages en marge



Les Déserts vus du Margériaz, décembre 2012. Florian Pépellin. Le paysage situe la branche savoyarde ; il ne représente pas septembre 1867. Florian Pépellin · CC BY-SA 3.0



Château d'Esnes. Le dossier du Cambrésis situe Olivier Farez dans la seigneurie comme bailli. La fonction ne démontre pas la propriété du château, ni à elle seule une filiation jusqu'à nous. AnnabelleHtn · CC BY-SA 4.0

Olivier Farez est situé par le dossier familial dans la seigneurie d'Esnes comme bailli. Cette fonction ne démontre ni propriété du château ni, à elle seule, le raccordement à l'ascendance directe.

Repères généalogiques et notes

Les lignes ci-dessous sont des chemins de parenté, non des listes de couples. Une personne succède à son parent dans le sens descendant. Les chaînes viennent de l'édition source de 145 pages ; elles n'ont pas été certifiées à nouveau dans les actes originaux. Les branches conditionnelles sont expressément séparées.

Les références à un « livre familial fourni » et à un « arbre actualisé » dans les notes anciennes visent le manuscrit antérieur Livre-familial-lecture(1).pdf (152 pages) et l'export 20260924-11091682156gemmett.pdf (524 pages), cités par cette édition source. Leurs paginations ne sont pas celles du présent volume.

01 • Le mois où Sophie disparaît

Retour au récit · 15

Sophie MONOD → François REGAIRAZ → Marcel REGAIRAZ → Jean Marcel REGAIRAZ → Notre père · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 1, p. 11-14. Arbre actualisé : notices Sosa 33 (p. 4), 16 (p. 2), 8 (p. 1), 4 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 1, p. 12.

Pernette et Roux : le manuscrit source parle de parentèle. Aucun degré supplémentaire n'est attribué dans la réécriture.

02 • Claudine, entre deux registres

Retour au récit · 19

Claudine BOISSON → Péronne JOLENS → Claudine BOUVARD → Sophie MONOD → François REGAIRAZ → Marcel REGAIRAZ → Jean Marcel REGAIRAZ → Notre père · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 2, p. 15-18. Arbre actualisé : notices Sosa 271 (p. 22), 135 (p. 13), 67 (p. 7), 33 (p. 4), 16 (p. 2), 8 (p. 1), 4 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 2, p. 15.

03 • Le verre et la plume

Retour au récit · 23

Melchiotte de BRETON (du PRAZ) → Jeanne Françoise PAVY → Josephte TORNAS-SAT → Josephtha PETIT GROS → Berthe RENAUD → Amédée MONOD → Jean MONOD → Sophie MONOD → François REGAIRAZ → Marcel REGAIRAZ → Jean Marcel REGAIRAZ → Notre père · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 3, p. 19-20. Arbre actualisé : notices Sosa 4255 (p. 128), 2127 (p. 91), 1063 (p. 60), 531 (p. 37), 265 (p. 22), 132 (p. 12), 66 (p. 7), 33 (p. 4), 16 (p. 2), 8 (p. 1), 4 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 3, p. 18.

La mention technique « Parents : 4254 et 4255 » accolée à Jeanne Françoise Pavy dans l'ancien tracé est conservée ici comme renvoi Sosa de l'export, non comme partie de son nom.

04 • Dix heures, à Toulon

Retour au récit · 27

François REGAIRAZ → Marcel REGAIRAZ → Jean Marcel REGAIRAZ → Notre père · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 4, p. 21-24. Arbre actualisé : notices Sosa 16 (p. 2), 8 (p. 1), 4 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 4, p. 21.

Contrôler l'acte de naissance de Marcel à Toulon, no 1565 : naissance le 2 novembre 1886 / déclaration le 4 selon le relevé, alors que l'arbre retient le 4. Père absent : aucune cause établie.

05 · L'or, puis la terre

Retour au récit · 31

Marie CHABRAN → Pierre MICHEL → Laurent Joseph MICHEL → Pierre Noël MICHEL → Jean Baptiste André MICHEL → Célestine Élis Marie Rosalie MICHEL → Marcel REGAIRAZ → Jean Marcel REGAIRAZ → Notre père · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 5, p. 25-28. Arbre actualisé : notices Sosa 545 (p. 38), 272 (p. 22), 136 (p. 13), 68 (p. 7), 34 (p. 4), 17 (p. 2), 8 (p. 1), 4 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 5, p. 24.

La mention Parents : 272 et 273, accolée à Laurent Joseph Michel dans la chaîne source, est un renvoi Sosa. Elle n'appartient pas au nom.

06 · Marguerite vient du Nord

Retour au récit · 35

Marguerite Marie Louise MERCIER → Jean Marcel REGAIRAZ → Notre père · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 6, p. 29-32. Arbre actualisé : notices Sosa 9 (p. 1), 4 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 6, p. 27.

07 · La vache qu'Anne se réserve

Retour au récit · 39

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 7, p. 33-38. Relevé cité : AD Nord, 2 E 26/155, contrat du 5 août 1704 ; original non joint. Piste de recherche ; raccord à la lignée directe non démontré.

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 7, p. 30.

Branche Gilliard–Parent : raccord Parent–Lecompte–Mercier non démontré. La jouissance et les prestations du contrat ancien ne sont pas assimilées sans examen au droit positif actuel.

08 • Naître au moulin

Retour au récit · 45

Lucien HUCHET → Yvonne HUCHET → Notre père · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 8, p. 39-42. Arbre actualisé : notices Sosa 10 (p. 1), 5 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 8, p. 34.

09 • Le nom de Françoise

Retour au récit · 47

Françoise DUMANS → René MASNIER → Jean MASNIER → Marie Anne Sophie MASNIER → Madeleine Sophie CHESNEAU → Marie Emerance DUMAZINELLE → Charles Désiré HUCHET → Lucien HUCHET → Yvonne HUCHET → Notre père · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 9, p. 43-46. Arbre actualisé : notices Sosa 1337 (p. 68), 668 (p. 42), 334 (p. 25), 167 (p. 15), 83 (p. 8), 41 (p. 4), 20 (p. 2), 10 (p. 1), 5 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 9, p. 37.

10 • De Bretagne à la Seine

Retour au récit · 51

Marguerite TOULELAN → Yvonne HUCHET → Notre père · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 10, p. 47-48. Arbre actualisé : notices Sosa 11 (p. 2), 5 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 10, p. 40.

11 • Les métiers d'Eugénie

Retour au récit · 55

Eugénie Flavie SAVALLE → Marie Colette MEGRET → Lucien HUCHET → Yvonne HUCHET → Notre père · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 11, p. 49-50. Arbre actualisé : notices Sosa 43 (p. 5), 21 (p. 3), 10 (p. 1), 5 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 11, p. 43.

12 • Quatre grands-parents, une rencontre

Retour au récit · 57

Jean Marcel Regairaz et Yvonne Huchet → notre père. → Bernard Vargues et Huguette Mignon → notre mère. → Nos parents → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier).

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 12, p. 51-56. Arbre actualisé : notices Sosa 4 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 12, p. 46.

13 • Un tailleur quitte le Quercy

Retour au récit · 61

Raymond Germain VARGUES → Louis VARGUES → Bernard VARGUES → Notre mère · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 13, p. 57-60. Arbre actualisé : notices Sosa 24 (p. 3), 12 (p. 2), 6 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 13, p. 50.

Raymond : les dates de 1912 et de 1910 pour sa seconde épouse sont des corrections apportées par un relevé plus récent au souvenir de Robert, non des originaux relus.

14 • Les Rigolettes, un quai et la maison de Beautour

Retour au récit • 65

Raymond Germain Vargues × Louise Marie Leroux → Louis Albert Henri Vargues → Bernard Vargues → notre mère → Fabian et Laurent. Seconde union de Raymond avec Françoise Henriette Moreau → Andrée Vargues × Paul Bohu. Paul est fils de Charles Bohu et Marie Thérèse Charlotte Pineau. L'alliance Andrée–Paul ne crée pas une ascendance Bohu directe.

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 31, p. 138.

Robert Vargues, Louis et Gabrielle, suivi d'Huguette : jeunesse, rédaction commencée le 24 janvier 2002 ; transcription de 85 pages citée dans le dossier source : Beautour p. 22 et 25, généalogie p. 13 et 15.

Jean-Christophe Bosq, arbre Geneanet jcbosq, export 20260727-110714108915jcbosq.pdf, p. 1–2 et 78–80. Relevés non remplacés par une certification d'actes.

Raymond : décès relevé le 3 octobre 1912 à 1 h 30, Vertou, mention « Château Templier » ; acte no 71 dressé le 4 octobre, non relu. Françoise Henriette Moreau : décès relevé le 2 mai 1910. Robert donnait 1908 et 1907. Beautour : maison de campagne non identifiée ; pas de château assuré.

Charles créateur en 1902 / Paul né en 1898 : distinction maintenue. Histoire du nom du bonbon : traditions de marque et variante muséale. Mosaïque : Patrimonia (1930, Odorico) et Bigaud (1925, attribution discutée), références héritées non arbitrées. Enseigne du musée, inventaire 988.1.178 : fer peint et découpé, 98 × 57 cm ; notice vérifiée, distincte de la mosaïque.

Arbre Bosq

Histoire de la maison : consultée le 25 septembre 2026

Enquête de Bigaud : référence conservée

Patrimonia, Rigolettes : référence conservée

Musée d'histoire de Nantes : notice consultée

Patrimonia, cours des 50-Otages : référence conservée

Vertou, les parcs : référence conservée

15 • Les deux frères d'Ugine

Retour au récit · 71

Jean GALLOIS → Jean GALLOIS → Pierre André GALLOIS → Anne Françoise GALLOIS → Juliette Angeline CHEVIGNIER → Louise Marie LEROUX → Louis VARGUES → Bernard VARGUES → Notre mère · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 14, p. 61-64. Arbre actualisé : notices Sosa 824 (p. 48), 412 (p. 29), 206 (p. 17), 103 (p. 10), 51 (p. 5), 25 (p. 3), 12 (p. 2), 6 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 14, p. 53.

16 • Marthe, fille de chirurgien

Retour au récit · 75

Marthe CHAUMONT → Marthe POULLE → Renée de la CROIX → Pierre André GALLOIS → Anne Françoise GALLOIS → Juliette Angeline CHEVIGNIER → Louise Marie LEROUX → Louis VARGUES → Bernard VARGUES → Notre mère · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 15, p. 65-70. Arbre actualisé : notices Sosa 1655 (p. 76), 827 (p. 49), 413 (p. 29), 206 (p. 17), 103 (p. 10), 51 (p. 5), 25 (p. 3), 12 (p. 2), 6 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 15, p. 56.

La remontée Chaumont est arrêtée sur les incohérences de dates. Louis vers 1630 / Pascal vers 1616 : écart à contrôler ; Antoine et Charles vers 1560 incompatibles avec la proposition. Martine Pezé vers 1595 ne peut être fille de Paul placé vers 1605.

17 • Ce que voulait dire chirurgien

Retour au récit · 79

Louis CHAUMONT → Marthe CHAUMONT → Marthe POULLE → Renée de la CROIX → Pierre André GALLOIS → Anne Françoise GALLOIS → Juliette Angeline CHEVIGNIER → Louise Marie LEROUX → Louis VARGUES → Bernard VARGUES → Notre mère · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 16, p. 71-72. Arbre actualisé : notices Sosa 3310 (p. 111), 1655 (p. 76), 827 (p. 49), 413 (p. 29), 206 (p. 17), 103 (p. 10), 51 (p. 5), 25 (p. 3), 12 (p. 2), 6 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 16, p. 59.

Contexte vérifié dans la notice BnF FRBNF31058164 : ouvrage de Paré publié à Paris en 1551 sur les plaies et les instruments. Aucune pratique particulière n'est attribuée aux Chaumont à partir de ce livre.

18 • Treize pièces à Rennes

Retour au récit · 83

Louis VARGUES → Bernard VARGUES → Notre mère · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 17, p. 73-78. Arbre actualisé : notices Sosa 12 (p. 2), 6 (p. 1). Robert Vargues, fascicule familial de 2002, cité et reproduit dans le livre fourni. La copie retrouvée pour la présente édition est décrite ci-dessous.

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 17, p. 62.

Robert Vargues, fascicule familial commencé en 2002. La copie scannée de 62 pages retrouvée dans le dossier a été consultée pour la reproduction de l'atelier : sa page PDF 20 porte le numéro imprimé 18 et la légende Rennes—1926. Elle ne se confond pas avec la transcription de 85 pages citée dans le dossier nantais.

19 • Cinq chaises aux Gobelins

Retour au récit · 87

Jean Charles BESSIN → Madeleine Reine BESSIN → Reine Élisabeth LEFEVRE → Adélaïde CAMBRAY → Henri René CADET → Gabrielle Henriette Marie CADET → Bernard VARGUES → Notre mère · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 18, p. 79-84. Arbre actualisé : notices Sosa 430 (p. 30), 215 (p. 18), 107 (p. 10), 53 (p. 5), 26 (p. 3), 13 (p. 2), 6 (p. 1). Relevés cités : Archives nationales, MC/ET/XVII/838, 20 août 1757 ; MC/ET/XVII/840, 11 janvier 1758. Originaux non joints.

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 18, p. 65.

Inventaire après décès du 20 août 1757 : relevé, non minute originale relue. Les neuf portraits ne sont pas identifiés. Les Gobelins ne rendent pas les Bessin propriétaires des œuvres reproduites.

20 · Un toit, une tutelle, trois enfants

Retour au récit · 91

Chemin de la branche de référence ; les personnes du dossier collatéral ou hypothétique ne s'y ajoutent pas automatiquement.

Madeleine Reine BESSIN → Reine Élisabeth LEFEVRE → Adélaïde CAMBRAY → Henri René CADET → Gabrielle Henriette Marie CADET → Bernard VARGUES → Notre mère · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 19, p. 85-88. Arbre actualisé : notices Sosa 215 (p. 18), 107 (p. 10), 53 (p. 5), 26 (p. 3), 13 (p. 2), 6 (p. 1). Relevés cités : AD Nièvre, 3 E 6/113, 26 avril 1701 ; tutelle du 30 avril 1788 ; AN, MC/ET/XVII/819. Originaux non joints.

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 19, p. 68.

Le lien La Humière–Gagneux reste probable. Les Vandrezanne sont des collatéraux. La cote MC/ET/XVII/819 est transmise par l'édition source : son rattachement exact aux pièces doit être contrôlé.

21 · Sept heures chez Arthur

Retour au récit · 93

Arthur le jeune MARCHANT → Olivier MARCHANT → Raoulette MARCHAND → Péronnelle PÉROTHEAUX → Jeanne DELANNÉE → Yves PERRAULT → Pierre PERRAULT → Joseph PERRAULT → Clémentine PERRAULT → Gabrielle Henriette Marie CADET → Bernard VARGUES → Notre mère · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 20, p. 89-92. Arbre actualisé : notices Sosa 6940 (p. 153), 3470 (p. 114), 1735 (p. 78), 867 (p. 51), 433 (p. 30), 216 (p. 18), 108 (p. 10), 54 (p. 6), 27 (p. 3), 13 (p. 2), 6 (p. 1). Transcription citée : AD Ille-et-Vilaine, 2 G 173, testament du 17 mars 1643. Original non joint.

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 20, p. 71.

La cote du testament vient de la transcription familiale. Arthur est donné né vers 1568 ; père proposé né en 1600 : remontée écartée sans date de remplacement.

22 · L'Empereur et les instituteurs

Retour au récit · 97

Joseph PERRAULT → Clémentine PERRAULT → Gabrielle Henriette Marie CADET → Bernard VARGUES → Notre mère · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 21, p. 93-98. Arbre actualisé : notices Sosa 54 (p. 6), 27 (p. 3), 13 (p. 2), 6 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 21, p. 74.

Apostrophe à Napoléon : tradition familiale. Joseph (1817) exclu sous le Premier Empire ; Pierre (1776) compatible, service non établi. Premier maire de Saint-Séglin : titre d'Yves à vérifier.

23 · La boutique de l'autre rive

Retour au récit · 103

Bernard VARGUES → Notre mère · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 22, p. 99-104. Arbre actualisé : notices Sosa 6 (p. 1). Robert Vargues, fascicule familial de 2002, cité et reproduit dans le livre fourni.

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 22, p. 78.

Ker Armor : les deux états du pont sont évoqués dans le fascicule cité. Ils ne prouvent pas la traversée France–Algérie. L'identification individuelle dans le groupe du jardin d'Essai reste ouverte.

24 • Abel, au travail

Retour au récit · 107

Abel Justin François Xavier MIGNON → Marcel MIGNON → Huguette Louise MIGNON → Notre mère · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 23, p. 105-110. Arbre actualisé : notices Sosa 28 (p. 3), 14 (p. 2), 7 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 23, p. 81.

25 • Une journée dehors

Retour au récit · 111

Marcel MIGNON → Huguette Louise MIGNON → Notre mère · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 24, p. 111-116. Arbre actualisé : notices Sosa 14 (p. 2), 7 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 24, p. 84.

Photographies Mignon : les tenues rapprochent sous-bois et prairie, sans identité certaine de journée. Les noms individuels et le lieu de la plage restent à documenter. Essai de restauration générative écarté pour modification de détails.

26 • Le cousin du paquet de biscuits

Retour au récit · 117

Abel Justin François Xavier MIGNON → Marcel MIGNON → Huguette Louise MIGNON → Notre mère · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 25, p. 117-120. Arbre actualisé : notices Sosa 28 (p. 3), 14 (p. 2), 7 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 25, p. 87.

Jacques Bouisset, époux d'Yvonne Mignon, appartient à la famille par alliance. Yvonne Bouisset (modèle Menier) est sa sœur, et non son épouse. Les esquisses du Petit Écolier sont signalées dans les collections du musée d'histoire de Nantes.

27 • Le cri de Louise

Retour au récit · 121

Louise CHESNEAU → Marcel MIGNON → Huguette Louise MIGNON → Notre mère · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 26, p. 121-124. Arbre actualisé : notices Sosa 29 (p. 3), 14 (p. 2), 7 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 26, p. 90.

L'arbre source comporte des doublons d'unions autour des Lavocat, Mignon et Chesneau : ils ne constituent pas des mariages distincts sans vérification. Cri devant les Versaillais et consommation de rat : souvenirs familiaux, pas pièces contemporaines. Le siège de 1870–1871 reste distinct de la Commune. Signatures Disigny/Designé/Dizigny : identité et circonstances à contrôler. Le dossier de Tours ne donne pas la chaîne complète vers Louise.

28 • Anna, sans correction

Retour au récit · 125

Anna Nathalie GALANO → Huguette Louise MIGNON → Notre mère · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 27, p. 125-128. Arbre actualisé : notices Sosa 15 (p. 2), 7 (p. 1).

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 27, p. 93.

Anna : 1896 / 1898, année à vérifier. Giuseppe proposé mort avant 1858 : lien impossible en l'état. Galano devenu Galand : livret à retrouver. Rejet familial : souvenir transmis.

29 • Une moitié de barque

Retour au récit · 127

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 28, p. 129-130. Catasto onciario de Cetara, 1754, relevé attribué à Fabio Paolucci par le livre fourni. Original non joint. Piste de recherche ; raccord à la lignée directe non démontré.

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 28, p. 96.

Relevé du catasto onciario de Cetara (1754), attribué à Fabio Paolucci. Carlo, Maddalena, Giuseppe et Pascale : foyer étudié ; raccord à Anna non établi. Moitié du bateau : part de droit, non moitié matérielle.

30 • Marie avant le ministre

Retour au récit · 131

Marie de BERTIN → Marguerite GIRARD DE LANGLADE → Françoise de LANGLADE → Marguerite Émilie PUYTORAC → François Adrien MIGNON → Abel Justin François Xavier MIGNON → Marcel MIGNON → Huguette Louise MIGNON → Notre mère · génération privée → Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 29, p. 131-134. Arbre actualisé : notices Sosa 911 (p. 55), 455 (p. 33), 227 (p. 19), 113 (p. 11), 28 (p. 3), 14 (p. 2), 7 (p. 1). Testament de Jean Testaud, 1754, reçu par Robin à Étriac : relevé cité dans le livre fourni. Original non joint.

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 29, p. 99.

Henri Léonard Bertin : cousinage signalé sans degré établi. Eyliac : aucune propriété familiale déduite de la vue. Sicaire est conjoint de Marguerite Émilie Puytorac, non génération intercalée. Mossion–Testaud : piste et graphies à consolider.

31 • À Tours, les fils qu'on ne noue pas encore

Retour au récit · 137

Source nouvelle : dossier Chesneau–Bouchard, 25 septembre 2026.

Tableau d'ascendance Chesneau–Bouchard, édition illustrée du 25 septembre 2026, 35 pages, fourni par Fabian Regairaz. Le tableau, les actes, les cotes et les recherches sont recomposés ci-après. Les actes « lus » dans le journal de recherche sont ceux déclarés lus par ce dossier ; cette édition n'annonce pas une nouvelle consultation des registres entiers.

32 • Les noms que nous choisissons

Retour au récit • 141

Fabian et Laurent Regairaz (Chicandier)

Références héritées : Livre familial fourni, chapitre 30, p. 135-136. Arbre actualisé : aucune notice Sosa citée.

Source de la réécriture : Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf, récit 30, p. 102.

Données publiques choisies par l'auteur. Les prénoms et dates des enfants et des générations privées ne sont pas ajoutés. Les Chroniques ne sont jamais une source biographique.

Chesneau–Bouchard

Tours • Vallières • les familles alliées

Le dossier du 25 septembre 2026 est recomposé ci-après pour le format du livre. Les numéros de pièces et de positions sont conservés. Les renvois « page » figurant dans un extrait désignent la pagination du dossier original, explicitée au début de chaque section. Les liens ouvrent les références transmises.

Portée : les actes reproduits donnent accès aux passages décisifs. Les consultations et les recherches négatives rapportées par le dossier sont son propre journal de recherche ; elles ne deviennent pas des consultations nouvelles effectuées pour la présente édition. Les raccords probables et hypothétiques restent tels.

Le document intégral fourni, avec sa mise en pages d'origine, est également conservé dans les sources éditables de l'édition.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 2

01 / LIRE L'ASCENDANCE

Les générations établies

Les numéros renvoient au tableau détaillé. Une identité probable reste signalée, même lorsque les noms des parents sont prouvés.

Parents de Louis

N°8 et 9 Non identifiés pour l'époux BOUCHAR. SCÉNARIOS PAGE 3

Parents de Marie

N°10 et 11 Non identifiés pour Marie BOUCHAR. AUCUNE FILIATION ACQUISE

Parents de Guillaume

N°12 et 13 Piste DESCHAMPS-POIRIER, à vérifier. RATTACHEMENT HYPOTHÉTIQUE

Nicolas GIRAULT

N°14 · père de Catherine [F] N°15 · mère non établie.

PÈRE PROUVÉ EN 1662

4 Louis CHESNEAU + 5 Marie BOUCHAR

Ouvrier en soie · mariage le 30-09-1663 Tours, Notre-Dame-la-Riche [A] Parents nommés au mariage de leur fils en 1689 [C].

FILIATION PROUVÉE

6 Guillaume DESCHAMPS + 7 Catherine GIRAULT

Maître passementier · mariage le 20-02-1662 Tours, Notre-Dame-la-Riche [F] Parents de Marie, nommés en 1689 [C].

FILIATION PROUVÉE

2 Louis CHESNEAU + 3 Marie DESCHAMPS

Mariage le 29-01-1689, Notre-Dame-la-Riche [C] Louis : 25 ans ; Marie : 21 ans. Louis est probablement le baptisé du 20-06-1664 [B].

BAPTÊME ATTRIBUÉ : PROBABLE

1 Joseph CHESNEAU

Époux de Marie FAY le 17-08-1722 [E] Fils de Louis CHESNEAU et Marie DES-CHAMPS.

COUPLE PARENTAL IDENTIFIÉ À CELUI DE 1689 : PROBABLE

Point de départ du tableau

Les parents de Joseph sont explicitement nommés. Le rapprochement des deux actes de mariage reste qualifié.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 3

02 / REMONTER PLUS LOIN

Deux prolongements documentés, des jonctions à prouver

Un trait pointillé signale une jonction hypothétique ; un trait ambre signale une identification probable. CHESNEAU - DELAHAYE DESCHAMPS - VALLIÈRES

René DELAHAYE + Renée CORMIER

Parents de Gatian, baptisé le 04-11-1613 [U]. La filiation de Marthe à ce couple reste hypothétique.

COUPLE ATTESTÉ ; RATTACHEMENT NON PROUVÉ

Louis CHESNEAU + Marthe DELAHAYE

Louis est maître maçon. Mariage relevé le 12-04-1638 [P]. Parents de Françoise, Marguerite et Louis [Q-R-S].

FILIATIONS DES TROIS ENFANTS PROUVÉES

Louis CHESNEAU, baptisé le 12-12-1643

Fils du couple ci-dessus [S]. Paroisse et cote de la capture encore non localisées.

PARENTS PROUVÉS DANS L'ACTE

Louis CHESNEAU, époux BOUCHAR en 1663

19 ans et 9 mois s'il est l'enfant de 1643. La compatibilité d'âge ne démontre pas l'identité.

IDENTITÉ 1643 / 1663 : HYPOTHÉTIQUE

Guillaume DESCHAMPS + Martine CORBEAU

Parents de Guillaume, baptisé le 20-04-1601 [O]. Vallières, Saint-Pierre, aujourd'hui classée sous Fondettes.

FILIATION LOCALE PROUVÉE

Guillaume DESCHAMPS + Marie POIRIER

Mariage le 23-09-1628 [N]. Le marié pourrait être le baptisé de 1601.

IDENTITÉ 1601 / 1628 : PROBABLE

Guillaume DESCHAMPS, baptisé le 20-05-1633

Fils de Guillaume et Marie POIRIER [M]. Le couple parental est explicitement nommé.

FILIATION LOCALE PROUVÉE

Guillaume DESCHAMPS, époux GIRAULT en 1662

Pierre, Jacques, Jean et Charles : ses frères [F]. Le lien avec Vallières reste à démontrer.

IDENTITÉ 1633 / 1662 : HYPOTHÉTIQUE

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 5

Ascendance CHESNEAU - BOUCHARD

Tableau continu sur six générations - 63 positions renseignées. Révision du 25 septembre 2026 : baptêmes de Françoise CHESNEAU (1640) et Louis GAMELIN (1639) retrouvés à Saint-Clément ; mariages MAHOUDEAU (1653), GAMELIN-PROUST (1655) et CHESNEAU-BLANCHOT (1684) lus dans les originaux. Capture du mariage de 1684 relue : fils maçon ; témoin « Anthoine [Moussar ?] » à identifier. Références et contrôles en annexes. Départ : Joseph CHESNEAU, époux de Marie FAY. Les positions inconnues et les hypothèses sont explicitement signalées : 63 positions ne signifient pas 63 ancêtres identifiés.

Sans astérisque : fait ou filiation établi dans l'acte cité. * : probable. ** : hypothétique. « Non identifié » signifie qu'aucun nom exploitable ne peut être attribué à la position. Une filiation locale prouvée ne supprime pas une incertitude située plus bas dans la chaîne.

Génération 1 à 3 - Joseph, ses parents et ses grands-parents

N° Personne et conjoint Dates et lieux connus Parents / renvoi État du lien et source

1 Joseph CHESNEAU Épouse : Marie FAY

Ouvrier en soie. Mariage : 17-08-1722, Tours ; paroisse à localiser. Naissance et décès : non établis.

2 Louis CHESNEAU 3 Marie DESCHAMPS

Parents prouvés dans les photos [E]. Identité du couple avec celui marié en 1689 : probable*.

2 Louis CHESNEAU Épouse : n°3 Marie DESCHAMPS

25 ans au mariage du 29-01-1689, Notre-Dame-la-Riche. Baptême : 20-06-1664*, même paroisse. Décès : non établi.

4 Louis CHESNEAU 5 Marie BOUCHARD

Parents prouvés par [C]. Identification au baptisé de [B] : probable*.

3 Marie DESCHAMPS Époux : n°2 Louis CHESNEAU

21 ans au mariage de 1689 : naissance vers 1667-1668. Tours, Saint-Pierre-le-Puellier / Notre-Dame-la-Riche. Décès : non établi.

6 Guillaume DESCHAMPS 7 Catherine GIRAULT

Parents prouvés par [C]. Les deux sont déjà décédés en 1689.

4 Louis CHESNEAU Épouse : n°5 Marie BOUCHAR(D)

Ouvrier en soie. Mariage : 30-09-1663, Notre-Dame-la-Riche. Mort avant le 29-01-1689 ; sépulture le 08-06-1684*. Baptême candidat : 12-12-1643** [S].

8 Louis CHESNEAU** 9 Marthe DELAHAYE** Alternative : génération 4.

Père de n°2 : prouvé [C]. Couple marié en 1663 [A]. Parents proposés : hypothétiques** [G-I-P-S].

5 Marie BOUCHAR / BOUCHARD Époux : n°4 Louis CHESNEAU

Mariage : 30-09-1663, Notre-Dame-la-Riche. Vivante et veuve le 29-01-1689. Naissance et décès : non établis.

10 Pierre ou Jean BOUCHARD** 11 Mère non identifiée

Mère de n°2 : prouvée [C]. Père candidat : indépartagé**. BOUCARD reste une variante de recherche.

6 Guillaume DESCHAMPS Épouse : n°7 Catherine GIRAULT

Maître passementier. Mariage : 20-02-1662, Notre-Dame-la-Riche. Mort avant 1689. Baptisé de Vallières du 20-05-1633** : identification proposée.

12 Guillaume DESCHAMPS** 13 Marie POIRIER**

Père de n°3 : prouvé [C]. Parents proposés : hypothétiques** [M-N]. Quatre frères nommés en 1662 [F].

7 Catherine GIRAULT Époux : n°6 Guillaume DESCHAMPS

Mariage : 20-02-1662, Notre-Dame-la-Riche. Morte avant le 29-01-1689. Naissance : non établie.

14 Nicolas GIRAULT 15 Martine BROSSILLON**

Père prouvé dans [F] ; mère proposée hypothétique** [H]. Mère de n°3 : prouvée [C].

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 6

Génération 4 - les huit positions parentales

Les n°8 à 15 sont les parents des n°4 à 7. Les astérisques portent sur le rattachement proposé, jamais sur l'existence des personnes lorsqu'un acte les atteste.

N° Personne / conjoint proposé Dates et lieux connus Arbitrage et renvoi aux parents

8 Louis CHESNEAU** Identité précise à départager.

Deux candidats à Tours : Louis, maître maçon, père de Françoise (1640), Marguerite (1642) et Louis (1643) [Q-R-S] ; Louis, ouvrier en soie, cité avec un fils en juillet 1663 [I].

Le fils du maître maçon est désormais attesté au baptême du 12-12-1643 [S]. Son identité avec le marié BOUCHAR de 1663 demeure hypothétique. Les deux pères candidats ne sont pas fusionnés. Parents : n°16 et 17.

9 Marthe DELAHAYE** Ou épouse non identifiée du Louis ouvrier en soie.

Marthe est morte avant le 10-02-1659 [G]. Mariage relevé par le CGT : 12-04-1638, Saint-Pierre-le-Puellier [P], registre disparu selon le relevé. Naissance non établie.

Marthe est mère prouvée de Louis baptisé en 1643, de Françoise et de Marguerite [Q-R-S]. Son rattachement au Louis n°4 reste hypothétique : aucune pièce ne nomme encore le fils avec Marie BOUCHAR. Parents : n°18 et 19.

10 Pierre BOUCHARD** ou Jean BOUCHARD**

Pierre : maître fripier, parrainage rapporté du 26-04-1659 [H]. Jean : maître des basses œuvres, marché du 12-03-1663, Saint-Pierre-des-Corps [L]. Dates vitales inconnues.

Aucun père préféré sur preuve. Pierre fournit une piste de réseau rapportée ; Jean est attesté par une minute. Aucun document lu ne dit « père de Marie BOUCHARD ». Deux hypothèses concurrentes. Parents : n°20 et 21.

11 Mère de Marie BOUCHARD : non identifiée Conjoint non établi.

Naissance, mariage, décès et domicile : non établis. Le domicile de sa fille à Tours n'établit pas son propre lieu d'origine.

Aucun nom maternel exploitable dans les actes [A-C]. La case est renseignée comme inconnue ; aucune épouse de Pierre ou Jean n'est attribuée par défaut. Parents : n°22 et 23.

12 Guillaume DESCHAMPS Épouse : n°13 Marie POIRIER**

Mariage : 23-09-1628, Vallières. Père du Guillaume baptisé le 20-05-1633. Identification au baptisé du 20-04-1601* : probable. Décès inconnu.

Père du baptisé de 1633 : prouvé [M]. Son père Guillaume : prouvé [N]. Le raccordement du baptisé de 1633 au marié de 1662 reste hypothétique**. Parents : n°24 et 25.

13 Marie POIRIER Époux : n°12 Guillaume DESCHAMPS**

Mariage : 23-09-1628, Vallières ; mère en 1633, même paroisse. Naissance et décès : non établis.

Mère du baptisé de 1633 : prouvée [M]. Père nommé en 1628 [N], prénom à relire. Mère du marié de 1662 : hypothétique**. Parents : n°26 et 27.

14 Nicolas GIRAULT Épouse proposée : n°15 Martine BROSSILLON**

Cité comme père de Catherine le 20-02-1662, Tours, Notre-Dame-la-Riche. Naissance et décès : non établis.

Père de Catherine : prouvé [F]. Son identité avec un autre Nicolas GIRAULT rencontré dans le dossier doit être contrôlée ; ne pas lui attribuer automatiquement tous les actes homonymes. Parents : n°28 et 29.

15 Martine BROSSILLON Époux proposé : n°14 Nicolas GIRAULT**

Mère rapportée de Martin GIRAULT, marié le 04-07-1650, Tours, Saint-Étienne [H]. Ses dates personnelles ne sont pas établies.

Mère de Catherine : hypothétique**. Il faut contrôler l'acte de Martin puis prouver qu'il est frère de Catherine ; le père homonyme Nicolas ne suffit pas. Parents : n°30 et 31.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 7

Génération 5 - seize positions renseignées

Chaque ligne contient un père et une mère. Pour toute personne n°n, son père porte le n°2n et sa mère le n°2n+1. La colonne « enfant » permet de suivre la branche sans fusionner les homonymes.

Père et mère - positions Enfant dans le tableau Dates et lieux État du lien / justification

16 - Père du n°8 : non identifié 17 - Mère du n°8 : non identifiée

8 Louis CHESNEAU** Dates, lieux et union non établis. Inconnus. Aucune génération antérieure justifiée pour l'un ou l'autre Louis candidat.

18 - René de LA HAYE / DELAHAYE** 19 - Mère de Marthe non identifiée Candidate : Renée CORMIER**

9 Marthe DELAHAYE** René, maître tondeur de draps, et Renée CORMIER sont parents prouvés de Gatian, baptisé le 04-11-1613 [U]. Tours selon le relevé ; paroisse inconnue.

René père de Marthe : hypothétique, arbre jeandar sans source [T]. Renée mère de Marthe : hypothétique ; le baptême de Gatian ne le dit pas. [T] laisse la mère inconnue.

20 - Père du n°10 : non identifié 21 - Mère du n°10 : non identifiée

10 Pierre ou Jean BOUCHARD**

Dates, lieux et union non établis. Inconnus. Le candidat n°10 doit d'abord être identifié. Aucun patronyme maternel ajouté.

22 - Père du n°11 : non identifié 23 - Mère du n°11 : non identifiée

11 Mère de Marie BOUCHARD inconnue

Dates, lieux et union non établis. Inconnus. Aucun ascendant attribuable à une mère dont l'identité n'est pas établie.

24 - Guillaume DESCHAMPS 25 - Martine CORBEAU*

12 Guillaume DESCHAMPS** Parents du baptisé du 20-04-1601, Vallières [O]. Naissances vers 1575 / 1576 seulement estimées dans [H] ; mariage et décès non datés.

Père Guillaume : prouvé pour le marié de 1628 [N]. Couple parental : prouvé pour le baptisé de 1601 [O]. Identité des deux fils : probable*.

26 - [Jean ?] POIRIER 27 - Mère de Marie POIRIER : non identifiée

13 Marie POIRIER** Père cité au mariage du 23-09-1628, Vallières [N]. Autres dates et domicile personnel non établis.

Père : prouvé, prénom incertain. Mère : inconnue. Le prénom proposé ne constitue pas une lecture certaine.

28 - Père de Nicolas GIRAULT : non identifié 29 - Mère de Nicolas GIRAULT : non identifiée

14 Nicolas GIRAULT Dates, lieux et union non établis. Inconnus. Les Nicolas, André et Martin GIRAULT du dossier ne sont pas affectés à ces cases sans filiation.

30 - Père de Martine BROSSILLON : non identifié 31 - Mère de Martine BROSSILLON : non identifiée

15 Martine BROSSILLON** Dates, lieux et union non établis. Inconnus. Aucune génération antérieure documentée dans les pièces exploitées.

Limite de la chaîne : même lorsque [N] et [O] prouvent les filiations dans la famille de Vallières, leur appartenance à l'ascendance CHESNEAU dépend encore du raccordement entre le Guillaume de 1633 et celui de 1662.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 8

Génération 6 - trente-deux positions renseignées

Les noms ajoutés à cette génération viennent du dossier antérieur [H] et restent hypothétiques.

Père et mère - positions Enfant dans le tableau Repères disponibles État / source

32 - Non identifié 33 - Non identifiée

16 - père inconnu de Louis n°8 Dates, lieux et union non établis. Aucun nom attribuable dans les pièces exploitées.

34 - Non identifié 35 - Non identifiée

17 - mère inconnue de Louis n°8 Dates, lieux et union non établis. Aucun nom attribuable dans les pièces exploitées.

36 - Guillaume DELAHAYE l'ancien** 37 - Non identifiée

18 - René DELAHAYE** Mort avant 1628 selon [H]. Baptême cité : Jeanne DELAHAYE, 08-06-1628, Tours ; original non relu.

Hypothèse faible : père supposé de René [H]. Aucun acte filiatif vérifié.

38 - Non identifié 39 - Non identifiée

19 - mère non identifiée de Marthe Dates, lieux et union non établis. Aucun nom attribuable dans les pièces exploitées.

40 - Non identifié 41 - Non identifiée

20 - père inconnu du candidat BOUCHARD

Dates, lieux et union non établis. Aucun nom attribuable dans les pièces exploitées.

42 - Non identifié 43 - Non identifiée

21 - mère inconnue du candidat BOUCHARD

Dates, lieux et union non établis. Aucun nom attribuable dans les pièces exploitées.

44 - Non identifié 45 - Non identifiée

22 - père inconnu de la n°11 Dates, lieux et union non établis. Aucun nom attribuable dans les pièces exploitées.

46 - Non identifié 47 - Non identifiée

23 - mère inconnue de la n°11 Dates, lieux et union non établis. Aucun nom attribuable dans les pièces exploitées.

48 - Non identifié 49 - Non identifiée

24 - Guillaume DESCHAMPS Dates, lieux et union non établis. Aucun nom attribuable dans les pièces exploitées.

50 - Jean CORBEAU 51 - Jeanne PILLET****

25 - Martine CORBEAU* Famille proposée pour la fin du XVIe siècle. Dates et lieux personnels non établis.

Hypothèse du dossier [H]. Aucun acte filiatif lu pour Martine CORBEAU et ce couple.

52 - Non identifié 53 - Non identifiée

26 - [Jean ?] POIRIER Dates, lieux et union non établis. Aucun nom attribuable dans les pièces exploitées.

54 - Non identifié 55 - Non identifiée

27 - mère inconnue de Marie POIRIER Dates, lieux et union non établis. Aucun nom attribuable dans les pièces exploitées.

56 - Non identifié 57 - Non identifiée

28 - père inconnu de Nicolas GIRAULT Dates, lieux et union non établis. Aucun nom attribuable dans les pièces exploitées.

58 - Non identifié 59 - Non identifiée

29 - mère inconnue de Nicolas GIRAULT Dates, lieux et union non établis. Aucun nom attribuable dans les pièces exploitées.

60 - Non identifié 61 - Non identifiée

30 - père inconnu de Martine BROSSILLON

Dates, lieux et union non établis. Aucun nom attribuable dans les pièces exploitées.

62 - Non identifié 63 - Non identifiée

31 - mère inconnue de Martine BROSSILLON

Dates, lieux et union non établis. Aucun nom attribuable dans les pièces exploitées.

Chaînes conditionnelles : les n°36-37 dépendent des hypothèses n°9, 18-19 ; les n°50-51 dépendent des raccordements n°6, 12 et 25. Aucun nom n'est déduit du seul numéro.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 9

ACTE E

1722 · Joseph CHESNEAU épouse Marie FAY

Le point de départ : les noms des parents sont explicitement donnés.

LECTURE DU PASSAGE DÉCISIF

« Joseph Chesneau [...] fils de Louis Chesneau et de Marie Deschamps [...] »

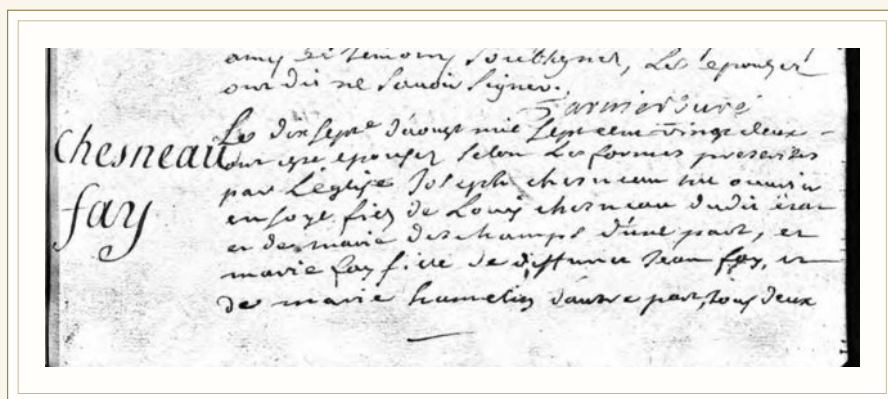
PROUVÉE

Joseph est fils de Louis CHESNEAU et Marie DESCHAMPS. Marie FAY est fille de feu Jean FAY et Marie HAMELIN. Les deux images sont la première partie de l'acte puis sa suite.

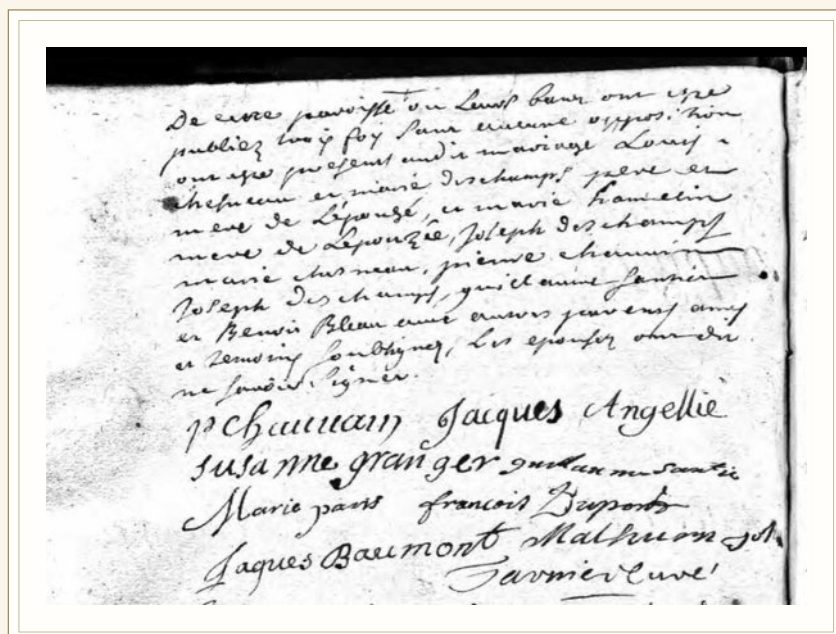
Réserve. L'identification des parents de Joseph au couple marié en 1689 est probable. Les liens d'oncle ou de sœur ne sont pas ajoutés à partir des seuls noms de témoins.

[E] Mariage du 17 août 1722. Deux captures fournies : CHesneau Fay 1.png et Chesneau Fay 2.png. Tours selon le dossier ; paroisse, cote et vue non établies.

Reproduction d'archive ; extrait de transcription normalisée. Les crochets signalent les lectures incertaines.



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 9. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 9. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

ACTE C

1689 · Deux couples parentaux sont nommés

Louis CHESNEAU et Marie DESCHAMPS · 29 janvier 1689 · Notre-Dame-la-Riche

LECTURE DU PASSAGE DÉCISIF

« fils de deffunt Louis Chesneau [...] et de Marie Bouchard [...] fille de deffunt Guillaume Deschamps [...] et de deffunte Catherine Girault »

PROUVÉE

Les parents des deux époux sont prouvés. Marie BOUCHARD est présente. Marie PAILLARD, femme de Jean HAMELIN, est dite « sa cousine germaine ».

Réserve. Nicolas GIRAULT est cousin et curateur de Marie DESCHAMPS dans cet acte. Il ne doit pas être transformé automatiquement en son grand-père.

[C] AD37, Tours, Notre-Dame-la-Riche, 6NUM7/261/198, vue 446/463, page gauche.
La cote /199 du relevé a été corrigée. Consulter la vue originale

Reproduction d'archive ; extrait de transcription normalisée. Les crochets signalent les lectures incertaines.

Référence 1 · archives.touraine.fr



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 10. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 11

ACTE A

1663 · Le couple CHESNEAU-BOUCHAR

30 septembre 1663 · Tours, Notre-Dame-la-Riche

LECTURE DU PASSAGE DÉCISIF

« Louis chesnau ouvrier en soie et de Marie Bouchar tous deux de cette paroisse [...] »

PROUVÉE

L'union, le métier de Louis et le rattachement paroissial sont établis. Les formes BOUCHAR et BOUCHARD sont conservées selon les actes.

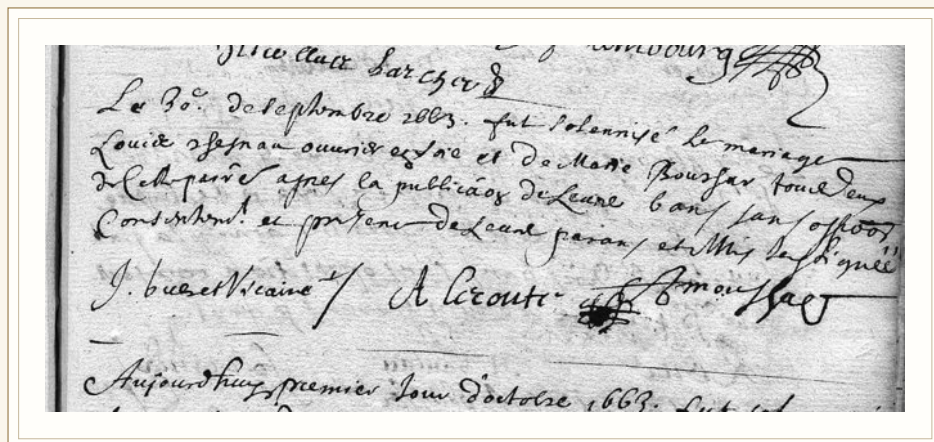
Réserve. Aucun père, aucune mère ni aucun âge ne sont nommés. La formule « parents et amis » ne permet pas d'identifier les parents du couple.

[A] AD37, Tours, Notre-Dame-la-Riche, 6NUM7/261/189, vue 513/627, droite, acte médian ; folio ancien 22.

Consulter la vue originale

Reproduction d'archive ; extrait de transcription normalisée. Les crochets signalent les lectures incertaines.

Référence 1 · archives.touraine.fr



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 11. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 12

ACTE B

1664 · Un fils Louis au couple CHESNEAU-BOUCHAR

20 juin 1664 · Baptême · Notre-Dame-la-Riche

LECTURE DU PASSAGE DÉCISIF

« Louïs fils de Louïs Chesneau ouvrier en soye et de Marie Bouchar[d] sa femme [...] »

PROUVÉE

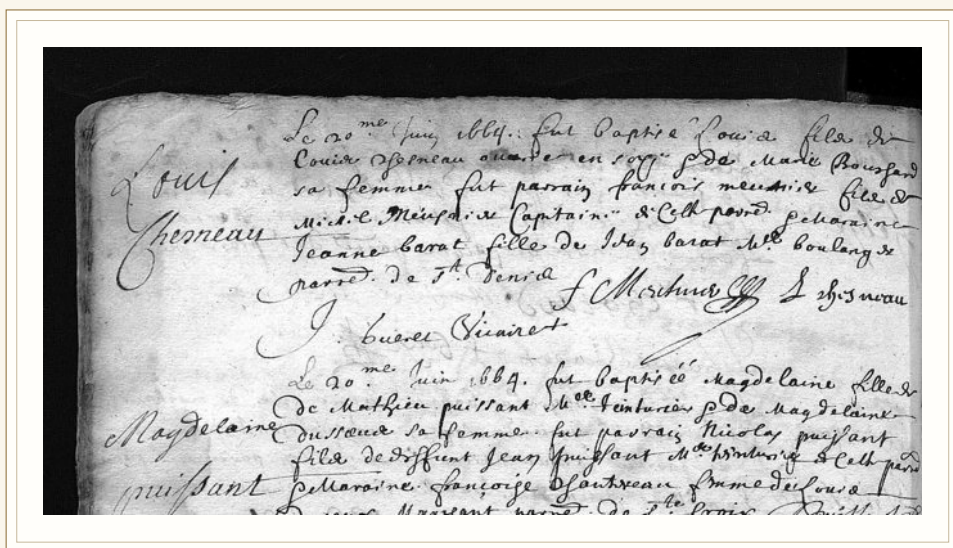
La filiation de cet enfant est prouvée. Parrain : François [Meusnier ?], fils de Michel ;
marraine : Jeanne BARAT, fille de Jean, maître boulanger de Saint-Denis.

Réserve. Cet enfant est probablement le marié de 1689 : mêmes parents, même paroisse, âge compatible. Une homonymie dans la fratrie reste à écarter.

[B] AD37, Tours, Notre-Dame-la-Riche, 6NUM7/261/193, vue 142/482, premier acte à gauche. Date de baptême, non date de naissance distinctement lue. Consulter la vue originale

Reproduction d'archive ; extrait de transcription normalisée. Les crochets signalent les lectures incertaines.

Référence 1 · archives.touraine.fr



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 12. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 13

ACTE D

1684 · La sépulture d'un maître ouvrier en soie

8 juin 1684 · Une attribution probable, sans épouse nommée

LECTURE DU PASSAGE DÉCISIF

« Le 8e Juin 1684 a esté inhumé au cimetiere feu Louis Chesneau Me ouvrier en soye [...] »

Portée. La sépulture et le métier sont attestés. Mathurin SIMON figure dans la suite du texte.

ATTRIBUTION PROBABLE

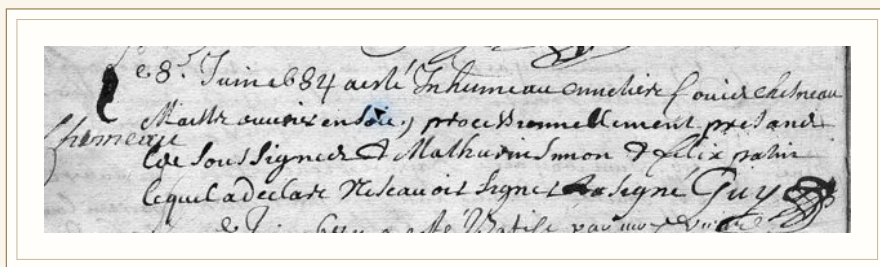
L'identité avec l'époux de Marie BOUCHARD est probable : métier, paroisse et chronologie concordent. Le texte ne nomme ni épouse, ni parents, ni âge.

[D] AD37, Tours, Notre-Dame-la-Riche, 6NUM7/261/198, vue 67/463, gauche, vers le bas. Reproduction de la vue consultée.

Consulter la vue originale

Reproduction d'archive ; extrait de transcription normalisée. Les crochets signalent les lectures incertaines.

Référence 1 · archives.touraine.fr



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 13. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 14

ACTE F

1662 · Le père de Catherine GIRAULT est établi

20 février 1662 · Guillaume DESCHAMPS et Catherine GIRAULT

LECTURE DU PASSAGE DÉCISIF

« Pierre, Jacques, Jean, Charles Deschamps frères dudit Deschamps [...] Nicolas Girault père de ladite Girault [...] »

PROUVÉE

Nicolas GIRAULT est explicitement père de Catherine. Les quatre frères de Guillaume fournissent une fratrie à comparer avec les actes de Vallières.

Réserve. Les parents de Guillaume ne sont pas nommés dans ce passage. Martine BROSSILLON n'est pas établie comme mère de Catherine.

[F] AD37, Tours, Notre-Dame-la-Riche, 6NUM7/261/189, vue 457/627, droite, acte médian. Un nom biffé ne doit pas être traité comme une épouse supplémentaire. Consulter la vue originale

Reproduction d'archive ; extrait de transcription normalisée. Les crochets signalent les lectures incertaines.

Référence 1 · archives.touraine.fr

Le 20 Semvier abb. aisé l'abbé de la Roche Comte de
Bretagne Bt Schamp & de Marie P...
de Calvannes Girault Inconfutables & par la suite de
Pierres Jacques Jean Charles Bt Schamp & Louis
dun d. S. Lambert d'un part & de Nicolas Girault
pour d. Delaire Girault d'autre part et à cultiver
sous signés
Moy Hoff
Bt Schamp &

Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 14. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 15

ACTE G

1659 · Françoise CHESNEAU, fille de Marthe DELAHAYE

10 février 1659 · Antoine MOUSSAR / MOUSSEAU et Françoise CHESNEAU

LECTURE DU PASSAGE DÉCISIF

« Françoise Chesneau fille de Louys Chesneau et de deffuncte Marthe Delahaye [...] »

PROUVÉE

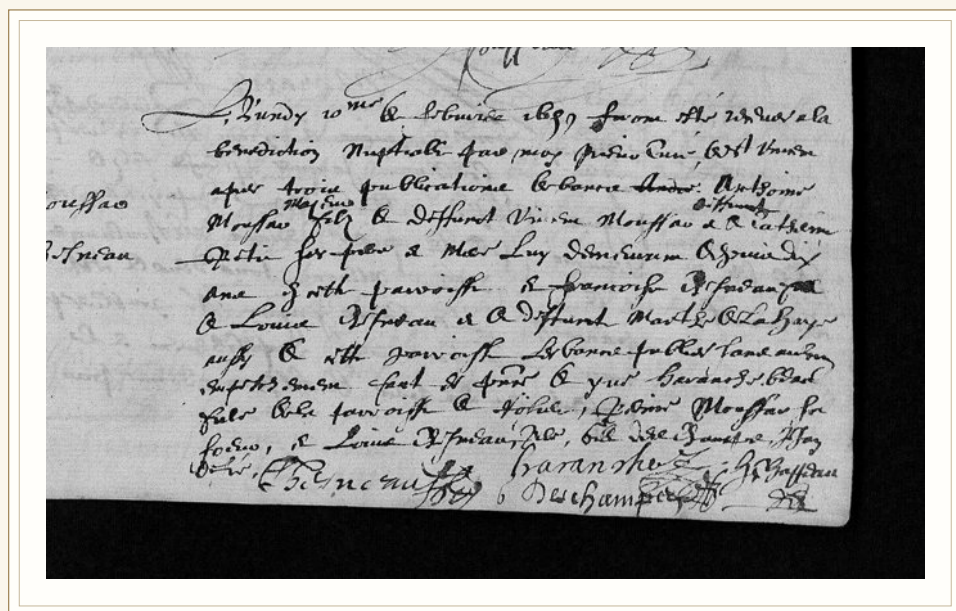
Les parents de Françoise sont nommés ; Marthe est déjà morte. Louis, père de Françoise, est présent. Antoine est fils de feu Vincent MOUSSAR et Catherine POTU.

Réserve. Aucun frère Louis n'est ici explicitement identifié au marié BOUCHAR de 1663. Catherine POTU est remariée à Louis DESCHAMPS : cette alliance ne prouve pas un lien à Marie DESCHAMPS de 1689.

[G] AD37, Tours, Saint-Vincent, 6NUM7/261/173, vue 358/428, page droite, dernier acte. Relevé CGT et capture reçue renvoient au même acte. Consulter la vue originale

Reproduction d'archive ; extrait de transcription normalisée. Les crochets signalent les lectures incertaines.

Référence 1 · archives.touraine.fr



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 15. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 16

Hypothèses retenues et pièce collatérale supplémentaire

Le prolongement le mieux documenté est celui de Vallières. Les actes de 1601, 1628 et 1633 attestent les familles DESCHAMPS-CORBEAU et DESCHAMPS-POIRIER. Le raccordement à Tours est cohérent avec les cousins LEBLANC cités en 1689, mais demeure hypothétique tant que la fratrie ou un acte notarié n'établit pas l'identité du Guillaume de 1662.

Nouvelle relecture de [N] : 23 septembre 1628, Vallières. L'acte immédiatement suivant le mariage DESCHAMPS-POIRIER dit : « Le mesme jour et an que dessus a esté espousé Pierre Le Blanc avec Urbaine Deschamps fille de Guillaume Deschamps ». AD37, 6NUM7/109/002, vue 137/230, à droite, troisième acte. Ouvrir la vue exacte

Deux DESCHAMPS ayant un père prénommé Guillaume se marient donc le même jour dans cette paroisse ; leur fraternité est probable, la mère n'étant pas nommée. Ce mariage fournit une piste concrète vers les cousins Pierre et Jean LEBLANC présents en 1689. Leur descendance et le degré exact de cousinage restent à démontrer.

Raccordement Choix porté dans le tableau Ce qui empêche de conclure

Louis CHESNEAU, marié en 1663 Louis CHESNEAU** pour le père ; Marthe DELAHAYE** comme candidate maternelle nommée. L'épouse du Louis ouvrier en soie reste une alternative inconnue.

Le baptême du 12-12-1643 prouve un fils Louis au couple du maître maçon [S]. Il aurait 19 ans et 9 mois au mariage BOUCHAR : âge compatible. La minute [I] offre une autre piste père-fils. Aucun document ne prouve encore l'identité du baptisé avec le marié de 1663.

Marie BOUCHARD Pierre BOUCHARD** et Jean BOUCHARD** dans une seule position concurrente, n°10.

La proximité d'un réseau et l'identité du patronyme ne suffisent pas à choisir le père. Ne pas attribuer une épouse inconnue à l'un des deux.

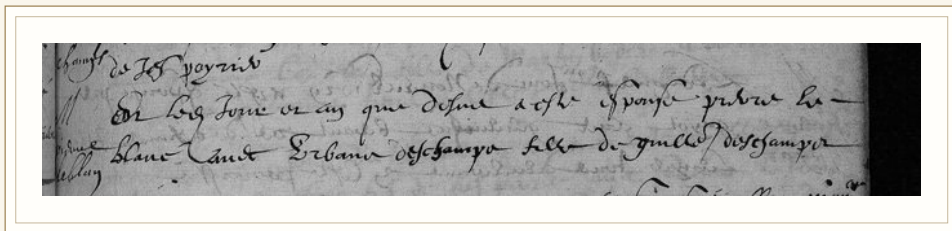
Catherine GIRAULT Nicolas GIRAULT prouvé ; Martine BROSSILLON** proposée.
La filiation de Catherine à Nicolas est explicite. Celle à Martine dépend de la fraternité Catherine / Martin GIRAULT, non établie.

DELAHAYE et CORBEAU-PILLET René DELAHAYE** ; mère de Marthe inconnue (candidate Renée CORMIER**). Guillaume DELAHAYE l'ancien**, Jean CORBEAU**, Jeanne PILLET**.

René et Renée sont parents prouvés de Gatian [U], pas de Marthe. René père de Marthe est proposé dans [T]. Les autres noms restent des pistes du dossier [H], sans acte filiatif vérifié.

Règle de décision : « hypothétique » ne signifie pas « faux », mais « raccordement non démontré ». Le document ne transforme pas une hypothèse faible en filiation probable pour remplir une position.

Référence 1 · archives.touraine.fr



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 16. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 17

CHESNEAU : trois baptêmes désormais lus

Filiation prouvée dans les captures : Louis CHESNEAU, maître maçon, et Marthe DELAHAYE sont les parents des trois enfants ci-dessous. Leur fils Louis est un candidat chronologiquement compatible avec le marié de 1663. Ce raccordement reste hypothétique : l'âge compatible et les noms ne suffisent pas.

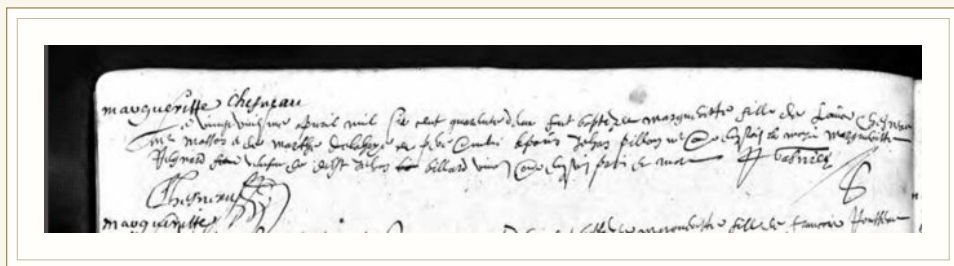
[Q] Françoise, 17 juillet 1640, Tours Saint-Clément. « Le dixseptiesme jour de juillet mil six cens quarante a esté baptisée Françoise fille de Louis Chesneau Me masson & de Marthe de la Haye sa femme ». Parrain : Louis DESFRAY [lecture à confirmer] ; marraine : Magdeleine DELAHAYE. Aucune parenté de cette marraine avec Marthe n'est exprimée. AD37, 6NUM7/261/102, vue 2/141, droite, acte n°72 : original retrouvé. Le 27 juillet donné dans le dossier antérieur est corrigé.

[R] Marguerite, 28 avril 1642. « fut baptisée Margueritte fille de Louis Chesneau Me masson et de Marthe Delahaye ». Parrain : Jean PILLON, maître cordonnier [lecture probable] ; marraine : Marguerite [PIGNARD ?], veuve BILLARD, prénom du défunt à confirmer. Signature CHESNEAU visible, attribution au père à contrôler.

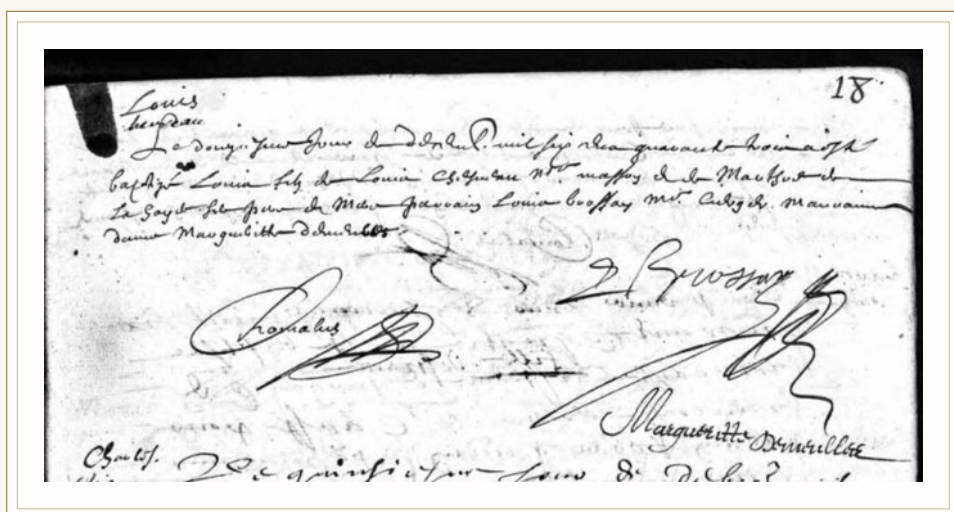
[S] Louis, 12 décembre 1643. « a esté baptisé Louis filz de Louis Chesneau Me masson et de Marthe de la Haye sa femme ». Parrain : Louis BOUSSAY / BOSSAY [lecture et profession à confirmer] ; marraine : Marguerite [DEMEULLES / DEMEULLÉE ?], qui signe. Numéro de feuillet visible : 18. La paroisse et la cote ne figurent pas dans les recadrages.

Références : la capture de Françoise correspond exactement à la vue 2 du registre de Saint-Clément. Les paroisses et vues de Marguerite et Louis restent à localiser ; Saint-Clément ne leur est pas attribué par défaut. Les sondages négatifs ne justifient aucune exclusion de ce groupe familial.

Référence 1 · archives.touraine.fr



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 17. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 17. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 17. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

DELAHAYE : le couple de 1613 est désormais prouvé

[U] Gatian / Gatien DELAHAYE, baptisé le 4 novembre 1613. Lecture du passage filiatif : « Le lundy quatriesme de novembre mil six cens treize fut baptizé Gatian filz de René de la Haye M[e] tondeur de draps et de Renée Cormier sa femme [...] ». La filiation et le métier sont lisibles sur la capture. La graphie est conservée, avec développement entre crochets.

Réseau à relever : parrain Gatian de LA HAYE ; marraine Marguerite [GARSON ?], fille de [Mathurin ?] [GARSON ?]. Ces lectures secondaires restent à confirmer sur la vue complète. Le parrain homonyme n'est pas désigné comme grand-père ou oncle. Une signature « de la haye » figure au bas ; son auteur n'est pas attribué avec certitude.

Relation examinée État Justification et limite

René de LA HAYE + Renée CORMIER → Gatian (1613) Prouvée Parents explicitement nommés dans [U]. Le relevé reçu concorde avec l'image ; ils représentent un seul acte, pas deux preuves indépendantes.

René de LA HAYE → Marthe DELAHAYE Hypothétique L'arbre jeandar [T] le donne comme père, maître tondeur de draps. Aucun acte filiatif à Marthe n'est joint ; le René de 1613 ne doit pas être identifié automatiquement au père proposé dans l'arbre.

Renée CORMIER → Marthe DELAHAYE Hypothétique Candidate connue comme mère de Gatian. [T] laisse la mère de Marthe inconnue. Même père éventuel n'impliquerait pas nécessairement même mère, en cas de plusieurs unions.

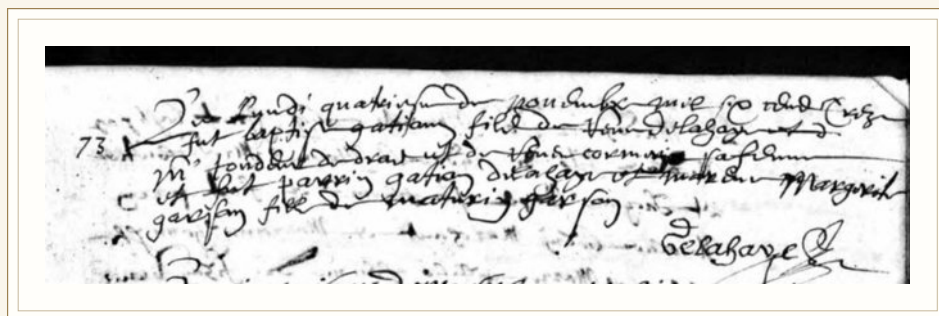
Magdelaine de LA HAIE ↔ Marthe Hypothétique [T] les donne sœurs. Magdeleine est marraine de François CHESNEAU en 1640 [Q] ; Marthe est marraine de Louis GAMELIN en 1639 [W]. Parrainages réciproques entre ces deux foyers : piste renforcée, sans fraternité exprimée.

Branche alliée signalée par [T] : Magdelaine aurait épousé vers 1631 à Tours François GAMELIN, maître tondeur, baptisé le 05-02-1609, fils de Pierre GAMELIN (vers 1579) et François GALLOYS / GALLOIS. Ces données d'arbre ne sont pas vérifiées dans les originaux ; ces personnes ne sont pas ajoutées comme ascendants directs. Ne pas assimiler GAMELIN et HAMELIN sans preuve.

Sources et prochaines pièces : [U] « image(20260925-135549).png », numéro marginal 73 ; cote, paroisse et vue manquantes. Relevé fourni : Tours, collection Naissances Indre-et-Loire, crédits AD37, mise à jour 03-03-2026. [T] extrait des ascendants de Marthe, arbre jeandar sur Geneanet, transmis par l'utilisateur ; page non consultée directement. Obtenir ses Notes et sources, puis l'acte ou le contrat GAMELIN-de LA HAIE vers 1630-1632

à Tours. Rechercher baptêmes de Marthe et Magdelaine vers 1595-1620 et une succession de René nommant ses enfants ; commencer par identifier la paroisse de [U].

Référence 1 · gw.geneanet.org



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 18. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 19

DELAHAYE - CORMIER : un second baptême

[V] Pierre DELAHAYE [lecture confortée par le relevé], baptisé le 12 d'un mois non visible, en 1617. La nouvelle capture montre un acte distinct de celui de Gatian. Le mois est renvoyé à un passage précédent par la formule « du présent mois » ; il ne peut pas être reconstitué à partir de ce seul recadrage.

Transcription du passage décisif : « Le douziesme jour du present mois / mil six cens dix sept a esté baptisé / [Pierre ?] filz de René Dellahaye et / de Renée Cormier sa femme [...] ». Les retours à la ligne sont indiqués par des barres. Le relevé reçu donne bien Pierre, fils de René et Renée CORMIER, à Tours en 1617 ; le mois reste inconnu. Numéro marginal : 15.

Enfant Parents nommés dans son acte Ce qui est établi

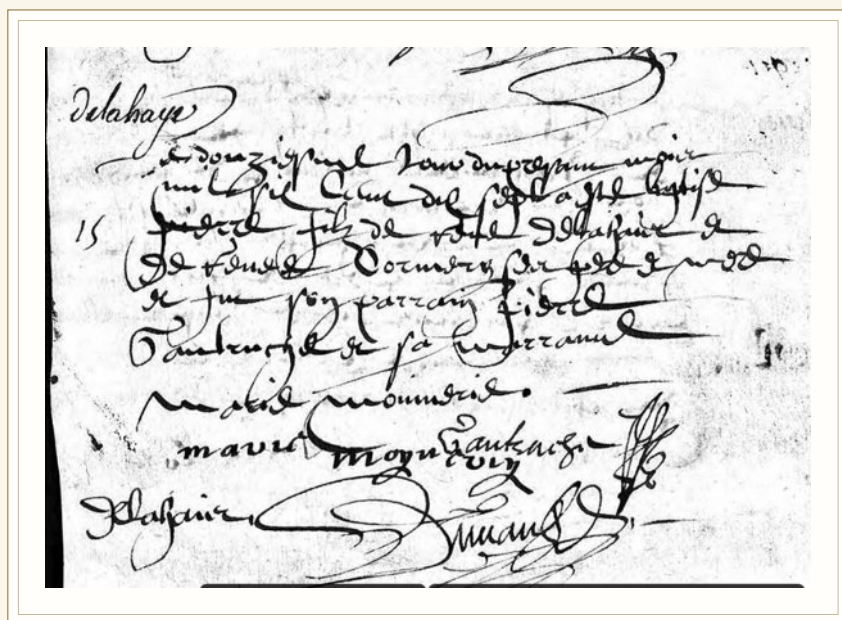
Gatian / Gatien, 04-11-1613 [U] René de LA HAYE, maître tondeur de draps, et Renée CORMIER. Filiation prouvée dans cet acte.

[Pierre ?], 12 / mois inconnu / 1617 [V] René DELAHAYE et Renée CORMIER. Filiation aux parents nommés prouvée ; prénom Pierre corroboré par le relevé transmis. Identité de ce couple avec celui de 1613 et fraternité des enfants : probables, à contrôler par les références complètes.

Marthe DELAHAYE Aucun parent nommé dans [V]. Sa filiation à René et, plus encore, à Renée reste hypothétique. Aucun lien direct à Marthe ni à Louis CHESNEAU ne figure dans cette capture.

Parrainages : je lis un prénom de parrain [Fidèle ?], à confirmer ; son nom et celui de la marraine restent à déchiffrer. Des signatures figurent au bas, sans attribution certaine. Aucun degré de parenté n'est retenu sur ces lectures incomplètes.

Référence de la pièce : image(20260925-143845).png, reçue le 25-09-2026 ; image(20260925-144013).png reproduit le même acte. Dépôt, paroisse, cote et numéro de vue non visibles. Les captures image(20260925-143706).png et image(20260925-143800).png reproduisent [S] et [U] ; image(20260925-175628).png reproduit encore [U], sans référence nouvelle. Prochaine pièce : vue entière de [V] et en-tête ou acte précédent pour retrouver le mois ; puis recherche des autres enfants du couple, notamment Marthe et Magdelaine.



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 19. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

Saint-Clément : le réseau DELAHAYE confirmé par deux actes

[W] Louis GAMELIN, baptisé le 4 novembre 1639. Original retrouvé et lu : AD37, Tours, Saint-Clément, 6NUM7/261/101, vue 269/282, page droite, dernier acte, numéro marginal 94. Ouvrir la vue exacte.

Transcription du passage utile : « Le quatriesme jour de novembre mil six cens trente neuf a esté baptisé Louis filz de François Gamelin et de Magdeleine Delahaye sa femme duquel fut parrain Louis Delahaye et la marraine Marthe Delahaye ». Graphies normalisées pour les noms et espaces ; aucune mention de frère, sœur, oncle ou tante.

Acte original Lien explicitement établi Conséquence pour la recherche

04-11-1639, Louis GAMELIN [W] François GAMELIN et Magdeleine DELAHAYE sont les parents. Louis DELAHAYE est parrain ; Marthe DELAHAYE est marraine.

Filiation de l'enfant et parrainages prouvés. Identité de la marraine avec l'épouse CHESNEAU : probable, sans conjoint nommé dans cet acte.

17-07-1640, Françoise CHESNEAU [Q] Louis CHESNEAU et Marthe DELAHAYE sont les parents ; Magdeleine DELAHAYE est marraine.

Identité de cette marraine avec l'épouse GAMELIN : probable, sans conjoint nommé. L'échange des parrainages soutient un réseau familial commun.

René DELAHAYE et Renée CORMIER Ni René ni Renée ne sont nommés comme parents des femmes dans [Q-W].

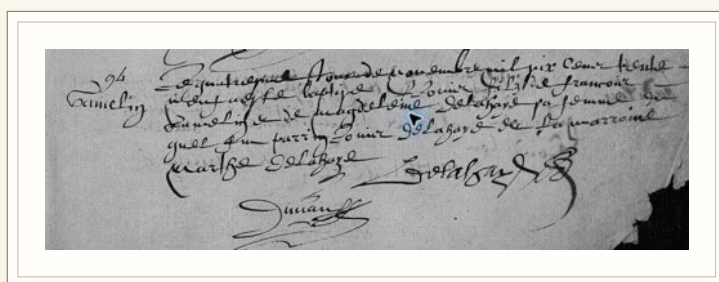
La fraternité Marthe / Magdeleine et leur filiation restent hypothétiques. Les deux actes ne permettent pas d'ajouter une génération certaine.

Famille GAMELIN transmise dans le nouvel extrait d'arbre [T], à vérifier : enfants de François et Magdelaine, tous indiqués à Saint-Clément : Renée (28-12-1632), Magdelaine

(07-02-1636), Mathieu (28-01-1638), Louis (04-11-1639, désormais vérifié), Martine (13-01-1642), Renée (20-10-1643 ; parrain Étienne GAMELIN, marraine Renée BEL-LANGER). Le mariage Noël PROUST × Magdelaine GAMELIN du 31-01-1655 est désormais vérifié à Saint-Clément [Y]. L'identité de la mariée avec la baptisée de 1636 reste à contrôler.

Ascendance alliée, non ajoutée à l'ascendance directe : l'extrait donne François GAMELIN baptisé le 05-02-1609 à Sainte-Croix, fils de Pierre GAMELIN et Françoise GALLOYS/GALLOIS ; il lui attribue une première union avec Jeanne de LA ROCHE, vers 1628, puis Magdelaine de LA HAYE vers 1631. Les générations GALLOIS anonymes et ces dates d'arbre ne prouvent aucun ascendant CHESNEAU. La prochaine pièce utile est le mariage GAMELIN-de LA HAYE ou un acte notarié nommant le père de Magdelaine et sa sœur Marthe.

Référence 1 · archives.touraine.fr



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 20. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 21

15 janvier 1653 : un Louis CHESNEAU déjà veuf

[X] Louis CHESNEAU × Catherine MAHOUDEAU. AD37, Tours, Saint-Vincent, 6NUM7/261/173, vue 313/428, page droite. Ouvrir l'original. La date du 15 janvier 1653 du relevé reçu est confirmée par la relecture de « Le quinziesme jour de janvier ». Une première lecture de travail avait donné le 5 : elle est corrigée.

Passage décisif, lecture normalisée : « Louis Chesneau veuf de Catherine Lespine et Catherine Mahoudeau fille de feu Gabriel Mahoudeau et de deffuncte Marie de La Fons [...] ». La filiation de Catherine aux deux parents est explicite. La lecture de son nom maternel concorde avec le relevé transmis ; les graphies FONS / FONDS / FONTS restent à contrôler dans les autres actes.

Personne ou comparaison État documentaire Ce que l'acte permet de décider

Catherine MAHOUDEAU → Gabriel MAHOUDEAU + Marie de LA FONS

Prouvée dans le mariage [X]. Les deux parents sont déjà morts.

Cette filiation appartient à Catherine. Elle ne constitue pas une génération supplémentaire de la branche CHESNEAU-BOUCHARD.

Louis de 1653 ↔ enfant Louis de 1643 [S] Identité exclue : le second aurait neuf ans. Le marié de 1653 a déjà perdu une épouse, Catherine LESPINE. Le couple LESPINE doit être recherché avant 1653.

Louis de 1653 ↔ Louis époux BOUCHAR en 1663 [A] Indéterminée. Aucun âge ni parent dans [A] ne tranche.

Rechercher décès de Catherine MAHOUDEAU, janvier 1653-septembre 1663, puis contrat et actes des enfants. Ne pas attribuer un troisième mariage sans preuve.

Témoins et signatures : Jean PASQUIER est lisible ; les autres noms demandent une relecture plus fine. Le texte indique que les présents concernés déclarent ne pas savoir signer.

Journal de recherche : nouvelles vérifications paroissiales

Les résultats négatifs sont limités aux pages indiquées. Ils ne prouvent ni l'absence d'un acte ailleurs dans le registre, ni l'absence de la famille dans la paroisse. Aucun dépouillement exhaustif de toutes les paroisses de Tours n'est revendiqué.

Source effectivement consultée Vues / période ciblée Résultat et portée

Saint-Clément, 6NUM7/261/102, baptêmes 1640-1649

Vue 2/141 ; contrôles aux vues 18, 30, 52 et 55. Françoise CHESNEAU du 17-07-1640 retrouvée [Q]. Les passages examinés autour d'avril 1642 et décembre 1643 ne correspondent pas aux captures [R-S].

Saint-Clément, 6NUM7/261/101, baptêmes 1619-1640

Vues 269-270/282. Louis GAMELIN du 04-11-1639 retrouvé en vue 269 [W], avec les deux parrains DELAHAYE annoncés par l'arbre.

Saint-Clément, 6NUM7/261/100, baptêmes 1613-1619

Vues 8, 10, 12-13/122, notamment octobre-novembre 1613.

Gatien du 04-11-1613 non repéré dans le passage contrôlé. Le n°73 de la capture [U] ne suffit pas à identifier cette paroisse. Vue 13

Saint-Clément, table 6NUM7/261/114 Vue 12/76, rubrique C. Repérage autour de 1640-1643 ; pas de nouvelle filiation retenue. Les inscriptions de table ne sont pas affectées à un couple sans original.

Sainte-Croix, 6NUM7/261/119 et /120 ; table /127 /119 : vues 68-69/208, 1613 ; /120 : vue 20/151, fin 1643-début 1644 ; /127 : vues 24-25, 34-35/128.

Gatian (1613) et Louis (1643) non retrouvés dans ces contrôles. Rubriques C et D examinées dans la table, sans filiation supplémentaire retenue. Les familles ne sont pas exclues de la paroisse.

Saint-Saturnin, 6NUM7/261/151 Vues 47-48/246, décembre 1643-janvier 1644. Pas de correspondance avec la capture [S] dans ces vues. Vue 47

Saint-Étienne, 6NUM7/261/129 Vue 88/380, octobre-novembre 1613 ; vue 265/380, décembre 1643.

Pas de correspondance avec [U] ou [S] dans les passages examinés. Registre composite classé sous Saint-Étienne-Extra. Vue 265

Saint-Denis, table 6NUM7/261/094 Vues 17, 19-20/71, rubriques C et D. Repérage partiel des CHESNEAU et DELAHAYE. Aucune nouvelle filiation retenue ; le repérage des années doit être poursuivi avant toute conclusion d'absence.

Saint-Vincent, 6NUM7/261/169 Vue 19/160, juin-juillet 1643. Le feuillet 18 de ce registre se rapporte à juillet 1643 ; il ne correspond pas à la capture du 12 décembre. Cela évite une attribution fondée seulement sur le numéro de feuillet.

Accès à Geneanet : les extraits transmis sont exploitables, mais aucune nouvelle consultation Premium n'a été possible. Recherches encore utiles : source exacte de la filiation Marthe → René dans la fiche Marthe ; source du père de Magdelaine ; référence complète de Gatian et de Louis 1643 (rubrique Source, puis Voir l'acte). Ces liens sont des pistes à ouvrir depuis le compte de l'utilisateur, pas des pages prétendument consultées.

Référence 1 · archives.touraine.fr

Référence 2 · archives.touraine.fr

Référence 3 · archives.touraine.fr

Référence 4 · gw.geneanet.org

Référence 5 · gw.geneanet.org

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 23

31 janvier 1655 : mariage GAMELIN - PROUST retrouvé

[Y] Noël PROUST × Magdelaine GAMELIN. Original lu : AD37, Tours, Saint-Clément, 6NUM7/261/104, vue 4/117, page gauche, deuxième acte. La date est donnée par « le mesme jour », après le mariage du 31 janvier 1655. Ouvrir la vue exacte.

Passage filiatif, lecture normalisée : « Et Magdelaine Gamelin fille de feu François Gamelin, maître tondeur, et de Magdelaine de la Haie ses père et mère [...] ». La suite indique la présence de sa mère, puis de [Martin ?], Estienne et Pierre GAMELIN, « ses oncles ». Le premier prénom est de lecture moins assurée. Témoins : François RETIF et Michel GALLÉ ; signatures GAMELIN et PROUST visibles.

Ce que l'original établit Conséquence et limite

Magdelaine GAMELIN est fille de François GAMELIN et Magdelaine de LA HAIE. Filiation prouvée pour la mariée. Son identité avec la baptisée du 07-02-1636 donnée par l'arbre reste probable avant contrôle du baptême.

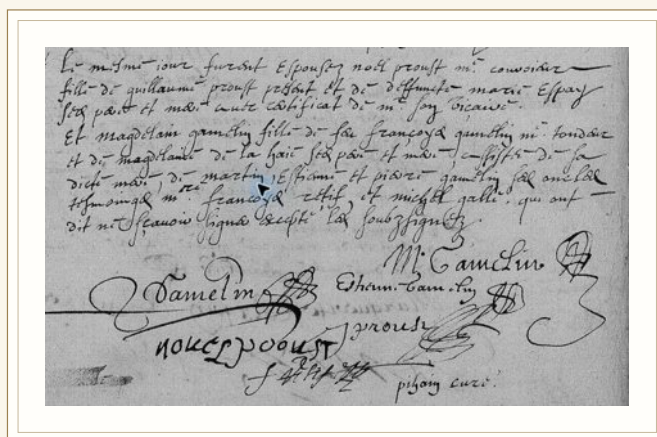
François GAMELIN est déjà mort ; la mère assiste au mariage. Décès du père avant le 31-01-1655 ; mère vivante à cette date. Le marié Noël PROUST est maître corroyeur, fils de Guillaume PROUST présent et de feu Marie ESPAY.

Des GAMELIN sont expressément qualifiés d'oncles. René et Marthe DELAHAYE ne sont pas nommés.

Piste collatérale concrète, sans preuve nouvelle de la filiation Marthe → René. Ne pas confondre la mariée GAMELIN avec sa mère DELAHAYE.

Contradiction à résoudre : l'arbre donne un frère de François, Pierre GAMELIN, mort vers 1628. Un Pierre est encore nommé parmi les oncles en 1655. Il faut identifier ce témoin avant de corriger la date : homonyme, autre degré de parenté ou erreur de l'arbre restent possibles. Prochaines pièces : baptême de Magdelaine du 07-02-1636, baptême de Renée du 28-12-1632 et mariage ou contrat des parents vers 1630-1632, d'abord Saint-Clément et minutes notariales de Tours (3 E).

Référence 1 · archives.touraine.fr



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 23. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

CHESNEAU - MAHOUDEAU : le mariage du fils retrouvé

[AC] 10 octobre 1684, Louis CHESNEAU × Françoise BLANCHOT. Original retrouvé aux AD37, Tours, Saint-Vincent, 6NUM7/261/172, vue 96/170, page droite, deuxième acte. Ouvrir la vue exacte. Le relevé transmis est confronté à cette image.

Passage filiatif, lecture normalisée : « [...] Louis Chesneau [...] filz de deffunct Louis Chesneau, maître maçon, et de Catherine Mahoudeau, de cette paroisse, et Françoise Blanchot, fille de deffunct Nicolas Blanchot et de deffuncte Magdelaine Meusnier [...] ». Le père du marié est donc explicitement maître maçon. La capture complémentaire image(20260925-183540).png permet de lire « Masson » après le nom du fils : le marié est lui aussi maçon. Le titre de maître est retenu avec certitude pour le père.

Personne / comparaison État documentaire et conséquence

Louis CHESNEAU, marié à Françoise BLANCHOT en 1684 Parents prouvés : feu Louis CHESNEAU et Catherine MAHOUDEAU. À distinguer du Louis qui épouse Marie DESCHAMPS en 1689, fils de Louis et Marie BOUCHARD.

Couple parent de 1684 ↔ couple marié le 15-01-1653 [X] Identification probable : mêmes noms de couple, même paroisse et chronologie compatible. Aucun âge du fils n'est exploitable ici.

Louis maître maçon × MAHOUDEAU ↔ Louis maître maçon × DELAHAYE Identité hypothétique. La profession concorde ; elle ne prouve pas une identité. Pour retenir des unions successives, il faudrait articuler les décès de Marthe et de Catherine LESPINE puis le mariage de 1653.

Catherine MAHOUDEAU est-elle vivante en 1684 ? Elle n'est pas dite défunte, mais sa présence n'est pas expressément établie dans le passage lu. Ne pas transformer une absence de mention en preuve de survie.

Témoins, nouvelle lecture : Estienne MAHOUDEAU, maître cordonnier ; en fin d'acte, « Anthoine [Moussar ?] », patronyme encore incertain. La signature voisine ne suffit pas à lever cette réserve. Aucun degré de parenté n'est donné. Le rapprochement avec Antoine MOUSSAR/MOUSSEAU, époux de Françoise CHESNEAU depuis 1659 [G], est hypothétique : si cette identité était confirmée, elle renforcerait le réseau commun entre les familles CHESNEAU-MAHOUDEAU et CHESNEAU-DELAHAYE, sans prouver à elle seule une identité des pères. À chercher : baptêmes CHESNEAU-BLANCHOT après

Référence 1 · archives.touraine.fr



DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 25

Catherine LESPINE et MAHOUDEAU : homonymes et exclusions

[Z] Catherine de LESPINE, mai 1669. Le relevé donne 18 mai, 40 ans ; la capture porte « agée de quatre / vingt ans ou environ », soit environ 80 ans. Le jour paraît se lire « huictiesme » (8) : divergence 8/18 à contrôler sur la page complète. Mari : Eloy [nom non assuré], maître maréchal ; la lecture DESMONT proposée auparavant est retirée, car insuffisamment soutenue par l'image. Source : image(20260925-180931).png ; Tours selon le relevé, paroisse, cote et vue absentes.

Pièce / personne Ce qui peut être retenu Décision

Catherine LESPINE, épouse antérieure de Louis CHESNEAU [X]

Louis est explicitement son veuf le 15-01-1653. Elle est morte avant cette date ; elle ne peut être la défunte de 1669 ni la mariée de novembre 1653.

[AA] Catherine DESMONT, baptisée le 03-05-1631 à Tours

Relevé reçu : fille d'Eloy DESMONT et Catherine de l'ESPINE. Original non lu ; paroisse et cote inconnues.

La mère, Catherine de l'ESPINE, reste à identifier. Aucun acte ne la relie à Louis CHESNEAU. Un remariage avec lui avant 1653 est chronologiquement possible, sans indice positif. L'identité de cette mère avec la défunte de 1669 n'est pas établie : l'exclusion ne peut donc lui être appliquée.

[AB] Catherine DELESPINE × Martin DRY, 06-11-1653

Original retrouvé : Saint-Hilaire, 6NUM7/261/070, vue 55/163, page droite, troisième acte. Martin est laboureur ; pas de parents nommés dans le passage lu. Vue exacte

Union prouvée. Cette femme vivante en novembre ne peut être la Catherine dont Louis CHESNEAU est déjà veuf en janvier.

[AG] Catherine MAHOUDEAU, Monnaie, 01-08-1667, 24 ans selon le relevé

Âge non confirmé dans un original identifié. Repérage dans 6NUM7/153/005 ; la vue 187 couvre juillet-août 1667 avec des mentions abrégées, sans correspondance nominative assurée. Vue contrôlée

Si 24 ans est exact, elle aurait environ 10 ans en janvier 1653 : forte incompatibilité. Candidate non retenue sans contrôle de la source complète ; pas d'exclusion définitive fondée seulement sur cet âge.

[AH] Catherine MAHOUDEAU, Neuvy-le-Roi, 1622-1694, épouse Vincent BOUGER

Arbre mputhiot transmis : père François MAHOUDEAU, mère Françoise MARCHAND ; union du 31-01-1651. Actes non contrôlés.

Non retenue comme épouse CHESNEAU : parents différents de Gabriel MAHOUDEAU et Marie de LA FONS explicitement nommés en 1653.

Sources reçues : [AA], [AE], [AF] et [AG], relevés transmis par l'utilisateur ; [AH] fiche mputhiot, contenu fourni, page non consultée directement. Bilan : les femmes attestées vivantes en novembre 1653 et en 1669 sont exclues comme épouse déjà défunte de Louis en janvier 1653. La mère de Catherine DESMONT (1631) reste distincte jusqu'à preuve d'identité. Pour l'épouse CHESNEAU, chercher union et sépulture avant le 15-01-1653 ; si Louis est aussi l'époux de Marthe, tester d'abord 1643-1653.

Référence 1 · archives.touraine.fr

Référence 2 · archives.touraine.fr

Référence 3 · gw.geneanet.org



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 25. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 26

Nouveaux Louis CHESNEAU : candidats à départager

Aucun de ces trois baptisés n'est encore rattaché à l'ascendance directe. Les noms parentaux sont conservés avec leur niveau de source. L'âge compatible avec un mariage n'est qu'un filtre ; il ne remplace pas une pièce d'identité familiale.

Baptisé / source Parents donnés Comparaison avec les personnes recherchées

[AF] Louis CHESNEAU, 11-08-1595, Château-Renault. Relevé CGT reçu, code lieu 37063.

André CHESNEAU et Anne RICHARD. Filiation rapportée par relevé, original non contrôlé.

Environ 42 ans au mariage de 1638 : compatible. Ni migration à Tours ni métier ni conjoint démontré. Raccordement hypothétique.

[AE] Loys CHESNEAU, 01-04-1603, Neuillé-le-Lierre. Relevé reçu.

Loys CHESNEAU et Bertrande, patronyme inconnu. Filiation rapportée par relevé, original non contrôlé.

35 ans au mariage de 1638 : compatible. Aucun acte ne le dit maître maçon ou époux de Marthe. Raccordement hypothétique.

[AD] Louis du CHESNEAU, mars 1632, jour à confirmer. Capture d'acte, feuillet 326.

François du CHESNEAU, qualifié noble homme et conseiller du roi, et Renée ROBIN. Parents nommés dans l'image.

Environ six ans en avril 1638 : exclu comme époux de Marthe en 1638. Possible candidat chronologique pour un Louis adulte de 1653 ou 1663, sans lien établi ; le rang social ne suffit pas à trancher.

[AD], passage filiatif : « [...] Mars 1632 fut baptisé Louys filz de noble homme François du Chesneau, conseiller du Roy [...] et de damoysselle Renée Robin [...] ». Le père est aussi qualifié trésorier général de France en Touraine. Parrain : Louis COULON [lecture probable], conseiller au présidial de Tours ; marraine : [Martine ?] ROBIN, veuve de Louis [nom non assuré]. Aucun lien à Louis époux BOUCHAR dans cette capture. Dépôt, paroisse et cote non visibles.

Prochaines vérifications : originaux de Château-Renault (1595) et Neuillé-le-Lierre (1603), puis mariages et sépultures de chaque baptisé, environ 1615-1660, en recherchant un métier, un domicile à Tours, les parents ou un conjoint. Pour tester l'identité des deux maîtres maçons, priorité au contrat CHESNEAU-MAHOUDEAU avant le 15-01-1653 et aux successions ; une suite DELAHAYE → LESPINE → MAHOUDEAU reste une hypothèse.



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 26. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 27

CHESNEAU - DELAHAYE : contrôles complémentaires

Contrôles antérieurs aux trouvailles de Saint-Clément. Aucune génération supplémentaire n'est démontrée. Les filiations lues dans les baptêmes restent acquises ; les deux raccords qui conditionnent cette branche restent à établir : Louis de 1643 = marié de 1663 ; Marthe = fille de René. Les vérifications ci-dessous évitent de refaire les mêmes sondages.

Source effectivement contrôlée Cible et résultat Portée exacte

AD37, Saint-Vincent, 6NUM7/261/169, vues 23-25/160. Vue 23

Passages de fin 1643 et début 1644 relus. La vue 23 couvre notamment octobre-novembre ; la vue 24 passe de décembre à janvier. Le baptême de Louis du 12-12-1643 n'y a pas été repéré.

Contrôle limité à ces vues, sans exclusion générale de la paroisse. Le feuillet 18 de la capture [S] ne suffit pas à identifier le registre.

AD37, Saint-Pierre-le-Puellier, 6NUM7/261/006, vues 57-60/298. Vue 57

La vue 57 comprend des actes de novembre-décembre 1643 ; la vue 58 la fin décembre ; la vue 60 janvier 1644. La capture [S] n'a pas été retrouvée dans les passages examinés.

Le signataire GASNIER apparaît dans ce registre. Son seul nom ne permet donc pas d'attribuer une capture à Saint-Vincent. Aucune paroisse ajoutée par déduction.

AD37, Saint-Pierre-du-Boile, 6NUM7/261/026, vues 144 et 148/193. Vue 144

Sondage en décembre 1643 (vue 144), puis repérage de février 1644 (vue 148). Pas de correspondance repérée avec la capture du baptême de Louis.

Sondage et non dépouillement intégral. Le domicile Saint-Pierre-du-Boile dans la minute [I] reste un indice pour cette famille, pas une filiation.

AD37, Saint-Vincent, table 6NUM7/261/177, notamment vue 70/172.

Rubrique D autour de 1599-1629 examinée pour orienter la recherche du baptême de Gatian de 1613. Aucune correspondance retenue avec certitude.

Les lectures d'index doivent être contrôlées dans les actes. Ne pas déduire une absence définitive des limites du repérage visuel.

Index collectif Au-delà de l'état civil, Indre-et-Loire, rubriques C, D, G et L.

Recherche de CHESNEAU / CHENEAU, DELAHAYE / DE LA HAYE et GAMELIN. Aucun acte filiatif pertinent trouvé pour les personnes recherchées.

Index partiel : son silence ne vaut pas absence d'acte dans les minutes notariales. C - D - G - L

Recherches web nominatives et par couples ; photographies notariales déjà reçues.

Recherches Louis / Marthe, René / Renée CORMIER, Magdelaine / François GAMELIN : aucun nouvel acte filiatif trouvé. Relecture des photographies 111148, 111219, 112520, 112527 et 120334.

La signature CHESNEAU dans un apprentissage ne suffit pas à identifier le signataire ni à établir sa parenté. Aucun résultat négatif n'est présenté comme une recherche exhaustive.

Accès : Geneanet Premium n'a pas été consulté : vérification du navigateur bloquante. La recherche publique n'a pas remplacé ses relevés ou les notes privées. Les références complètes des captures et les sources de l'arbre jeandar restent les données manquantes les plus utiles.

Référence 1 · archives.touraine.fr

Référence 2 · archives.touraine.fr

Référence 3 · archives.touraine.fr

Référence 4 · www.audelaec.org

Référence 5 · www.audelaec.org

Référence 6 · www.audelaec.org

Référence 7 · www.audelaec.org

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 28

PIÈCE I / SOURCE NOTARIALE

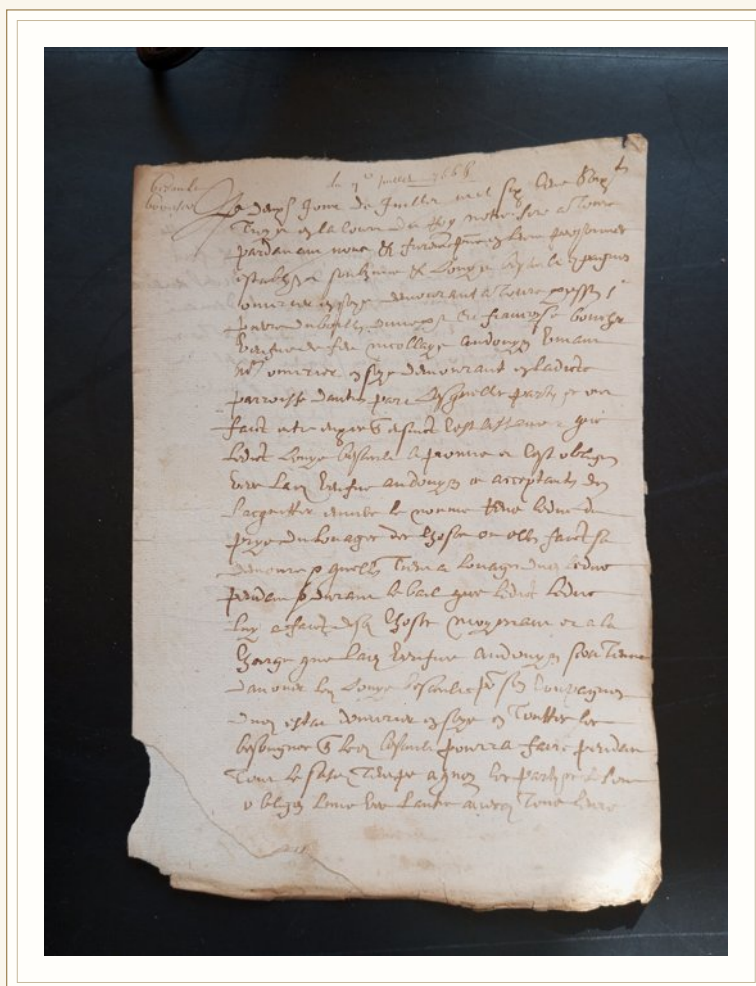
Deux Louis CHESNEAU dans une minute

Juillet 1663 ? · Jour et année à confirmer dans l'original ; attribution à Houbereau à contrôler.

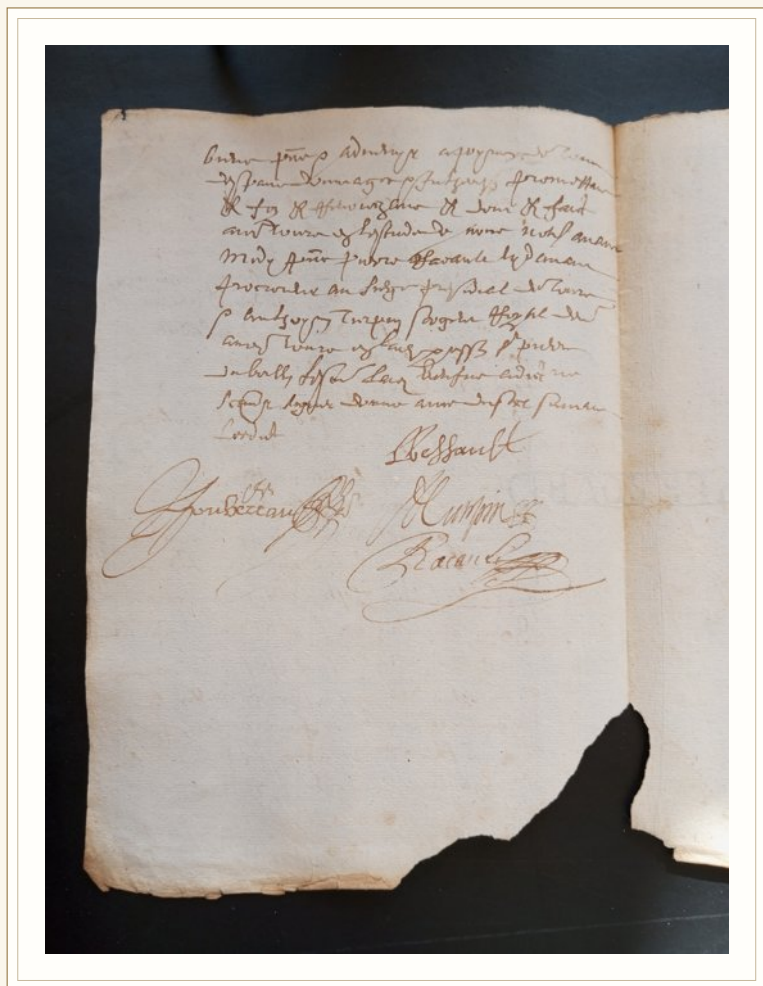
I-a · Première photographie : comparants et clause relative au fils. I-b · Suite de la minute : fin du texte et signatures.

Lecture partielle : « Louys Chesneau [...] ouvrier en soye demeurant à Tours paroisse St Pierre du Boille » ; puis « led[it] Louys Chesneau filz dud[it] Chesneau » et « en estat d'ouvrier en soye ». Le contexte de la clause reste à préciser.

Portée : une piste père-fils dans la soie, concurrente du couple du maître maçon et de Marthe. Aucune mère ni Marie BOUCHARD n'est identifiée. Photos 120334 et 120348 ; signatures HOUBEREAU et RACAULT. AD37, 3E1/132 (1663) : fonds repéré, cote de ces photos à confirmer.



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 28. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 28. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 29

PIÈCE L / SOURCE NOTARIALE

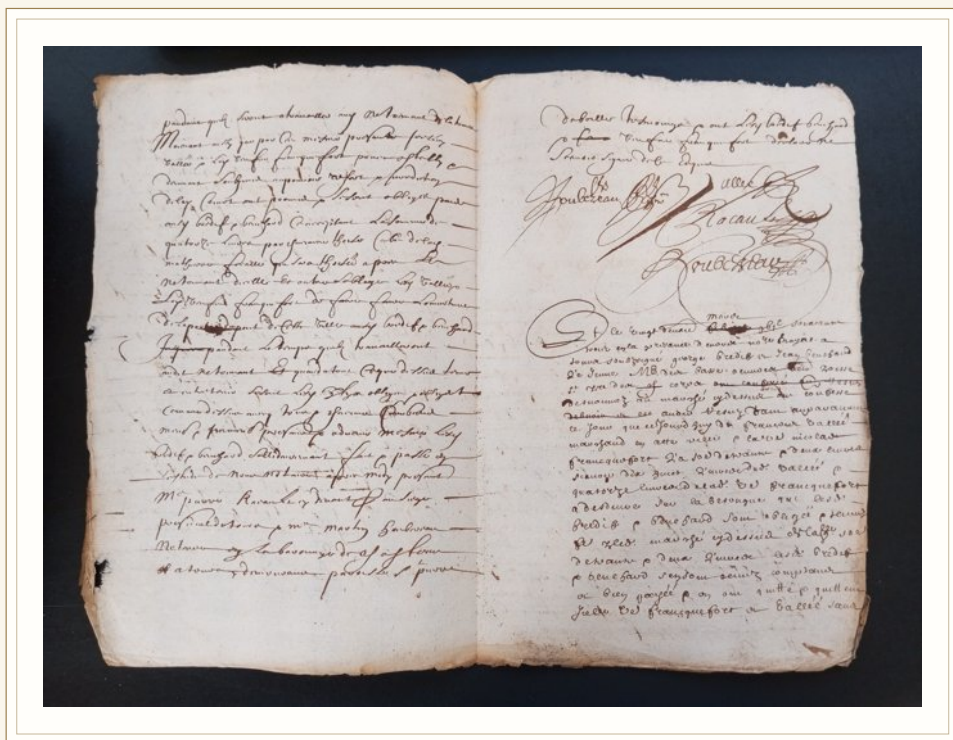
Jean BOUCHARD, maître des basses œuvres

12 mars 1663 · Marché avec Georges BREDIF · Saint-Pierre-des-Corps

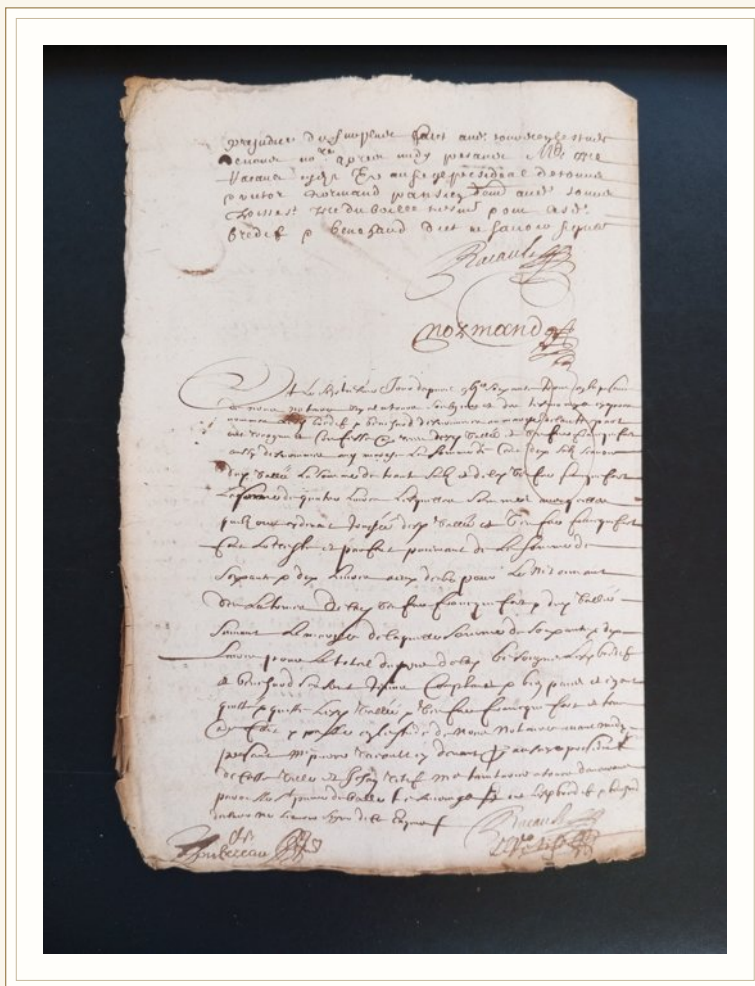
L-a · Première page. L-b · Suite et signatures. L-c · Photographie du feuillet suivant.

Fait retenu : Jean BOUCHARD et Georges BREDIF sont qualifiés maîtres des basses œuvres. Le document atteste ce Jean BOUCHARD, mais ne nomme pas Marie comme sa fille. Son patronyme ou son métier ne suffisent pas à établir une ascendance.

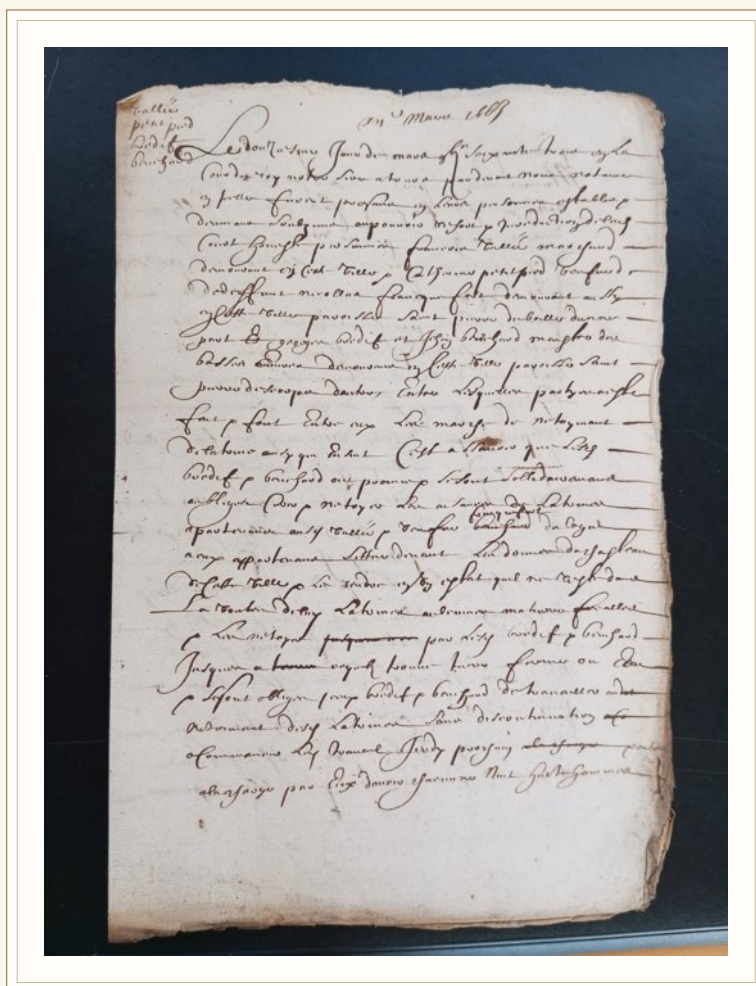
Référence : trois photographies reçues, IMG_20241008_134928 / 134944 / 134951.jpg.
La cote n'est pas visible. Seuls les passages attribuables au marché sont exploités ; la troisième photographie comprend la suite du registre, sans filiation supplémentaire retenue.



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 29. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 29. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 29. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 30

ACTE M

1633 · Guillaume DESCHAMPS à Vallières

20 mai 1633 · Baptême · Vallières, Saint-Pierre

LECTURE DU PASSAGE DÉCISIF

« Guillaume filz de Guillaume Deschamps et de Marie Poirie[r] ses père et mère [...] »

PROUVÉE

Le couple Guillaume DESCHAMPS-Marie POIRIER est explicitement nommé. Parrain : Pierre LABLAN / LEBLANC ; marraine : Martine DESCHAMPS, fille de Guillaume.

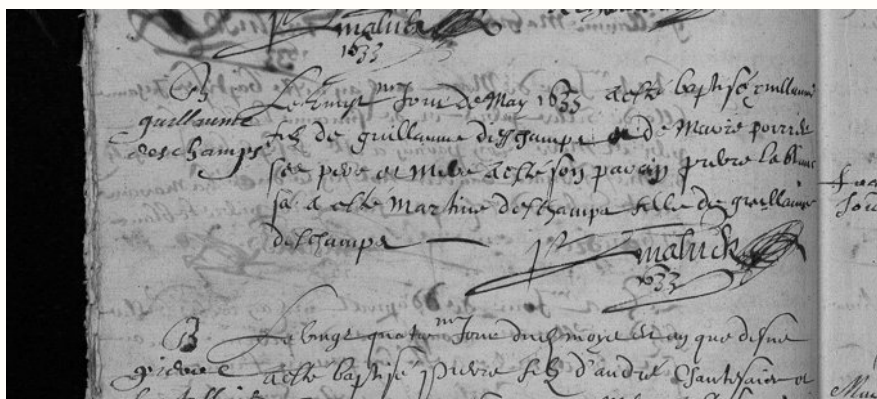
Réserve. L'identité de cet enfant avec le Guillaume marié à Catherine GIRAULT en 1662 reste hypothétique. Les LEBLANC forment une piste, sans jonction démontrée.

[M] AD37, Vallières, Saint-Pierre (classée sous Fondettes), 6NUM7/109/002, vue 42/230, page gauche.

Consulter la vue originale

Reproduction d'archive ; extrait de transcription normalisée. Les crochets signalent les lectures incertaines.

Référence 1 · archives.touraine.fr



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 30. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 31

ACTE N

1628 · DESCHAMPS-POIRIER, puis LEBLANC-DESCHAMPS

23 septembre 1628 · Deux mariages le même jour à Vallières LECTURE DU PASSAGE DÉCISIF

« Guillaume Deschamps filz de Guillaume Deschamps avec Marie Poyrie fille de [Jean ?] Poyrie [...] »

PROUVÉE

Le père de Guillaume est nommé. Le prénom du père de Marie reste incertain. L'acte suivant marie Pierre LEBLANC à Urbaine DESCHAMPS, fille de Guillaume.

Réserve. La fraternité Guillaume-Urbaine est probable, non explicitement dite.

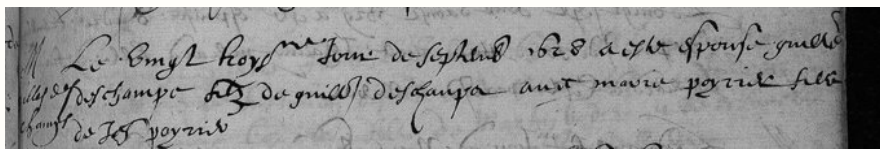
L'identification du marié au baptisé de 1601 est également probable.

[N] AD37, Vallières, Saint-Pierre, 6NUM7/109/002, vue 137/230, droite, deuxième puis troisième acte. Reproductions : mariage principal en haut, mariage LEBLANC en bas.

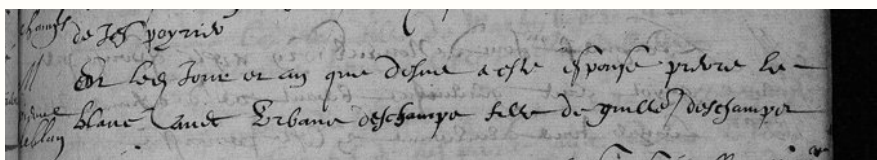
Consulter la vue originale

Reproduction d'archive ; extrait de transcription normalisée. Les crochets signalent les lectures incertaines.

Référence 1 · archives.touraine.fr



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 31. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 31. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

ACTE O

1601 · Le couple DESCHAMPS-CORBEAU

20 avril 1601 · Baptême de Guillaume · Vallières

LECTURE DU PASSAGE DÉCISIF

« Guillaume filz de Guillaume Des[champs] et de Martine Corbeau ses père et mère [...] »

PROUVÉE

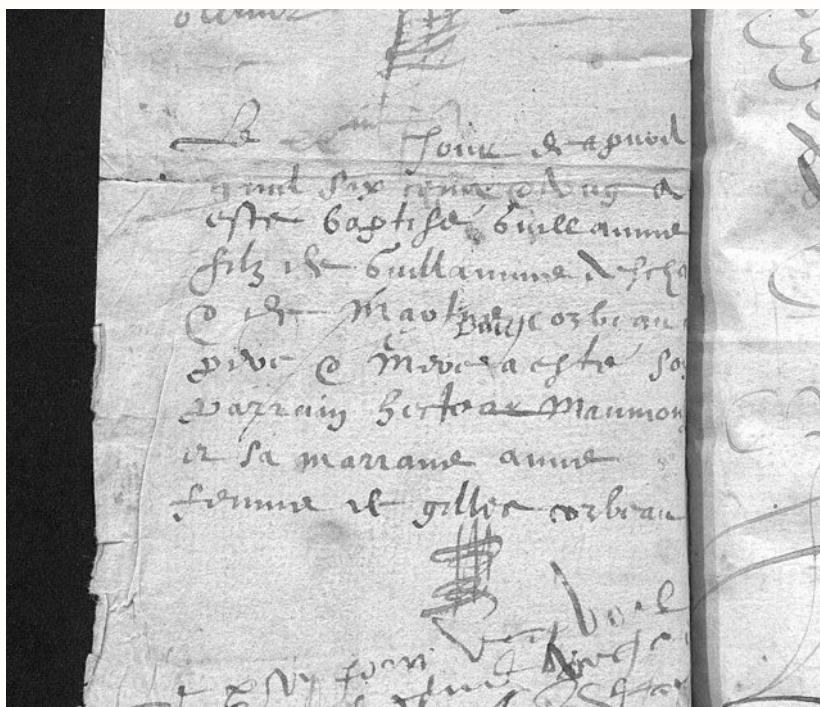
Guillaume DESCHAMPS et Martine CORBEAU sont les parents nommés dans ce baptême. Le pli masque une partie du patronyme paternel.

Réserve. L'identité de cet enfant avec le marié de 1628 est probable. Le rattachement à Tours dépend ensuite de la jonction 1633 / 1662. Jean CORBEAU et Jeanne PILLET demeurent une hypothèse sans acte filiatif vérifié.

[O] AD37, Vallières, Saint-Pierre, 6NUM7/109/001, vue 75/145, page gauche. Les lectures des noms des parrains restent incertaines. Consulter la vue originale

Reproduction d'archive ; extrait de transcription normalisée. Les crochets signalent les lectures incertaines.

Référence 1 · archives.touraine.fr



Reproduction d'archive extraite du dossier fourni, p. 32. La transcription et la cote, lorsqu'elle est connue, sont données dans cette section. Aucun détail illisible n'est reconstruit.

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 33

Références vérifiables

Réf. Acte Dépôt, registre, vue et lien

A 30-09-1663, mariage CHESNEAU-BOUCHAR AD37, Tours, Notre-Dame-la-Riche, 6NUM7/261/189, vue 513/627. Vue exacte

B 20-06-1664, baptême de Louis AD37, même paroisse, 6NUM7/261/193, vue 142/482. Vue exacte

C 29-01-1689, mariage CHESNEAU-DESCHAMPS AD37, même paroisse, 6NUM7/261/198, vue 446/463. Vue exacte

D 08-06-1684, sépulture Louis CHESNEAU AD37, même paroisse, 6NUM7/261/198, vue 67/463 ; identité probable. Vue exacte

F 20-02-1662, mariage DESCHAMPS-GIRAULT AD37, même paroisse, 6NUM7/261/189, vue 457/627, droite milieu. Vue exacte

G 10-02-1659, mariage MOUSSAR-CHESNEAU AD37, Tours, Saint-Vincent, 6NUM7/261/173, vue 358/428, droite bas. Vue exacte

M 20-05-1633, baptême Guillaume DESCHAMPS AD37, Vallières, Saint-Pierre (classé sous Fondettes), 6NUM7/109/002, vue 42/230, gauche. Vue exacte

N 23-09-1628, mariage DESCHAMPS-POIRIER AD37, même paroisse, 6NUM7/109/002, vue 137/230, droite, 2e acte. Vue exacte

O 20-04-1601, baptême Guillaume DESCHAMPS AD37, Vallières, Saint-Pierre, 6NUM7/109/001, vue 75/145, gauche. Vue exacte

P. Relevé CGT transmis le 25-09-2026 : mariage Louis CHENEAU × Marthe DELAHAYE, 12-04-1638, Tours Saint-Pierre-le-Puellier, code 37261M ; collection mise à jour le 23-06-2026. Mention : « Acte figurant dans les tables dont les registres ont disparu. » Pas de parents, cote ni vue dans l'extrait. Le code lieu n'est pas une cote. La table elle-même reste à retrouver. Q-R-S. Captures reçues « image(20260925-134024).png » (Françoise, 17-07-1640), « image(20260925-134128).png » (Marguerite, 28-04-1642) et « image(20260925-134221).png » (Louis, 12-12-1643, feuillet 18 visible). Nouvel exemplaire de [S] : « image(20260925-135342).png », même acte. Référence de [Q] retrouvée : Tours Saint-Clément, 6NUM7/261/102, vue 2/141. Cotes et vues de [R-S] encore manquantes. [W-X-Y] et les nouvelles pièces [Z-AH] sont référencées dans leurs annexes. [T-U] : références et transcription sur la page DELAHAYE.

E. Photos reçues « CHesneau Fay 1.png » et « Chesneau Fay 2.png », 17-08-1722 ; cote non localisée. H. « Dossier_Chesneau_de_Tours_v2_enrichi(2).docx », parties G1-G6, 3.1-3.5 et annexe A : document secondaire, plusieurs raisonnements corrigés ici. I. Photos « IMG_20241008_120334.jpg » et « IMG_20241008_120348.jpg », signatures HOUBE-REAU et RACAULT ; attribution de cote à confirmer. L. Photos « IMG_20241008_134928.jpg », « 134944.jpg », « 134951.jpg », marché BOU-CHARD-BREDIF du 12-03-1663.

Référence 1 · archives.touraine.fr

Référence 2 · archives.touraine.fr

Référence 3 · archives.touraine.fr

Référence 4 · archives.touraine.fr

Référence 5 · archives.touraine.fr

Référence 6 · archives.touraine.fr

Référence 7 · archives.touraine.fr

Référence 8 · archives.touraine.fr

Référence 9 · archives.touraine.fr

Contradictions, exclusions et recherches précises

Un homonyme doit être séparé du baptisé de 1643. Louis CHESNEAU, veuf de Catherine LESPINE, épouse Catherine MAHOUDEAU le 15 janvier 1653 à Saint-Vincent (AD37, 6NUM7/261/173, vue 313/428). Il ne peut pas être le Louis baptisé le 12-12-1643 [S] : cet enfant aurait neuf ans. En revanche, son identité éventuelle avec le marié de 1663 n'est pas exclue sans rechercher le décès de Catherine MAHOUDEAU entre 1653 et 1663.

Rapprochements non retenus. Martin CHESNEAU × Marie AURELLE n'est pas rattaché à Louis, faute de jonction ; le métier ou le milieu social ne suffisent pas à exclure cette branche. La présence d'un DESCHAMPS au mariage MOUSSAR-CHESNEAU de 1659 s'explique par le remariage de la mère du marié ; elle ne prouve pas une parenté avec Marie DESCHAMPS de 1689. La signature CHESNEAU sur l'obligation CORBEAU-JAHAN ne désigne pas automatiquement Louis.

Contrôles négatifs, de portée limitée. Les sondages antérieurs à Saint-Vincent (table 6NUM7/261/177, vue 59 ; registre 169, vues 23-24), Saint-Pierre-le-Puellier (table 017, vue 65) et Notre-Dame-la-Riche (188, vues 322-323) n'avaient pas localisé le baptême du 12-12-1643. La capture [S] le donne désormais à lire : son existence et les parents nommés sont confirmés. Il reste à retrouver la paroisse et la vue complète ; ces sondages négatifs ne constituent pas une preuve contraire.

Pour identifier les parents du couple de 1663 : contrat CHESNEAU-BOUCHAR autour de septembre 1663 ; première liasse repérée : AD37, HOUBEREAU jeune, 3E1/132, année 1663 (notice). La notice est consultée, pas l'intégralité des minutes. Autre cible : tutelle / inventaire après la sépulture de juin 1684 ; Joseph BREDIF, 3E1/151, janvier-novembre 1684 (notice), sans acte familial encore identifié.

Candidat HAMELIN distinct. La fiche Geneanet iderflim communiquée le 25-09-2026 présente Jean HAMELIN, marchand boucher, époux de Louise PAILLARD, sans dates ni parents dans l'extrait. Le témoin de 1689 [C] est ouvrier en soie, époux de Marie PAILLARD. Différences de prénom et de métier : aucun rattachement, aucune exclusion définitive sans acte. Rechercher date, paroisse, parents et éventuel remariage. Source fournie : fiche Louise PAILLARD ; contenu transmis par l'utilisateur, page non consultée directement.

Pour BOUCHARD : mariage HAMELIN-PAILLARD avant janvier 1689 et actes des enfants ; rechercher explicitement si la cousine Marie PAILLARD descend d'une sœur de Marie BOUCHARD. Ne pas fusionner les femmes PAILLARD rencontrées en 1615, 1619, 1665 et 1697 sans actes de remariage.

Pour raccorder Vallières à Tours : relever les baptêmes, mariages et sépultures de Pierre, Jacques, Jean et Charles DESCHAMPS, environ 1620-1665, dans 6NUM7/109/002 et les registres de Tours ; rechercher le contrat DESCHAMPS-GIRAULT autour de février 1662. Pour CORBEAU-PILLET : baptêmes de Martine et de sa fratrie, environ 1565-1590, Vallières et Fondettes, puis actes nommant Guillaume DESCHAMPS comme gendre. Aucun acte CORBEAU-PILLET n'est ici annoncé comme retrouvé.

Limites de consultation : les images reçues ont été retrouvées. Geneanet Premium demeure inaccessible dans le navigateur connecté, bloqué par une vérification Cloudflare ; aucune consultation Premium n'est revendiquée. Les sondages de registres et recherches web ne constituent pas un dépouillement exhaustif de toutes les paroisses.

Référence 1 · archives.touraine.fr

Référence 2 · archives.touraine.fr

Référence 3 · gw.geneanet.org

DOSSIER DE TOURS / SOURCE P. 35

Recherches ciblées pour débloquent chaque génération

Programme documentaire restant : les pièces déjà transmises sont intégrées. Les cibles ci-dessous désignent les références ou actes encore manquants, et ne constituent pas une demande de renvoyer les mêmes documents.

Priorité / lien recherché Recherche précise Pièce attendue et décision possible

1. Localiser les deux baptêmes déjà lus

Louis CHESNEAU, 12-12-1643, père Louis, mère Marthe DELAHAYE ; Gatian / Gatien DELAHAYE, 04-11-1613, père René, mère Renée CORMIER. Ouvrir chaque résultat : rubrique Source et lien Voir l'acte.

Paroisse, registre et vue complète. Cela permet de chercher les frères et sœurs et les décès dans le bon fonds. Les captures actuelles prouvent les parents nommés, mais ne montrent pas ces références.

2. Marthe → René Dans l'arbre jeandar, ouvrir les Notes et sources de Marthe de LA HAIE HAYE, de René et de Magdelaine. Chercher le mariage GAMELIN-de LA HAIE vers 1630-1632 à Tours et ses éventuelles références notariales.

Acte nommant les parents de Magdelaine, puis pièce disant que Marthe est sa sœur ; ou filiation directe de Marthe à René. Un même père prénommé René et un même métier ne suffisent pas seuls.

3. Marthe → Renée CORMIER Recherche par parents : père René DELAHAYE, mère Renée CORMIER, enfant sans prénom, Tours, 1590-1630. Refaire avec DE LA HAYE / LA HAIE ; examiner Marthe, Magdelaine et Louis s'ils apparaissent.

Baptême de Marthe ou acte notarié la disant fille du couple. Les baptêmes de collatéraux aideront à reconstituer la famille et à détecter un remariage. Ne pas attribuer la mère de Gatian à tous les enfants d'un René homonyme.

4. Parents de Louis maître maçon Mariage CHENEAU-DELAHAYE du 12-04-1638, Saint-Pierre-le-Puellier : demander la référence de la table utilisée par le CGT. Chercher un contrat avant cette date, en priorité janvier-avril 1638, minutes notariales de Tours, AD37 série 3 E.

Le relevé signale un registre disparu : ne pas chercher indéfiniment l'acte paroissial perdu. Une table plus détaillée, un contrat, une succession ou un partage peuvent nommer les parents. Notaire et cote à déterminer avant dépouillement.

5. Louis de 1643 → époux BOUCHAR

Chercher contrat de mariage avant le 30-09-1663, apprentissage du fils et succession du père. Contrôler l'ensemble de la minute de juillet 1663 [I] : Houbereau II le jeune, AD37, 3E1/132, année 1663, si l'attribution de la photo est confirmée.

Pièce nommant Louis, sa mère et/ou son épouse Marie BOUCHAR. Le catalogue identifie un fonds à consulter ; aucun contrat CHESNEAU-BOUCHAR n'y est actuellement affirmé comme retrouvé.

6. Écarter ou retenir le marié de 1653

Louis CHESNEAU × Catherine MAHOUDEAU, 15-01-1653 [X], Saint-Vincent ; chercher décès de Catherine, 1653-1663, et premier mariage Louis × Catherine LESPINE, avant 1653, d'abord Tours.

La survie de Catherine après septembre 1663 pourrait exclure ce marié du couple BOUCHAR, sous réserve d'identité. Un décès antérieur laisserait possible un remariage. Ce Louis est déjà distinct de l'enfant baptisé en 1643.

Au-delà de René : Guillaume DELAHAYE l'ancien n'est encore qu'une hypothèse issue du dossier antérieur. Le baptême cité de Jeanne, le 08-06-1628, pourrait nommer le père d'une marraine Jeanne DELAHAYE ; cela ne prouverait pas automatiquement qu'il est également le père de René. Il faut une pièce reliant explicitement les deux hommes.

Sources et crédits

Le manuscrit familial

Livre_familial_enrichi_Bohu_Beautour.pdf : 145 pages, 31 récits, notes, filiations et crédits. Lecture intégrale pour la présente édition. Les références à des sources antérieures sont transmises avec leur niveau de vérification.

Le livre de voix

Chroniques drolatiques d'un notaire du neuf-trois, fichier ebook(7), 172 pages. Lecture intégrale ; référence littéraire exclusivement. Aucun événement romanesque n'est versé à la généalogie.

Le dossier ajouté

Tableau_ascendance_CHESNEAU_BOUCHARD_2026-09-25 (5) (1).pdf, 35 pages, fourni par l'auteur. Lecture intégrale et extraction des reproductions. Les 63 positions incluent les inconnus et les hypothèses.

Le fascicule Vargues

VARGUES (Louis et Gabrielle).pdf : copie scannée retrouvée, 62 pages PDF. Vérification ponctuelle de la planche de l'atelier (PDF p. 20, numéro imprimé 18). La transcription de 85 pages citée dans le chapitre nantais conserve sa pagination propre.

Droit des images

Les photographies familiales sont publiées dans le cadre de la demande de l'auteur ; aucune licence ouverte ne leur est attribuée. Les autres œuvres conservent les mentions et licences ci-dessous. L'assemblage en livre ne modifie pas la licence de chaque image. Les documents d'archives de Tours sont crédités aux Archives départementales d'Indre-et-Loire selon les cotes du dossier ; les captures sans cote restent signalées.

Traitement des reproductions

Les images originales sont conservées dans les sources. Pas de colorisation, pas de reconstruction de visage ou d'inscription dans les PDF. L'essai génératif du sous-bois, trop inter-prétatif, est archivé séparément et exclu. Pour les images petites, la taille imprimée est réduite. Les réductions de la version web ne servent qu'à alléger le fichier.

Images écartées

La photographie commerciale des Rigolettes présente dans l'édition source n'a pas de condition de réutilisation établie : elle n'est pas republiée. La notice de l'enseigne du musée de Nantes réserve les droits de l'image : la pièce est décrite, sans importer cette reproduction. Les photographies de la mosaïque et du paysage nantais assurent l'iconographie du récit.

BnF : Paré, édition de 1551, notice consultée

Musée d'histoire de Nantes : esquisses du Petit Écolier signalées dans le portail

AD37 : conditions de reproduction et réutilisation

Les cinq planches d'ouverture

Illustrations originales générées pour cette édition en 2026, à la manière de gravures anciennes. Ce sont des évocations et non des documents historiques. Aucun ancêtre ni bien familial identifié n'y est représenté. Les scènes, les objets et les architectures restent imaginés. Les images et leurs consignes de création sont conservées avec les sources éditables.

Un pays de montagne

Évocation libre d'un hameau savoyard. Aucun bâtiment familial identifié.

Le moulin et les champs

Évocation libre d'un moulin rural. Aucun moulin familial identifié.

L'heure à l'établi

Atelier imaginé pour évoquer le métier. Il ne représente pas l'atelier de Louis Vargues.

Les objets du départ

Nature morte imaginée autour du voyage. Port, navire et objets non identifiés.

À la table des archives

Nature morte imaginée. Le registre dessiné n'est pas une pièce généalogique.

Crédits par document

Le numéro « source » ci-dessous permet de retrouver l'image dans le PDF familial de 145 pages. Les légendes du récit donnent le sujet et ses limites. Les notices en ligne accessibles ont été vérifiées le 25 septembre 2026 ; les fichiers de très haute définition n'ont pas tous pu être récupérés.

Les Déserts Margérianz.jpg

Rémih · CC BY-SA 4.0 · Source p. 14

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Chambéry - Place St-Léger.JPG

Florian Pépelin · CC BY-SA 3.0 · Source p. 17

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Allèves 10.JPG

Torsade de Pointes · CC0 · Source p. 20

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Vernet-toulon-2.jpg

Joseph Vernet · Public domain · Source p. 23

Notice / provenance

Manosque Place Saint-Sauveur.jpg

Unknown early XXe · Public domain · Source p. 26

Notice / provenance

Honnecourt-sur-Escaut 20.jpg

René Hourdry · CC BY-SA 4.0 · Source p. 29

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Walincourt-Selvigny.- Le moulin Brunet.jpg

PIERRE ANDRE LECLERCQ · CC BY-SA 4.0 · Source p. 32

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Le Gault-Perche Sainte-Anne 574.jpg

GFreihalter · CC BY-SA 3.0 · Source p. 39

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Lanrodec - Église - AD22 - 16FI2253.jpg

Hamon · Licence Ouverte · Source p. 42

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Long distance panorama-view of the ancient village of Gourdon in the Lot district - panoramio.jpg

Henk Monster · CC BY 3.0 · Source p. 52

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Ugine Vue générale depuis Outrechaise.jpg

CHABERT Louis · CC BY-SA 4.0 · Source p. 55

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Torcé-en-Vallée - Église Notre-Dame 04.JPG

Pymouss · CC BY-SA 3.0 · Source p. 58

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Portrait of Ambroise Paré, the King's surgeon Met DP887880.jpg

Étienne Delaune · CC0 · Source p. 61

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Atelier d'horlogerie, Rennes, vers 1925–1926

Photographe non identifié · Collection familiale Regairaz–Vargues–Mignon · Source p. 64

Octobre, Les Mois de Lucas, 1732-1737

Manufacture des Gobelins ; sous la direction de Michel Audran · Public Domain / Open Access · Source p. 67

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Chapelle templière de Carentoir (56) FRANCE.jpg

So Leblanc · CC BY-SA 4.0 · Source p. 73

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Pipriac Mairie.JPG

Sylenius · CC BY-SA 3.0 · Source p. 76

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Horlogerie Louis Vargues, Alger, 43, rue Sadi-Carnot

Photographe non identifié · Collection familiale Regairaz–Vargues–Mignon · Source p. 80

6e Emprunt National 1920 Poster by Abel Mignon.png

Abel Mignon · Public domain · Source p. 83

Notice / provenance

Groupe Mignon dans un sous-bois, vers 1900–1910

Photographe non identifié · Collection familiale Regairaz–Vargues–Mignon · Source p. 86

Affiche LU Bouisset.jpg

Firmin Bouisset · Public domain · Source p. 89

[Notice / provenance](#)

Le Vendeur de rats, pendant le siège de Paris, en 1870, P1323.jpg

Chaillou, Narcisse (Nantes, 12-03-1835 - Pontivy, 16-10-1916), peintre · CC0 · Source p. 92

[Notice / provenance](#)

[Conditions de réutilisation](#)

Cetara (34079520144).jpg

Gianfranco Vitolo · CC BY 2.0 · Source p. 98

[Notice / provenance](#)

[Conditions de réutilisation](#)

Eyliac château (10).JPG

Père Igor · CC BY-SA 3.0 · Source p. 101

[Notice / provenance](#)

[Conditions de réutilisation](#)

Les Déserts (Savoie).JPG

Florian Pépellin · CC BY-SA 3.0 · Source p. 105

[Notice / provenance](#)

[Conditions de réutilisation](#)

Jardin d'Essai, Alger, vers 1939

Photographe non identifié · Collection familiale Regairaz–Vargues–Mignon · Source p. 106

Groupe Mignon dans une prairie, vers 1900–1910

Photographe non identifié · Collection familiale Regairaz–Vargues–Mignon · Source p. 107

Groupe Mignon sur une plage non identifiée

Photographe non identifié · Collection familiale Regairaz–Vargues–Mignon · Source p. 108

ABEL MIGNON 2.jpg

Ungars · CC BY-SA 4.0 · Source p. 109

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Portret van Henri Léonard Jean Baptiste Bertin, RP-P-1910-5246.jpg

Rijksmuseum · CC0 · Source p. 110

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Château d'Esnes.jpg

AnnabelleHtn · CC BY-SA 4.0 · Source p. 111

Notice / provenance

Conditions de réutilisation

Mosaïque Ch. Bohu, 26 rue de la Marne

Benoît Prieur · mars 2023 · CC0 · Source p. 141

[Notice / provenance](#)

[Conditions de réutilisation](#)

Confluent de l'Erdre et de la Loire, Nantes, vers 1890–1900

Detroit Publishing Co. / Photoglob Zürich · Library of Congress, ppmsc.05145 · Domaine public · Source p. 142

[Notice / provenance](#)

La Sèvre nantaise, chaussée des Moines, Vertou

Stéphane Paragot · 2017 · CC BY-SA 4.0 · Source p. 143

[Notice / provenance](#)

[Conditions de réutilisation](#)

Index des personnes

Renvois aux récits, légendes, filiations et pièces documentaires. Les noms des générations vivantes privées ne sont pas ajoutés.

Abel Mignon · 107, 109, 110, 118, 121, 155

Adélaïde Cambray · 88, 153

Agathe Laine · 97, 99

Amédée Monod · 146

Andrée Vargues · 150

Anna Galano · 125, 128, 129, 156

Anne Doux · 107, 132

Anne Françoise Gallois · 75, 151

Anne Gilliard · 39

Anne Parent · 39

Annick Pruvost · 66

Antoine Moussar · 187, 206, 207

Arthur Marchant · 93, 153

Bernard Vargues · 11, 57, 88, 149, 151, 152, 153, 154

Berthe Renaud · 24, 146

Carlo Autuori · 127

Catherine Girault · 137, 138, 160, 165, 166, 178, 185, 190, 222

Catherine Lespine · 138, 200, 206, 208, 230, 233

Catherine Mahoudeau · 138, 200, 206, 209, 230, 233

Catherine Potu · 187

Célestine Michel · 27, 147

Charles Bohu · 65, 66, 150

Charles Désiré Huchet · 45, 56, 148

Chicandier · 7, 11, 141, 142, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158

Claudine Boisson · 19, 145

Claudine Bouvard · 20, 145

Clémentine Perrault · 97, 98, 153, 154

Eugénie Flavie Savalle · 55, 149

Fabian Regairaz · 4, 11, 141, 157

Firmin Bouisset · 117, 119

François Adrien Mignon · 157

François Gamelin · 198, 199, 204, 214

François Regairaz · 27, 145, 146

Françoise Blanchot · 206

Françoise de Langlade · 131

Françoise Dumans · 47, 49, 148

Françoise Henriette Moreau · 62, 65, 150

Gabriel Mahoudeau · 200, 209

Gabrielle Cadet · 57, 83, 98, 152, 153, 154

Gatien · 162, 170, 190, 194, 196, 202, 203, 232

Gatien · 194, 196, 232

Giuseppe · 125, 127, 128, 156, 157

Guillaume Deschamps · 160, 162, 163, 165, 166, 168, 171, 174, 178, 185, 189, 222, 224, 226, 228, 231

Henri-Léonard Bertin · 131, 134, 157

Henri René Cadet · 88, 98, 152, 153

Huguette Mignon · 11, 57, 149, 155, 156, 157

Jacques Bouisset · 107, 119, 155

Jean Baptiste André Michel · 147

Jean Bouchard · 165, 167, 170, 189, 219

Jean Charles Bessin · 87, 152
Jean Corbeau · 174, 190, 226
Jean Gallois · 71, 151
Jean Hamelin · 178, 230
Jean Marcel Regairaz · 11, 145, 146, 147, 149
Jean Masnier · 48, 148
Jean Testaud · 132, 157
Jeanne Delannée · 94, 153
Jeanne Françoise Pavy · 24, 146
Jeanne Pillet · 174, 190, 226
Joseph Chesneau · 138, 160, 164, 176
Joseph Perrault · 99, 153, 154
Josephtha Petit Gros · 24, 146
Josephthe Tornassat · 24
Jules Chesneau · 121
Julie · 132
Juliette Angeline Chevignier · 61, 151
Laurent Joseph Michel · 147
Laurent Regairaz · 11, 141, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158
Louis Chaumont · 75, 80, 151
Louis Chesneau · 137, 138, 160, 161, 162, 164, 165, 167, 170, 176, 178, 182, 184, 189, 191, 196, 198, 200, 206, 208, 209, 211, 216, 228, 230, 232, 233
Louis Gamelin · 164, 198, 202
Louis Vargues · 57, 72, 83, 85, 98, 103, 105, 149, 151, 152
Louise Chesneau · 45, 107, 121, 139, 156
Louise Marie Leroux · 61, 65, 72, 150, 151
Lucien Blard · 141

- Lucien Huchet · 45, 57, 148, 149
- Maddalena Annarumma · 127
- Madeleine Hélène Bessin · 91
- Madeleine Reine Bessin · 152, 153
- Madeleine Sophie Chesneau · 48, 148
- Magdelaine · 194, 195, 196, 198, 199, 203, 204, 206, 214, 232
- Marcel Mignon · 57, 125, 155, 156, 157
- Marcel Regairaz · 11, 36, 145, 146, 147, 149
- Marguerite Émilie Puytorac · 131, 157
- Marguerite Girard de Langlade · 131, 157
- Marguerite Mercier · 28, 35, 37, 57, 147
- Marguerite Toulelan · 46, 51, 148
- Marie Anne Sophie Masnier · 48, 148
- Marie Bertin · 131, 134, 157
- Marie Bouchar · 137, 138, 160, 165, 167, 180, 182, 187, 233
- Marie Bouchard · 137, 164, 167, 168, 171, 178, 184, 189, 206, 216, 230
- Marie Chabran · 31, 147
- Marie Colette Megret · 45, 149
- Marie de la Fons · 200, 209
- Marie Deschamps · 137, 138, 160, 164, 165, 176, 178, 187, 206, 230
- Marie Emerance Dumazinelle · 45, 48, 148
- Marie Fay · 138, 161, 164, 176
- Marie Paillard · 178, 230
- Marie Poirier · 162, 163, 166, 168, 171, 175, 222
- Marie Thérèse Charlotte Pineau · 65, 150
- Marthe Chaumont · 75, 77, 151
- Marthe Delahaye · 138, 162, 165, 167, 170, 187, 189, 191, 194, 196, 198, 204, 232

Marthe Poulle · 75, 151

Martine Brossillon · 166, 168, 169, 172, 175, 190

Martine Corbeau · 162, 171, 174, 226

Melchiotte de Breton · 23, 25, 146

Nicolas Girault · 137, 160, 166, 168, 169, 171, 175, 178, 185, 190

Noël Proust · 199, 204

Olivier Marchant · 153

Pascale · 127, 128, 157

Paul Bohu · 65, 150

Pauline Lavocat · 121

Péronne Jolens · 20, 145

Péronnelle Pérotheaux · 94, 153

Pierre André Gallois · 151

Pierre Bouchard · 167, 189

Pierre Leblanc · 224

Pierre Michel · 32, 147

Pierre Perrault · 153

Raoulette Marchand · 94, 153

Raymond Germain Vargues · 61, 63, 149, 150

Reine Élisabeth Lefevre · 88, 152, 153

Reine Marguerite Gagneux · 87

René Delahaye · 139, 162, 173, 190, 196, 198, 232

René Masnier · 47, 148

Renée Cormier · 139, 162, 170, 190, 194, 196, 198, 214, 232

Renée de la Croix · 75, 151

Robert Vargues · 68, 83, 105, 150, 152, 154

Sicaire · 107, 131, 157

Sophie Monod · 15, 20, 27, 145, 146

Urbaine Deschamps · 189, 224

Yves Perrault · 98, 153

Yvonne Huchet · 11, 57, 148, 149

Yvonne Mignon · 117, 155

Index des lieux

Renvois aux récits, légendes, filiations et pièces documentaires. Les noms des générations vivantes privées ne sont pas ajoutés.

Alger · 57, 103, 104, 105, 125

Allèves · 23, 25

Allineuc · 51

Beautour · 9, 65, 68, 69, 70, 150

Binas · 45, 56

Bonnétable · 71

Cenon · 107

Cetara · 126, 127, 128, 129, 157

Chambéry · 19, 21

Château-Renault · 211, 212

Chatou · 46, 51, 57

Clamecy · 91

Clisson · 65

Étriac · 132, 157

Eyliac · 131, 133, 157

Fondettes · 138, 162, 222, 228, 231

Fontainebleau · 107, 108, 121

Gourdon · 61, 63, 65

Grez-Sur-Loing · 107

Honnecourt · 35, 36, 37, 57

La Ferté-Villeneuve · 55

La Plaine-Sur-Mer · 70

La Thuile · 19

Lanrodec · 51, 52, 53
Le Gault-Perche · 47
Le Lude · 61
Le Mans · 75, 79
Le Poislay · 47
Les Déserts · 15, 16, 17, 57, 143
Lyon · 11, 51, 52, 57
Manosque · 31, 32, 33
Maure-De-Bretagne · 93, 95
Montesson · 51
Nantes · 59, 61, 62, 65, 66, 67, 68, 69, 83, 117, 123, 150, 155
Neuillé-Le-Lierre · 211, 212
Notre-Dame-La-Riche · 137, 160, 164, 165, 166, 168, 178, 180, 182, 184, 185, 228, 230
Paris · 16, 28, 35, 36, 57, 59, 87, 91, 107, 121, 123, 152
Périgueux · 131
Perrien · 51
Pipriac · 97, 99
Puisseux · 88
Quai Jean-Bart · 67
Rennes · 9, 57, 59, 72, 83, 84, 85, 88, 103, 121, 152
Saint-Clément · 164, 191, 198, 199, 202, 204, 213, 228
Saint-Clet · 51
Saint-Pierre-Des-Corps · 167, 219
Saint-Pierre-Le-Puellier · 165, 167, 213, 228, 230, 232
Saint-Séglin · 97, 98, 154
Saint-Vincent · 75, 187, 200, 203, 206, 213, 214, 228, 230, 233
Servolex · 19

Thoiry · 19

Torcé-En-Vallée · 75, 77

Toulon · 9, 16, 27, 28, 29, 32, 36, 57, 146

Tours · 10, 11, 122, 135, 137, 138, 156, 157, 159, 160, 162, 164, 165, 167, 168, 169, 170, 173, 176, 178, 180, 182, 184, 185, 187, 189, 191, 194, 195, 196, 198, 200, 202, 204, 206, 207, 208, 211, 212, 213, 216, 219, 222, 224, 226, 228, 230, 231, 232, 233

Ugine · 9, 71, 72, 73, 151

Vallières · 137, 138, 159, 162, 163, 165, 168, 171, 185, 189, 222, 224, 226, 228, 231

Vendhuile · 35, 36

Vertou · 62, 68, 69, 70, 150

Walincourt · 39, 41

Colophon

D’où nous venons

Des vies à transmettre · Fabian Regairaz

Édition familiale illustrée composée en EB Garamond, dans un format de 170 × 240 mm. Marges en miroir : 26 mm côté reliure, 18 mm côté extérieur. Pages individuelles dans l’ordre de lecture.

Cette édition réunit trente-deux récits, les repères généalogiques, les sources, les crédits et le dossier Chesneau–Bouchard de septembre 2026. Texte et composition préparés avec assistance éditoriale et technique.

Le papier, l’impression et la reliure n’ont pas été commandés. Le dossier de fabrication devra être accordé avec les prestataires : papier, sens des fibres, cahiers, profil couleur, éventuels fonds perdus et largeur réelle du dos. Aucune conformité PDF/X ou autre norme d’impression n’est revendiquée.

La proposition de maroquin vert et de gardes marbrées est une maquette esthétique distincte du livre. Elle n’est pas un gabarit de fabrication.

Septembre 2026